

La perception de

# LA SÉCURITÉ HUMAINE

par les jeunes marocaines et marocains  
d'aujourd'hui

2022









# La perception de

# LA SÉCURITÉ HUMAINE

## par les jeunes marocaines et marocains

## d'aujourd'hui

2022



#### Auteurs :

- **Mostafa YAHYAoui**, Professeur de géographie politique et d'évaluation des politiques publiques (FLSH- Mohammedia, Université Hassan II- Casablanca)
- **Souad RAJEB**, Professeure des droits humains et des relations internationales (FSJES- Mohammedia, Université Hassan II- Casablanca)

Ce Rapport est réalisé par l'Institut Prometheus pour la Démocratie et les Droits Humains et le Centre pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité à Genève (DCAF).

معهد بروميتيوس  
للديمقراطية وحقوق الإنسان



المعهد بروميتيوس  
للديمقراطية وحقوق الإنسان  
INSTITUT PROMETHEUS  
pour la démocratie et les droits humains

### L'Institut Prometheus pour la Démocratie et les Droits Humains (IPDDH)

L'IPDDH est une ONG indépendante. L'Institut est un espace de jeunes marocain.e.s engagé.e.s pour la promotion des principes et des valeurs des droits humains et de la démocratie, tels qu'ils sont universellement reconnus, et ce à travers l'analyse, le débat, la sensibilisation, la formation et l'échange.

**DCAF** Le Centre pour la  
gouvernance du secteur  
de la sécurité, Genève

### Le Centre pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité Genève (DCAF)

Le DCAF est une organisation internationale basée à Genève (Suisse), œuvrant pour la réforme du secteur de la sécurité, la bonne gouvernance et la primauté du droit/ Suisse.

## **Remerciements :**

Les deux organisations tiennent à exprimer leurs remerciements à l'équipe du Laboratoire de la FLSH à Mohammedia – LARISHS, ainsi qu'à :

**M. Abdellah SAAF**, Professeur de l'Enseignement Supérieur, FSJES Rabat-Agdal et Directeur du Centre des Études et Recherches en Sciences Sociales.

**M. Abderrazak EL HANNOUCHI**, Chercheur et défenseur des droits humains.

**M. Yassine AABBAR**, Professeur des universités en anthropologie et sociologie, Université Cadi Ayyad de Marrakech.

Pour leurs précieuses contributions aux travaux d'évaluation par les pairs de cette étude.

L'Institut Prometheus et le DCAF sont également redevables aux enquêtrices et aux enquêteurs pour leur engagement et leur mobilisation inconditionnels pour la réussite de l'enquête.

# PRÉFACE

**L**es jeunes, femmes et hommes, entre 15 et 34 ans représentent aujourd'hui un tiers de la population marocaine. Cette jeunesse « anormalement normale » exprime à la fois son attachement aux valeurs du vivre ensemble, à la famille, à la religion, à l'identité marocaine, ses aspirations à une pleine autonomie, à bénéficier de l'emploi, de la santé, de l'éducation, son souci de dignité, de démocratie, de droits humains, de liberté de pensée et d'expression.

Pour mieux comprendre les aspirations de cette jeunesse, pour analyser ses attentes et accompagner ses revendications, l'Institut Prometheus pour la Démocratie et les Droits humains s'est engagé, en partenariat avec le Centre de Genève pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité (DCAF), dans un travail ambitieux et novateur. Depuis mai 2021, durant plus de six mois, l'Institut a en effet entrepris une étude de terrain, suivant une approche holistique qui a combiné processus de formation, processus d'écoute et de discussions avec les jeunes du territoire marocain, à propos de leur perception de la sécurité humaine. L'enjeu étant d'offrir une image réaliste de la jeunesse marocaine, permettant de mieux comprendre les comportements des jeunes, l'évolution de leurs mentalités, leurs rapports à la famille, à la société, aux institutions et à la politique, leurs préoccupations et inquiétudes sociales, économiques et politiques, ainsi que leurs visions de la transition vers l'âge adulte.

Tout au long de l'étude, le concept de sécurité humaine, tel que défini par le PNUD en 1994, a servi de cadre de référence, à la fois aux phases quantitative et qualitative, aux entretiens, aux discussions et aux questions sur le degré de satisfaction des jeunes marocaines et marocains, quant à leur perception des différentes dimensions de la sécurité humaine -environnementale, sanitaire, économique, etc.



A ce titre, le présent rapport, en exposant les principales données et résultats issus de cette étude de terrain, doit contribuer à nourrir le débat ouvert depuis 2012 sur la politique nationale intégrée en faveur des jeunes. En croisant les méthodes rigoureuses des sciences sociales, les préoccupations des acteurs publics, et l'engagement associatif, ce rapport constitue donc une expérience de fertilisation croisée entre connaissances scientifiques et savoirs d'actions. Nous souhaitons ainsi contribuer à réactualiser les dynamiques de recherche-action participatives.

L'Institut Prometheus pour la Démocratie et les Droits Humains, qui a fait de cette approche de recherche-action participative un élément majeur de sa stratégie, s'inscrit dans une logique de revalorisation des compétences pratiques des savoirs des jeunes, à la fois citoyens et usagers. Nous entendons ainsi, hisser les préoccupations des jeunes cités dans ce rapport aux rangs de « causes communes » pour mieux contribuer à proposer des solutions les concernant.

Puissent ces efforts être récompensés par un retour positif de la part des pouvoirs publics et de l'ensemble des acteurs concernés par la question de la jeunesse à l'aune d'un Maroc mettant en œuvre un nouveau modèle de développement.

**Bureau Exécutif de l'Institut Prometheus  
pour la Démocratie et les Droits Humains (IPDDH)**

**Le Centre pour la Gouvernance  
du Secteur de la Sécurité Genève (DCAF)**

**La perception de**  
**LA SÉCURITÉ**  
**HUMAINE**  
**par les jeunes**  
**marocaines et marocains**  
**d'aujourd'hui**

**Equipe ayant contribué à la  
réalisation de l'étude :**

Coordination éditoriale et rédactionnelle :

- **Yassin BAZZAZ**, Coordinateur Général de l'Institut Prometheus pour la Démocratie et les Droits Humains, Rabat.
- **Yasmine BOUTAIB**, Membre du Bureau de l'Institut Prometheus pour la Démocratie et les Droits Humains, Rabat.
- **Cécile LAGOUTTE**, Manager du Programme Maroc - DCAF, Genève.

Coordination technique du projet :

- **Zineb EL JOUAK**, Coordinatrice de Programmes à l'Institut Prometheus, Rabat.
- **Sara LAHOUCINE**, Chargée de projets du Programme Maroc - DCAF, Genève.

© IPDDH - 2022

Direction artistique : **Samir Gabli**

Dépôt légal : **2022M03579**

ISBN : **978-9920-9501-6-9**

# TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX	12
<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>17</b>
1.1 Le concept de sécurité humaine	18
1.2 Les jeunes et les mutations sociales au Maroc	23
1.3 Être jeune au Maroc de nos jours	27
<b>2. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE</b>	<b>37</b>
2.1 Les axes de l'enquête	38
2.2 La méthodologie	39
2.3 Les questions examinées dans l'enquête	45
2.4 La structure du rapport	47
<b>3. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE</b>	<b>49</b>
3.1 Famille, religion et amitié	50
3.2 Emploi	53
3.3 Santé	58
3.4 L'espace public	64
3.5 La politique	74
<b>4. CONCLUSION GÉNÉRALE : À QUOI SE RÉSUME LA SÉCURITÉ HUMAINE CHEZ LES JEUNES ?</b>	<b>101</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>114</b>
Annexe 1 : Fiche technique de la formation des enquêteur.trice.s	115
Annexe 2 : Le questionnaire	118
Annexe 3 : Agenda de l'atelier «peer-review» de l'étude	133

## LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Tableau 1. Quotas des zones de l'enquête quantitative selon les RGPH-2014	41
Tableau 2. Rééquilibrage des quotas des zones de l'enquête quantitative	42
Tableau 3. Les activités des focus-groupes régionaux	43
Tableau 4. Agenda des focus-groupes régionaux	43
Graphique 1. Les axes de recherche de l'enquête	46
Graphique 2. La famille, l'amitié et la religion chez les jeunes	50
Graphique 3. Les relations familiales des jeunes	51
Graphique 4. La perception de la religion chez les jeunes	52
Graphique 5. Durée de la scolarité	53
Graphique 6. L'importance du travail chez les jeunes	54
Graphique 7. Statut de la participation au marché du travail	55
Graphique 8. Corrélation entre le statut économique et la situation familiale	55
Graphique 9. Degrés de confiance des jeunes en leur avenir	56
Graphique 10. Les priorités gouvernementales selon les jeunes	57
Graphique 11. La prévalence des maladies chroniques chez les jeunes	58
Graphique 12. La prévalence des troubles psychiques et mentaux chez les jeunes	59
Graphique 13. Couverture sanitaire des jeunes porteurs de maladies chroniques	59

Graphique 14. Le tabagisme chez les jeunes	60
Graphique 15. La consommation du tabagisme, de la drogue et/ou de l'alcool chez les jeunes	61
Graphique 16. Reconnaissance de coronavirus	61
Graphique 17. Impact du confinement sur la santé mentale des jeunes	62
Graphique 18. Impact du Covid-19 sur la vie familiale et sociale des jeunes	63
Graphique 19. Les raisons des mutations de la vie sociale après le Covid-19	63
Graphique 20. Les préoccupations de la sphère publique actuellement au Maroc	66
Graphique 21. Le sentiment d'insécurité dans les lieux publics chez les jeunes	68
Graphique 22. L'insécurité dans les lieux publics	69
Graphique 23. La corrélation entre l'insécurité dans les lieux publics et le genre	70
Graphique 24. Les formes de violence à l'égard des jeunes	71
Graphique 25. Les déclencheurs de comportements de violence chez les agents publics à l'égard des jeunes	72
Graphique 26. La corrélation entre la violence à l'égard des jeunes dans les lieux publics et le genre	73
Graphique 27. À quel moment, vous sentez-vous fiers d'appartenir au Maroc ?	75
Graphique 28. Vous intéressez-vous à la vie politique ?	76
Graphique 29. Pour quelle raison ne vous intéressez-vous pas à la politique ?	77
Graphique 30. Adhérez-vous à un parti politique ?	78
Graphique 31. Si non, pourquoi n'adhérez-vous pas à un parti politique ?	78
Graphique 32. Êtes-vous inscrit dans les listes électorales ?	79

Graphique 33. Si vous êtes inscrit dans les listes électorales, depuis quand ?	80
Graphique 34. Si vous n'êtes pas inscrit dans les listes électorales, pourquoi ?	81
Graphique 35. Vous êtes-vous déjà présenté aux élections en tant que candidat ?	82
Graphique 36. Si vous vous êtes déjà présenté aux élections, lesquelles ?	83
Graphique 37. Pensez-vous que les élections sont essentielles ?	83
Graphique 38. Avez-vous voté lors du scrutin du 8 septembre dernier ?	84
Graphique 39. Si vous n'avez pas voté lors du scrutin du 8 septembre dernier, pourquoi ?	85
Graphique 40. Si vous avez voté lors du scrutin du 8 septembre dernier, quelles sont les critères de votre choix de candidat ?	86
Graphique 41. Pensez-vous que l'éthique et l'intégrité ont été prises en compte dans la victoire des candidats lors des dernières élections ?	87
Graphique 42. Pensez-vous que les jeunes sont bien représentés dans les conseils élus, suite au scrutin du 8 septembre 2021 ?	87
Graphique 43. Si vous pensez que les jeunes sont mal représentés dans les conseils élus dernièrement, pourquoi ?	88
Graphique 44. Si vous pensez que les jeunes sont bien représentés dans les conseils élus dernièrement, estimez-vous que la présence des jeunes au sein de ces conseils influencera-t-elle les décisions de ces derniers ?	88
Graphique 45. Pensez-vous que les candidats et leurs partis ayant remporté les dernières élections honoreront leurs engagements de campagne électorale ?	89
Graphique 46. À votre avis, quelles sont les priorités que le nouveau gouvernement devrait prendre en compte ?	89
Graphique 47. Vous intéressez-vous à l'associatif ?	90

Graphique 48. Si vous n'intéressez-vous pas à l'associatif, pourquoi ?	91
Graphique 49. Si vous vous intéressez au bénévolat, êtes-vous adhérent à une association ?	91
Graphique 50. Si vous êtes actif dans une association, pouvez-vous indiquer son champ d'action ?	92
Graphique 51. Estimez-vous que les jeunes soient-ils suffisamment représentés dans les instances institutionnalisées dans la Constitution de 2011 ?	93
Graphique 52. À votre avis, les pétitions et les motions sont-elles des instruments utiles pour la défense et le plaidoyer pour les causes de la jeunesse ?	94
Graphique 53. Si vous jugez que les pétitions et les motions sont des instruments utiles pour la défense et le plaidoyer pour les causes de la jeunesse	95
Graphique 54. Si vous jugez que les pétitions et les motions ne sont pas des instruments utiles pour la défense et le plaidoyer pour les causes de la jeunesse, pouvez-vous nous en expliquer les raisons ?	95
Graphique 55. À votre avis, quels sont les enjeux politiques aujourd'hui au Maroc ?	96

# INTRODUC- TION







**B**asée sur la définition de la sécurité humaine adoptée dans le Rapport Mondial sur le développement humain publié par le PNUD en 1994, la présente enquête repose sur une méthodologie *ad hoc*, développée par l'Institut Prometheus pour la Démocratie et les Droits Humains pour collecter les données et cartographier à une échelle géographique, en tenant compte des expériences, perceptions et variabilité des attentes de la sécurité chez les jeunes marocain.e.s du 21<sup>e</sup> siècle. Le but est de systématiser les éléments de réponse apportés par les jeunes à la question suivante : de quoi la jeunesse marocaine a-t-elle besoin pour se sentir en sécurité ?

### 1.1 Le concept de la sécurité humaine

La notion de sécurité humaine est le corollaire du concept de développement humain. Dans un souci de justice sociale, les deux cadres d'analyse envisagent la condition humaine à partir des différentes extrémités d'un continuum : l'empowerment (la capacitation) et l'épanouissement humain (développement humain) d'une part et la protection contre les menaces de sécurité (sécurité humaine) d'autre part.

Le Rapport sur le Développement Humain (RDH) de 1994 a défini la sécurité humaine comme incluant

(...) la sécurité contre des menaces chroniques telles que la faim, la maladie et la répression, et la protection contre les perturbations soudaines et douloureuses des schémas de la vie quotidienne, que ce soit dans les foyers, les emplois ou les communautés.<sup>1</sup>

Le développement humain aspire à endiguer les menaces qui pèsent sur la vie des individus, leurs moyens de subsistance et leur dignité humaine. Il vise à élargir les choix et les libertés des individus par la variabilité des composantes de la 'capabilité', c'est à dire la capacité à agir, et à être, que détiennent les personnes sous une double forme de fonctionnements effectifs, et observables, et de libertés potentielles de choix entre différentes alternatives. La sécurité humaine est liée aux droits humains. Elle consiste à garantir les libertés afin que les personnes puissent exercer leurs choix en toute sécurité et librement, en ayant l'assurance de la protection des opportunités dont ils disposent :

(..) Le sentiment d'insécurité naît le plus souvent des incertitudes du quotidien (..) Eux-mêmes et leurs familles auront-ils les moyens de (1) se nourrir ? (2) Perdront-ils leur emploi ? (3) Leurs rues et leur quartier seront-ils préservés de la délinquance ? (4) Seront-ils soumis à la torture par un État répressif ? (5) Subiront-ils des violences du fait de leur appartenance sexuelle ? (6) Risqueront-ils d'être persécutés en raison de leur religion ou de leur origine ethnique (..) ? (..) Le sentiment de la sécurité humaine, c'est un enfant qui ne meurt pas, une maladie qui ne se propage pas, un emploi qui n'est pas supprimé, une tension ethnique qui ne dégénère pas en violence, un dissident qui n'est pas réduit au silence. La sécurité humaine n'est pas une question d'armement, mais une question de vie humaine et de dignité.<sup>2</sup>

1 - RDH, 1994. p.23

2 - Idem

Le concept de sécurité humaine met l'accent sur la protection des

individus en évoquant des réponses globales non pas segmentées par domaine, mais centrées sur les individus, intégrées, spécifiques au contexte et axées sur la prévention et l'autonomisation. Les trois premières caractéristiques sont partagées avec le développement humain ; les deux dernières impliquent la compréhension des menaces afin de mettre en œuvre des mesures préventives adaptées. La sécurité humaine englobe l'ensemble de ce qui renforce la protection, la liberté de vivre à l'abri de la peur et l'autonomisation de toutes les personnes et de toutes les communautés.

Toutefois, la sécurité humaine diffère des approches traditionnelles de la sécurité (la sécurité centrée sur l'État). Traditionnellement, la sécurité a en effet été pensée en termes de sécurité des États contre les menaces de stabilité et les attaques militaires d'autres États. Il s'agit d'une approche réaliste qui considère les États comme le seul objet référent de la sécurité et rejette tout concept de sécurité plus large. Partant, l'État est l'objet référent de la sécurité politique, militaire, environnementale et économique, tandis que la société (composée d'un ensemble d'individus) est l'objet référent de la sécurité sociétale. Ce raisonnement implique une dualité de la sécurité, à savoir la sécurité nationale et la sécurité sociétale<sup>3</sup>.

La question qui se pose est de comprendre les différences substantielles entre les deux concepts, à savoir la sécurité humaine et la sécurité de l'État. Parmi celles-ci, les plus importantes sont les suivantes :

■ Alors que la sécurité de l'État est centrée sur les menaces dirigées contre l'État, la sécurité humaine est axée sur les menaces auxquelles sont confrontés les individus et les collectivités. Elle propose des solutions centrées sur les personnes. Elle a donc une relation complémentaire avec la sécurité de l'État, mais ne la remplace pas : «La sécurité humaine et la sécurité de l'État se renforcent mutuellement et dépendent l'une de l'autre. Sans sécurité humaine, la sécurité de l'État ne peut être atteinte et vice versa.»<sup>4</sup>

■ À l'objectif de «croissance avec équité» du développement humain, la sécurité humaine ajoute la dimension importante de «ralentissement avec sécurité». La sécurité humaine reconnaît qu'à la suite de ralentissements tels que les conflits, les crises économiques et financières, les crises sanitaires (exemple le Covid-19) et les catastrophes naturelles, les gens sont confrontés à des insécurités et des privations soudaines. Non seulement ces situations annulent des années de développement, mais elles

---

3 - Wæver, Ole, 1995. 'Securitization and desecuritization', in R. Lipschultz, ed., *On Security*; New York, NY: Columbia University Press, p.67

4 - Commission on Human Security, 2003. *Human Security Now: Final Report*, New York: CHS, p.6

## 1.1 Le concept de la sécurité humaine

créent également des conditions pouvant conduire à des tensions croissantes. Par conséquent, outre l'accent qu'elle met sur le bien-être humain, la sécurité humaine est guidée par des valeurs liées à la sécurité, à la stabilité et à la durabilité des acquis du développement.

■ Enfin, la sécurité humaine ne fait aucune distinction entre les différents types de droits humains. Elle aborde les violations et les menaces de manière multidimensionnelle et globale.<sup>5</sup>

Selon Kerr (2010)<sup>6</sup>, l'idée de la sécurité humaine est que les individus sont l'objet de la sécurité et que les États sont des moyens de servir cet objet. Dans cette perspective, le Rapport sur le développement humain de 1994 définit la sécurité humaine à travers sept domaines, à savoir la sécurité économique, la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire, la sécurité environnementale, la sécurité personnelle, la sécurité communautaire et la sécurité politique. Cette définition préconise de passer «d'un accent exclusif sur la sécurité territoriale à un accent beaucoup plus important sur la sécurité des individus.»<sup>7</sup>

Cela ne signifie pas cependant que l'approche de la sécurité humaine rejette le rôle de l'État en tant que pourvoyeur de sécurité pour sa propre population.

L'approche sécurité humaine nécessite de comprendre les menaces particulières auxquelles sont confrontés certains groupes de personnes, ainsi que la participation de ces personnes au processus d'analyse. Les menaces à la sécurité humaine peuvent exister à tous les niveaux de développement. Elles peuvent émerger lentement et silencieusement ou apparaître soudainement et de façon spectaculaire.<sup>8</sup>

Ainsi, la sécurité humaine fait partie intégrante de la responsabilité de l'État de protéger l'individu de tout danger dû à des situations de risques, de besoins, de la peur et/ou de l'incapacité à vivre librement et dignement<sup>9</sup>. En bref, la sécurité humaine favorise ainsi la sécurité nationale et consolide la sécurité de l'État dans ses aspects et ses rôles de protection et de défense de ses concitoyens et de leurs biens, de son intégrité territoriale et de sa souveraineté nationale contre toutes menaces externes ou internes.

L'approche de la sécurité humaine est un cadre analytique multidimensionnel qui aide à évaluer les politiques publiques, à mesurer leur qualité de ciblage, à développer et à mettre en œuvre

5 - Des, Gasper and Gómez, Oscar A., 2013. Human security: Thematic Guidance Note for Regional and National Human Development Report Teams

6 - Kerr, Pauline, 2010. 'Human Security', in A. Collins, ed., Contemporary Security Studies (pp. 135-121). New York, NY: Oxford University Press, p.124

7 - RDH, 1994, p.22

8 - Des, Gasper and Gómez, Oscar A., 2015. 'Human security thinking in practice: 'personal security', 'citizen security' and comprehensive mappings', in Contemporary Politics, Publisher: Routledge, January 2015, p. Vol. 21, No. 1, pp. 100-104

9 - Assemblée générale des Nations unies, 66e session «Suivi du paragraphe 143 sur la sécurité humaine du Document final du Sommet mondial de 2005» (A/RES/25.290/66 octobre 2012

des réponses intégrées à un large éventail de problèmes complexes nécessitant des contributions combinées de l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de la chose publique, y compris les acteurs non institutionnels. En outre, cette approche se distingue par l'accent mis sur la prévention précoce, afin de minimiser les impacts de l'insécurité, de générer des solutions à long terme, et de renforcer les capacités humaines.<sup>10</sup>

L'adoption de la résolution 66/290 de l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 septembre 2012 a constitué une étape importante pour l'application de la sécurité humaine. Au paragraphe 3 de la résolution, l'Assemblée générale convient par consensus que la sécurité humaine est une approche « visant à aider les États Membres à identifier et à relever les défis généralisés et transversaux à la survie, aux moyens de subsistance et à la dignité de leurs peuples ». Sur cette base, l'Assemblée générale a adopté cette compréhension commune pour guider l'application de l'approche de la sécurité humaine au sein du système des Nations Unies :

- Le droit des personnes à vivre dans la liberté et la dignité, à l'abri de la pauvreté et du désespoir. Tous les individus, en particulier les personnes vulnérables, ont le droit d'être à l'abri de la peur et du besoin, avec une chance égale de jouir de tous leurs droits et de développer pleinement leur potentiel humain ;
- La sécurité humaine appelle des réponses centrées sur les personnes, globales, spécifiques au contexte et axées sur la prévention qui renforcent la protection et l'autonomisation de toutes les personnes et de toutes les communautés ;
- La sécurité humaine reconnaît les liens entre la paix, le développement et les droits humains, et prend également en compte les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels ;
- La notion de sécurité humaine est distincte de la responsabilité de protéger et de sa mise en œuvre ;
- La sécurité humaine n'implique pas la menace ou le recours à la force ou à des mesures coercitives. La sécurité humaine ne remplace pas la sécurité de l'État ;
- La sécurité humaine repose sur l'appropriation nationale. Étant donné que les conditions politiques, économiques, sociales et

---

<sup>10</sup> - UNESCO. (2008). Human security – Approaches and challenges. Paris: UNESCO, pp.7-3

#### 1.1 Le concept de la sécurité humaine

culturelles de la sécurité humaine varient considérablement d'un pays à l'autre et à l'intérieur des pays, et à différents moments, la sécurité humaine renforce les solutions nationales qui sont compatibles avec les réalités locales ;

- Les gouvernements conservent le rôle principal et la responsabilité d'assurer la survie, les moyens de subsistance et la dignité de leurs citoyens. Le rôle de la communauté internationale est de compléter et de fournir l'appui nécessaire aux gouvernements à leur demande, afin de renforcer leur capacité à répondre aux menaces actuelles et émergentes ;

- La sécurité humaine exige une collaboration et un partenariat accrus entre les gouvernements, les organisations internationales et régionales et la société civile ;

- La sécurité humaine doit être mise en œuvre dans le plein respect des buts et des principes consacrés par la Charte des Nations Unies, y compris le plein respect de la souveraineté des États, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence dans les questions qui relèvent essentiellement de la compétence nationale des États ;

- La sécurité humaine n'implique pas d'obligations juridiques supplémentaires de la part des États.

## 1.2 Les jeunes et les mutations sociales au Maroc

La jeunesse est comprise comme une période de transition entre la dépendance de l'enfance et l'indépendance de l'âge adulte. C'est pourquoi, en tant que catégorie, la jeunesse est plus fluide que les autres groupes d'âge fixes. Pourtant, l'âge est le moyen le plus facile de définir ce groupe, notamment en ce qui concerne l'éducation et l'emploi, car le terme «jeune» désigne souvent une personne entre l'âge où elle quitte l'enseignement obligatoire et celui où elle trouve son premier emploi<sup>11</sup>.

Au Maroc, différents déterminismes sociaux et historiques vont participer à la reconfiguration de la catégorie jeunesse et ce sur différents registres (âge, statut, représentations, etc.).

Dans la société traditionnelle marocaine, la jeunesse est demeurée longtemps une catégorie méconnue, notamment en raison du travail prématuré des enfants, qui a longtemps brimé l'existence même de la jeunesse.

L'enfant marocain découvrait précocement le travail dans son milieu familial ou à l'extérieur en tant qu'apprenti. Il rejoignait directement l'âge adulte, sans connaître ni l'adolescence ni la jeunesse, très souvent par le truchement de rites de passage comme la circoncision pour le garçon, les premiers signes de puberté, etc.

Dans ce milieu traditionnel, les étapes de vie étaient entrecoupées de séquence de vie intermédiaires, qui ne s'accordent nullement avec le répertoire moderne qui distinguant trois divisions d'âge : l'enfance, l'âge adulte et la vieillesse.

Différentes régions, à ce propos, disposent d'un répertoire d'expressions qui se rapportent et invoquent ces séquences de vie intermédiaires entre l'enfance et l'adulte, comme par exemple la notion d'un 'jeune en puissance de mariage'.

L'administration coloniale française, lors des différents recensements (1921, 1931 et 1936) répartissait la population marocaine selon trois groupes : les enfants, les adultes et les vieillards. Les résultats du recensement de 1960 de la Division des statistiques sont la première répartition par sexe et par groupe d'âge quinquennal, issue du recensement de 1940 pour la zone nord et de 1951-1952 pour la zone sud.

11 - À des fins statistiques, les NU utilise depuis 1981 les termes «jeunes» et «jeunes» de manière interchangeable pour désigner les 24-15 ans, étant entendu que les États membres et d'autres entités utilisent des définitions différentes (voir le rapport à l'Assemblée générale sur l'Année internationale de la jeunesse (A/215/36, paragraphe 8 de l'annexe)). Parmi les autres définitions utilisées, celle du Fonds pour la jeunesse (ONU Habitat) qui délimite l'âge de la période de la jeunesse entre 15 et 32 ans, celle de la Charte africaine de la jeunesse qui le définit entre 15 et 35 ans, et celle adoptée par l'UE dans sa stratégie en faveur des jeunes (2018-2010) qui le définit entre 15 et 29 ans.

## 1.2 Les jeunes et les mutations sociales au Maroc

Le premier usage Officiel du terme « JEUNES », ou son équivalent arabe « CHABAB », est recueilli dans les propos et actes du Résident Général Lyautey pour prévenir les difficultés qu'allaient poser les jeunes Marocains scolarisés (1924-1925) et pour qualifier les jeunes nationalistes (CHABAB WATANI).

L'apparition de la jeunesse comme catégorie séparée coïncide avec les changements significatifs, au Maroc, liés à l'introduction de l'école moderne, et aux changements qu'elle a induits, puis à la généralisation de l'enseignement et à la prolongation de l'âge de l'accès à l'emploi.

L'école en effet révèle et fait découvrir à une grande partie des jeunes cette intervalle d'irresponsabilité momentanée, ce statut provisoire « ni enfant ni adulte »<sup>12</sup> qui a en retour des effets significatifs sur la définition, la durée, le contenu et la nature de la jeunesse.

La seconde mutation est l'accès progressif des jeunes à des emplois affranchis du milieu de la famille d'origine. C'est la ville et notamment les grandes villes qui donneront aux jeunes ruraux émigrés la possibilité de travailler loin de l'autorité du père. Le mot 'ZOUFRI', une altération du mot français 'OUVRIER', était devenue, à partir des années 1950, synonyme de 'CELIBATAIRE AUTONOME' (habitant seul ou avec d'autres célibataires).

Dans le Maroc indépendant, le répertoire classique de définition et de l'information sur la catégorie des jeunes a oscillé entre deux sources : les enquêtes officielles (notamment avec le Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir -CNJA- qui va avoir le mérite de produire de façon régulière des données spécifiques sur les jeunes) et quelques rares recherches académiques, notamment en sciences sociales<sup>13</sup> (dans les années 80).

Très tôt la difficulté d'identifier la catégorie des « jeunes » est apparue. Les jeunes constituent une catégorie sociale tellement hétérogène que certains sociologues ont même douté de son existence.

La grille de critères qui a contribué à identifier la population des jeunes, dans les recherches académiques et enquêtes officielles n'a jamais été ni claire ni formalisée. En substance, deux procédés ont été utilisés pour définir un jeune : le premier s'est appuyé sur le critère d'âge, en faisant référence aux différents instruments et actes unilatéraux des Nations Unies (15-24 ans) ou des Organisations

12 - Bourdieu, Pierre, 1978. 'La jeunesse n'est qu'un mot', Entretien avec Anne-Marie Métaillé, repris in Questions de sociologie, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992, p.146

13 - L'enquête la plus ancienne fut réalisé par André Adam en 1962. Elle a concerné un échantillon constitué de 418 jeunes lycéens musulmans (61 % des garçons et 39 % des filles) habitant Casablanca (70 %) et Fès (30 %).



régionales (La Ligue arabe), etc. ; le second en revanche emploie des critères qualitatifs de nature socioculturelle (la puberté, l'aptitude à jeuner, le statut matrimonial, etc.), reléguant le critère de l'âge au rang secondaire ( par exemple, le sujet de moins de 24 ans n'est plus répertorié dans la catégorie de jeunes parce que marié).

Les travaux contemporains soulignent de plus en plus la pertinence de l'âge légal du vote comme entrée dans la jeunesse.

Plusieurs éléments démontrent la dimension hétérogène de la catégorie « jeunesse » au Maroc, qui ne peut se réduire au seul critère de l'âge. Plusieurs facteurs concourent à cette hétérogénéité : la diversité des parcours sociaux et spatiaux est à l'origine de destins inégaux, le déclin des valeurs collectives est précipité par la disparition des rites de passage de l'adolescence vers l'âge adulte et par une forte individualisation des parcours. D'autre part, la modernité, qui présente des modèles fugaces de socialisation, hors de tout consensus leur permettant de s'imposer collectivement, a exposé la jeunesse au Maroc à un fort éclatement des références.

Désormais, l'hétérogénéité des ressources auxquelles chacune et chacun peut avoir accès commande la variété des rythmes d'adhésion à des valeurs librement consenties et des parcours vers l'autonomie<sup>14</sup>.

Les trajectoires scolaires, prédéfinies par les milieux familiaux et l'appartenance sociale (importance du capital social, des réseaux relationnels) influencent les trajectoires de transmission et de socialisation des classes supérieures et de plus en plus de la classe moyenne (rarement des milieux populaires qui ne développent qu'exceptionnellement des stratégies scolaires distinctives, via le recours à l'enseignement privé) soucieuses d'entre-soi et de distinction.

Cette dynamique éclaire ainsi la pluralité des trajectoires professionnelles et pratiques culturelles et *in fine* met en exergue les considérables inégalités entre jeunes.

L'ensemble de ces conditions sociales (comme le milieu, l'importance du capital social, des réseaux relationnels, l'institution éducative et scolaire) contribue certes à l'atomisation des mondes de la jeunesse, mais pas de manière exclusive. D'autres éléments concourent en effet à cette « balkanisation » et aux importantes différenciations entre jeunes comme l'éclatement des usages de l'espace public.

---

14 - Voir les développements dans les sections ultérieures, notamment celles relatives aux rapports qu'entretient les jeunes avec l'espace public et la politique.

## 1.2 Les jeunes et les mutations sociales au Maroc

Les rapports qu'entretient la jeunesse à l'espace public peuvent en effet accentuer les effets clivants liés au milieu social.

Les usages de l'espace public par la jeunesse varient aussi en fonction du sexe puisqu'au sein d'un même milieu social, les filles peuvent plus ou moins, ou pas, investir certains espaces urbains ou ruraux.

Les trajectoires urbaines des jeunes, au Maroc, sont, d'autre part, éclatés en fonction des différents milieux résidentiels, qui produisent leurs propres règles de socialisation (bidonvilles, habitats standing, habitats économiques, etc.) et qui interagissent différemment avec les lieux de fréquentations publics, gratuits, semi-publics, fermés, privés ou payants.

Si dans le périurbain et le rural des manifestations anciennes de l'investissement de l'espace public persistent (comme par exemple les regroupements des jeunes le soir dans des espaces dédiés à l'oralité, au partage des récits, etc. ; libre circulation entre l'espace du chez soi et celui du voisin dont l'accès est affranchi du formalisme rencontré chez autrui) d'anciennes pratiques sont transférées dans de nouveaux espaces plus ou moins publics (jardins publics, salles de sport, hammams modernes, centres commerciaux...). D'autre part, de nouvelles conventions et formes de fréquentation de l'espace public, vont émerger<sup>15</sup>, à travers de grands regroupements festifs (fêtes de la jeunesse, manifestations d'étudiants ou lycéens, sit-in, etc.). Ces nouvelles trajectoires spatiales participent néanmoins à la visibilité et au mélange relatif de différentes catégories de la jeunesse marocaine qui ne se côtoient pas forcément par ailleurs. Les matchs de foot, les événements sportifs et culturels, les festivals de musique, par exemple, sont représentatifs de ces espaces rendus momentanément publics, de même que les manifestations de contestation rassemblant des jeunes - qui ne se côtoient pas forcément ailleurs- dans la rue et autour d'une cause.

L'usage de l'espace public est également éclaté entre une jeunesse qui continue à l'investir de manière festive, pacifique et fraternelle, et une autre jeunesse qui l'investit parfois violemment. En effet, les trajectoires spatiales, et urbaines en particulier, peuvent parfois être ternies par les diverses pratiques de violence d'une infime minorité de jeunes. Des manifestations de « violences extrêmes » (attentats et actions terroristes) et de violence urbaines 'TCHARMIL' viennent témoigner de l'échec d'une catégorie de la jeunesse à investir une existence sociale à l'exemple de leurs pairs.

---

<sup>15</sup> - En écho aux différentes mutations socio-politiques des années 90. L'urbanisation accélérée en est l'une des déclencheurs.

### 1.3 Être jeune au Maroc de nos jours

Les données statistiques des deux rapports nationaux sur le développement humain, publiées par l'ONDH et le PNUD en 2017 et 2021, permettent d'envisager le paysage de la jeunesse dans le Maroc d'aujourd'hui.

En effet, le Maroc connaît une transition démographique accélérée qui bouleverse la structure par âge de la population marocaine.

Dans ce contexte, les « 15-34 ans » représentent la tranche la plus nombreuse en 2014, soit 34,2% de la population marocaine totale, la tranche d'âge des « 15-24 ans » passant de 16,9% en 2004 à 18% en 2014.

**Les dimensions qui pénalisent le plus le développement humain au Maroc sont celles relatives à l'éducation, à la cohésion sociale et à la sécurité humaine.**

La contribution de l'éducation au développement humain est de 13,2% et celle de la cohésion sociale et de la sécurité humaine est de 14,0% pour une moyenne théorique de 16,7% (=1/6 par dimension). La dimension 'éducation' est handicapée essentiellement par le nombre d'années de scolarité des adultes et le taux de scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans. Ce taux est de 40,9% en 2019 au niveau national, et est plus faible en milieu rural (26,8%) qu'en milieu urbain (50,1%). Concernant la dimension « Cohésion sociale et sécurité humaine », le déficit provient essentiellement du chômage des jeunes âgés de 15 à 30 ans et de l'écart entre les riches et les pauvres. En 2019, près d'un jeune actif sur quatre est en situation de chômage.

Ces données font ressortir deux constats majeurs. D'une part, les réalisations économiques et sociales du pays au cours des deux dernières décennies donnent désormais lieu à un développement humain essentiellement tiré par la scolarisation de masse, le recul de la pauvreté et de la vulnérabilité, la baisse de la mortalité infantile, l'élargissement de l'accès aux services sociaux et la régression de l'habitat sommaire.

D'autre part, la scolarisation au-delà de l'enseignement fondamental, le capital humain des adultes, l'insertion sociale des jeunes, les inégalités sociales et les disparités territoriales ralentissent le développement humain.<sup>16</sup>

## 1.3 Être jeune au Maroc de nos jours

En se basant sur les « *success stories* » asiatique, la jeunesse pourrait représenter une opportunité de croissance économique, à condition de réussir une bonne combinaison du capital humain et d'une offre adéquate du marché de travail.

Pour alimenter de réelles pistes de réflexions autour de la jeunesse il est primordial de s'arrêter sur la situation des jeunes dans sa dimension globale comme dans son hétérogénéité. Cette dernière ne peut être visibilisée que par un travail général de catégorisation des groupes de jeunes, assorti d'un travail spécifique de catégorisation des sous-groupes souvent ignorés.

### 1.3.1 Catégorisation des groupes de jeunes

La catégorisation des profils des jeunes '15-29 ans' fait ressortir une configuration de population non homogène. Cette population de jeunes se compose de strates différentes devant faire face à des contraintes familiales, sociales et économiques distinctes.

**En termes de poids démographique**, ces strates se différencient clairement entre elles. Le groupe des 'Jeunes en éducation/formation' composé uniquement d'élèves et d'étudiants représente 33,6% du total des jeunes.

Les 'Jeunes actifs occupés' représentent 25,1% du total des jeunes. Les 'Jeunes NEET purs' comptent 26,3% des jeunes et regroupent ceux qui ne sont ni en éducation, ni en formation, ni en emploi. Une partie d'entre eux serait à la recherche d'un travail. Les jeunes femmes au foyer remplissent, elles aussi, les critères des NEET, mais elles sont regroupées en une strate particulière pour des raisons liées à la spécificité des contraintes qu'elles risquent de subir. Cette dernière strate 'Jeunes femmes au foyer' représente 15% du total des jeunes. Elle est essentiellement formée de jeunes femmes mariées qui sont des NEET et qui, de surcroit, ne s'occupent que des activités ménagères et/ ou domestiques non rémunérées.

**Sur le terrain de l'éducation**, plus du tiers des jeunes de « 15-29 ans » fréquentaient en 2019 un établissement scolaire ou universitaire. En termes de répartition selon le niveau scolaire, ceux d'entre eux qui fréquentent encore une école primaire ou un collège n'en constituent que 23,5%. De par leur âge, ils sont plus nombreux à fréquenter un lycée (43,1% des jeunes en éducation) ou un établissement d'études supérieures (33,4%). Sur ce registre, la chance de maintien dans le

système éducatif au-delà de l'âge de 15 ans dépend, entre autres, du niveau de revenu des parents, révélateur d'un indice de l'inégalité des chances vis-à-vis de la survie scolaire.

La survie dans le système éducatif est déterminée par le niveau d'éducation des parents. En fait, les jeunes en cours d'éducation ou de formation font partie de ménages dirigés par des personnes cumulant un capital humain supérieur de 41,2% à celui des chefs des ménages où aucun jeune n'est en cours d'éducation ou de formation.

Sur le plan des aptitudes éducatives, les jeunes actifs occupés cumulent un nombre moyen d'années d'étude (9 années) plus élevé que la moyenne nationale, et savent lire et écrire dans la quasi-totalité des cas. Ils affichent aussi le taux de formation professionnelle le plus élevé (5,3%), suivis des « Jeunes NEET purs ».

**Sur le registre des opportunités d'emploi**, on observe chez les jeunes une incidence élevée de la fragilité de l'emploi (33,1%) et de la précarité (37,1%). Bien qu'ils soient mieux formés, une partie des « Jeunes actifs occupés » occupe des emplois précaires et réalise des gains d'activité inférieurs au reste des actifs occupés. En 2019, leur salaire et revenu moyens sont respectivement inférieurs de 42,2% et 33,3% aux moyennes nationales. C'est dire que, outre la modestie des gains d'activité, les 'Jeunes actifs occupés' sont confrontés à des défis liés à la stabilité de l'emploi, aux conditions de travail, à la qualification professionnelle et à la protection sociale.

**Dans le domaine de l'accès à la santé** 6,01% des jeunes sont affectés par une maladie passagère ou chronique. Les jeunes filles (6,6%) et les jeunes du milieu urbain (4,44%) sont les plus affectés par les maladies. 70,8% d'entre eux ont déclaré avoir effectué une consultation médicale.

**Concernant la protection médico-sanitaire**, la strate des 'Jeunes actifs occupés' accède à une couverture médicale dans près de deux cas sur trois, presque équitablement répartis entre le RAMED et les autres régimes d'assurance maladie. Plus de la moitié des jeunes relevant de la strate 'Jeunes femmes au foyer' dispose d'une couverture médicale, contre à peine les 4/10 des 'Jeunes actifs occupés' et les 3/10 des 'Jeunes NEET purs'.

**Sur le registre des niveaux de vie**, ce sont aussi les 'Jeunes NEET purs' qui tendent à faire partie des classes sociales les plus exposées

#### 1.3 Être jeune au Maroc de nos jours

à la vulnérabilité économique. Cette strate affiche un taux de vulnérabilité 1,4 fois plus élevé que la moyenne nationale. 2,7% des jeunes souffrent de maladies chroniques et seulement 31,5% d'entre eux ont bénéficié d'une consultation préventive.

Selon les données de l'ONDH, le taux de couverture des jeunes par l'assurance maladie a connu des améliorations entre 2012 et 2019. Mais une proportion estimée à 50% des jeunes ne bénéficie pas des régimes existants.

**La dynamique des territoires (Centre périphérie)** rattrape une catégorie de la jeunesse. En effets, les circuits résidentiels des jeunes correspondent, assez finement, à la dynamique des territoires qui connaissent une forte concentration de la population dans le centre du Maroc. L'axe Casa -Rabat avec la région de Marrakech-Safi et de de Fès-Meknès n'est plus seulement un lieu de forte concentration des activités économiques, sociales, culturelles et de pouvoir c'est également un lieu de densité de la population jeune qui atteint un taux de 61% de jeunes parmi la population totale.

La réduction des disparités territoriales dans le domaine du développement humain est incontournable pour toute inversion de la baisse tendancielle affichée par l'IDH et ses indicateurs élémentaires. Elle renseigne sur la capacité des politiques publiques à instaurer l'équité territoriale et à prôner un développement tourné vers les territoires prioritaires. Elle permet également de cibler les populations exposées au retard de développement humain, et d'anticiper leurs chances de rattraper celles suffisamment avancées. Des réponses s'en trouvent apportées aux questions que se pose le présent rapport au sujet de la convergence territoriale du développement humain.

Sur ce registre, l'écart entre les milieux urbain et rural connaît une baisse lente. Mesuré par le rapport des IDH, cet écart est passé de 1,33 à 1,26 entre 2012 et 2019. A ce rythme, le monde rural ne rattraperait le milieu urbain que dans près de trois décennies. Sur le plan régional, les indicateurs des disparités territoriales montrent que l'inégalité des régions vis-à-vis du développement humain connaît une réduction certes lente mais statistiquement significative. Entre 2015 et 2019, l'écart absolu moyen des IDH régionaux a diminué de 2,6% à 2,3%, et le coefficient de variation de 5,0% à 4,2%.

C'est ainsi que toutes les régions tirent parti de la croissance du développement humain, mais dans des proportions différentes. En

effet, **trois des régions les moins avancées affichent la croissance la plus faible de l'IDH, à savoir Béni Mellal- Khénifra, Souss-Massa et Marrakech-Safi.** Le retard de ces régions risque de se creuser davantage, à moins que leur développement humain ne se hisse à une priorité nationale.<sup>17</sup>

**Les stratégies résidentielles** des jeunes, d'autre part, correspondent au Maroc à celles développées par la population au niveau national, qui demeurent fortement urbanisée. 6 jeunes sur 10 sont installés en milieu urbain et 70% des jeunes en cours d'éducation ou de formation vivent dans ce milieu. Les territoires affectent également les profils des jeunes, puisque le milieu rural est surreprésenté dans la répartition territoriale des jeunes relevant des strates 'Jeunes actifs occupés', 'Jeunes NEET purs' et 'Jeunes femmes au foyer'. Divers facteurs d'exclusion sociale, scolaire, professionnel, mariage précoce, multiplient les risques de fragilisation du territoire rural par rapport à son corollaire urbain.

### 1.3.2 Catégorisation des sous-groupes de jeunes les plus exposés à la vulnérabilité<sup>18</sup>

La catégorisation des profils des jeunes met en exergue des disparités de genre aggravant le risque de discrimination (y compris multiple)<sup>19</sup> et mettant l'accent sur la nécessité de l'inclusion des jeunes femmes notamment 'NEET purs' ou 'au foyer'.

Au niveau national, les données démontrent que les jeunes de sexe masculin sont nettement avantagés en termes d'éducation, de formation et d'occupation économique, puisque sur la population jeune, 42,1% d'actifs occupés sont de sexe masculin et 7,9% seulement des jeunes actives occupées sont des femmes.

Les jeunes de sexe masculin sont moins affectés par l'exclusion sociale mesurée par l'incidence des 'Jeunes NEET purs'<sup>20</sup> qui ne dépassent guère 21,5% du total des jeunes hommes. Ils sont également moins touchés par les contraintes des activités domestiques et ménagères non rémunérées chez les jeunes femmes au foyer.<sup>21</sup>

Des inégalités sociales observées chez les sous-groupes des jeunes de sexe féminin, en l'occurrence 'Jeunes femmes au foyer' et des 'Jeunes filles NEET' révèlent des discriminations multiples marqueurs de leurs vulnérabilités.

17 - Idem, pp. 39-38

18 - Nous utilisons la notion 'vulnérabilité' dans son acception scientifique développée dans les recherches académiques sur les conséquences économiques et sociales de la perturbation causée par des chocs et des risques multiples (sanitaires, économiques, politiques, environnementaux dus, entre autres, aux changements climatiques). Dans ce cadre, « il existe un consensus général au sein de la communauté des sciences sociales sur certains des principaux facteurs qui influencent la vulnérabilité sociale. Il s'agit notamment du manque d'accès aux ressources, de l'accès limité au pouvoir et à la représentation politiques, du capital social, y compris les réseaux et les liens sociaux, des croyances et des coutumes, du parc immobilier et de son âge, des personnes fragiles et physiquement limitées, ainsi que du type et de la densité des infrastructures et des lignes de vie. » Susan L. Cutter, Bryan J. Boruff, W. Lynn Shirley, 2003. «Social Vulnerability to Environmental Hazards », in SOCIAL SCIENCE QUARTERLY, Volume 84, Number 2, June 2003, p. 245

19 - La discrimination n'est pas toujours fondée sur une unique dimension, comme par exemple le sexe, la race ou le handicap, mais sur deux ou plusieurs dimensions. Le concept de discrimination multiple part du constat que la discrimination peut se produire sur la base de plus d'une caractéristique perçue. Par exemple, les jeunes femmes 'NEET purs' ou 'au foyer' peuvent être victime de discrimination en raison de leur sexe, elles peuvent, également, faire l'objet d'une discrimination fondée sur l'âge, le statut social et économique, etc. Une telle discrimination peut créer, et crée souvent, des désavantages qui se cumulent et accentuent la vulnérabilité de la personne.

20 La stratification des jeunes en groupes disjoints se fonde, dans ce rapport, sur l'approche de partition «k-means cluster » empruntée au RNDH2019-. Elle est basée sur une analyse en classification de groupes et utilisée pour identifier les diverses strates de jeunes à partir de leur profil démographique et socio-économique.

21 Les jeunes femmes au foyer vérifient, elles aussi, les critères des NEET, mais elles sont regroupées en une strate à part pour des raisons liées à la spécificité des contraintes qu'elles risquent de subir. La strate « Jeunes femmes au foyer » représente 15,0 dans le total des jeunes. Elle est essentiellement formée des jeunes femmes mariées qui sont des NEET et qui, de surcroît, ne s'occupent que des activités ménagères et/ ou domestiques non rémunérée

#### 1.3 Être jeune au Maroc de nos jours

L'inégalité des chances accentuée en fait, le décrochage scolaire parmi les jeunes de sexe féminin. Des inégalités sociales observées chez les jeunes de sexe féminin révèlent et sont marqueurs de spécificités de ce groupe de jeunes. La vulnérabilité du sous-groupe 'Jeunes femmes au foyer' - cantonnées dans des activités ménagères non rémunérées ou parmi les jeunes dits NEET- dévoilent l'imbrication des différents motifs sur la base desquels ces jeunes femmes sont discriminées, accentuant leur vulnérabilité par rapport aux groupes des 'Jeunes femmes' et des jeunes NEET de sexe masculin.

De nombreuses données permettent d'identifier et de disséquer des formes de discriminations multiples/intersectionnelles et croisées, à travers différents critères tels que le sexe, le genre, le niveau d'éducation, l'appartenance régionale/ territoriale, et l'âge interagissant à des niveaux multiples et parfois simultanés.

**Critère de la situation familiale :** Sur le plan matrimonial, la strate des jeunes femmes au foyer se marient à un âge inférieur de plus d'une année à la moyenne nationale (27,2 ans en 2019).

Le critère de la situation familiale combiné avec le critère du sexe, accentue la vulnérabilité du sous-groupe 'Jeunes femmes au foyer'. Le taux de mariage précoce (avant l'âge de 18 ans) de ce sous- groupe est presque cinq fois plus grand que le taux affiché par le reste des jeunes femmes. Elles connaissent, en outre, le divorce et le veuvage avant l'âge de 30 ans à raison de 4,7 et 2,1 pour mille respectivement.

Tout comme elles cumulent déjà plus d'un enfant par femme<sup>22</sup>. Elles connaissent en outre un taux de mortalité infantile plus élevé (de 2,3%) que le taux observé parmi le reste de jeunes femmes.

**Critère du niveau d'éducation :** Le risque de discrimination devient multiple voir intersectionnel lorsqu'il est aggravé par l'adjonction du critère de l'éducation. Sur le plan de l'éducation, 15,8% de la strate des « Jeunes femmes au foyer » n'a jamais été scolarisée devenant plus exposées à la vulnérabilité. De manière générale, le taux d'alphabétisation (85,1%) et le nombre moyen d'années d'étude (6,6 années) des jeunes femmes au foyer sont nettement inférieurs à ceux enregistrés par le reste des jeunes femmes.

Le repli des inégalités scolaires opéré entre 2012 et 2019 à la faveur des progrès enregistrés en matière de scolarisation lors des deux dernières décennies prête à l'optimisme. Cette tendance à l'équité

22 - Selon le rapport du HCP 2020, sur le plan matrimonial, ces femmes se marient à un âge inférieur de plus d'une année à la moyenne nationale (27,2 ans en 2019).



des niveaux scolaires devrait entraîner, à son tour, une baisse des inégalités de revenu et de santé. **Néanmoins, ces évolutions pourraient être sévèrement compromises par les retombées négatives de la pandémie du Covid-19 sur les jeunes, dans un contexte marqué par une incidence élevée de la précarité sociale.**<sup>23</sup>

Le taux d'achèvement de l'enseignement supérieur est de 0,8% pour le sous-groupe 'Jeunes femmes au foyer' et de 7,5% pour le reste du groupe des jeunes femmes.

Plus précisément, les chances qu'une jeune femme au foyer achève un cycle d'enseignement complet se réduisent à mesure que le niveau scolaire s'élève. Autrement dit, le taux d'achèvement du cycle d'enseignement primaire est 1,4 fois plus grand pour le groupe de jeunes femmes qui ne sont pas au foyer, comparées au sous-groupe de « Jeunes femmes au foyer ». Ce rapport s'élève à 1,8 fois s'agissant de l'achèvement du collège, à 2,8 fois du lycée et à 9,4 fois de l'enseignement supérieur. Ce qui témoigne des risques d'exposition à davantage de vulnérabilité de ce sous-groupe de jeunes femmes puisque le plus fortement exposé à l'exclusion du droit à l'éducation et à la formation<sup>24</sup>.

**Au niveau du renforcement des capacités humaines**, les données nationales permettent de visibiliser des écarts entre :

- Les jeunes en cours d'éducation ou de formation suivis par les jeunes actifs occupés, étant les mieux formés et les mieux positionnés dans la hiérarchie sociale des niveaux de vie et dans l'accès à la couverture médicale ;
- Les jeunes en situation d'exclusion sociale, dit NEET purs, qui tendent à faire partie des classes ayant le moins accès à l'éducation et à la formation et des niveaux de vie au côté des jeunes femmes au foyer.

**La vulnérabilité économique**, d'autre part : ce sous-groupe de « Jeunes femmes au foyer » est caractérisé par le fait que leurs ménages sont dirigés par des personnes cumulant un nombre moyen d'années d'études inférieur de 26,3% à celui des personnes dirigeant les ménages des autres jeunes femmes. Ce rapport est de 6,1% pour le niveau de vie mesuré par la dépense annuelle moyenne par personne et de 10,8%<sup>25</sup> pour la vulnérabilité économique.

---

23 - *Idem*, pp. 43-42

24 - RNDH, 2017

25 - *Idem*

### 1.3 Être jeune au Maroc de nos jours

#### Le critère de l'appartenance régionale/ territoriale

Dissociées des 'Jeunes NEET purs', les jeunes femmes au foyer sont plus nombreuses en milieu rural et dans les régions à faible développement humain.

En effet, sur le plan régional, les régions où la proportion des jeunes en éducation/formation est inférieure à la moyenne nationale sont Marrakech-Safi, Beni Mellal- Khénifra, Draa-Tafilalet et l'Oriental. C'est globalement dans ces mêmes régions que l'incidence des jeunes femmes au foyer est relativement élevée. L'occupation économique des jeunes est, comme on devrait s'y attendre, moins fréquente dans les régions où l'éducation/formation est moins développée, ou encore dans celles où le statut de 'Jeunes femmes au foyer' est plus répandu. C'est le cas des régions de Beni Mellal-Khénifra, de Draa-Tafilalet, de Souss-Massa et du Sud.

Ceci étant, la strate des « Jeunes NEET purs » ainsi définie est plus prépondérante parmi les jeunes de sexe féminin. Son poids démographique dans la population jeune est assez élevé quel que soit les régions du Royaume, oscillant entre 24% et 30%. Mais c'est dans les régions de l'Oriental et du Souss-Massa que ce poids est nettement supérieur à la moyenne nationale (26,4%).

Enfin, cette marginalisation sociale des jeunes reproduit les inégalités sociales tout en mettant en avant le caractère systémique des discriminations du sous-groupe et consolide la dynamique qui se produit lorsque différents axes de discrimination s'entrecroisent.

D'autre part, ces comparaisons montrent clairement que la stratification des jeunes ne s'écarte pas de la stratification sociale de la population, et qu'elle risque de perpétuer la concentration de la société marocaine, et les interactions entre les niveaux d'inégalité générés par les structures sociales (relations de pouvoir, dominance), les pratiques sociales, les représentations symboliques et les constructions identitaires.



# MÉTHODO- LOGIE DE L'ENQUÊTE



L'étude s'appuie sur certains critères de l'approche de la sécurité humaine, qui permettent de dégager les points essentiels à prendre en compte dans toute analyse multidimensionnelle contextualisée. Le but est de mesurer le sentiment de la sécurité et/ou l'insécurité chez les jeunes marocains en identifiant leurs besoins, leurs vulnérabilités, leurs capacités et les causes profondes de leur sentiment d'insécurité.



## 2.1 Les axes de l'enquête

Dans cette perspective, l'étude s'intéresse à cinq dimensions de la sécurité humaine :

La première, '**Insécurité dans la famille**', se concentre sur le sentiment de sécurité des jeunes à la maison et avec les amis, et donne un aperçu de leurs rapports familiaux et de leur considération des relations d'amitié.

La deuxième dimension, '**Insécurité économique**', s'interroge sur la situation économique, son impact sur le moral des jeunes, leur capacité à surmonter les difficultés de la pénurie des opportunités d'emploi et le degré de leur inquiétude.

La troisième dimension, '**Insécurité personnelle dans les espaces publics**', explore les perceptions des jeunes à l'égard des autorités publiques et examine les menaces, les violences et les contraintes qui nuisent à leur liberté d'expression et à leur accès aux espaces publics.

La quatrième dimension '**Insécurité sanitaire**' mesure la santé mentale et physique des jeunes et s'intéresse à leur vécu pendant la crise du Covid-19.

Enfin, la cinquième dimension «**Insécurité politique**», s'intéresse aux formes de la participation citoyenne des jeunes dans la vie publique (élections et engagement associatif) et explore leurs attitudes et opinions à l'égard des partis politiques, de la politique, de la démocratie, de l'État de droit et de la justice sociale en général.

## 2.2 La méthodologie

L'étude a adopté une approche d'enquête inclusive et participative qui combine trois méthodes (*questionnaire, focus-groupes et récit de vie*), conciliant une enquête quantitative rigoureuse et une enquête pour explorer les perspectives des jeunes Marocains. Un effort particulier a été fourni pour ne pas atteindre uniquement les jeunes facilement accessibles (instruits), mais également ceux qui, d'ordinaire, n'ont pas assez d'opportunités dans les différents espaces de la participation citoyenne. Notre finalité était de libérer la parole des jeunes et d'éviter de reproduire ce que l'étude cherchait précisément à combattre, à savoir leur exclusion.

Nous avons donné la parole à des jeunes aux profils extrêmement variés : des jeunes issus des milieux familiaux et sociaux différents, des jeunes appartenant à une fourchette d'âge la plus large possible (18 à 34 ans), étudiants universitaires, des jeunes peu ou moins instruits, des jeunes au chômage, des jeunes en situation d'handicap, des jeunes célibataires et d'autres mariés, des jeunes en situation difficile, des jeunes épanouis et d'autres souffrants de déceptions profondes, etc.). Tous, sans exception, ont apprécié le fait d'avoir été écoutés, et pris en compte. Une soif d'être entendus qui en dit long sur leur sentiment d'être trop peu concertés sur les sujets qui les concernent, et qui oblige chacun d'entre nous, adultes, parents, professionnels ou politiques, à reconsidérer les problématiques des jeunes, mais aussi leurs ressources, leurs talents, leurs idées et leur créativité. Le but ultime étant de les intégrer comme composante de la solution.

Notant ici que l'enquête s'est, principalement, polarisée sur le/la jeune citoyen(e) en tant que moteur du changement. L'objectif étant de faire un retour aux territoires ayant connu des mouvements contestataires ces 15 dernières années ; et ce, pour comprendre les rapports causaux entre la crise dans certains territoires et la situation des jeunes, leurs statuts, leurs regards et leurs attentes en termes de droits et de besoins d'inclusion socio-économique et de justice sociale. Ce choix méthodologique nous a conduit à nous désintéresser de la dualité spatiale urbain/ rural (ville-compagne), comme de la question de l'identification et de la représentation du soi chez le/la jeune.

Ainsi, l'étude a été réalisée à partir d'une approche progressive en trois temps : **Le premier temps** de préenquête (juin-juillet 2021) a été consacré au développement du questionnaire afin de mesurer son degré de

## 2.2 La méthodologie

compatibilité avec la réalité sociale et culturelle des jeunes marocain.e.s; **le deuxième temps** (octobre 2021) affecté à l'enquête quantitative par questionnaire administré en face-face et **le troisième temps** (novembre 2021) accordé à l'enquête qualitative par focus-groupes régionaux (8 groupes de discussion) et par récits de vie (8 jeunes dont 4 jeunes femmes). Ainsi, ce sont 1542 jeunes qui ont été directement consultés au cours de l'étude. Pour réaliser cet objectif, nous avons travaillé avec 13 enquêtrices et enquêteurs, actifs dans les réseaux associatifs locaux, qui étaient parvenus à établir des liens de confiance solides avec les jeunes sur le terrain.

La mixité des méthodes de collecte des données, la structure de l'échantillon et les critères de recrutement des participants à l'étude nous ont donné un modèle réduit de la population jeune marocaine. Les critères (1) des classes d'âge (18 à 24, 25 à 29 et 30 à 34 ans) et (2) du sexe, nous ont ouvert l'accès à des comparaisons et confrontations de la situation actuelle des jeunes marocains sur la base de l'intersectionnalité. Le nombre important d'informations apportés par la constance des questions posées (93 dans le questionnaire, 26 dans les focus-groupes régionaux et 5 dans les entretiens du récit de vie), ont permis une analyse systémique du sentiment de sécurité chez les jeunes Marocains dans ses différentes dimensions (personnelle, familiale, sociale, économique, sanitaire et politique).

### 2.2.1 Le plan de sondage

L'enquête par questionnaire s'est étayée sur un échantillonnage par méthode des quotas. Nous avons proposé, conformément aux termes de référence de la mission, de répartir l'échantillon (1200 enquêtés) par zone selon un choix optimal basé sur deux critères objectifs :

**Le 1<sup>er</sup> critère :** Le choix des zones urbaines où les jeunes avaient montré un certain engagement lors de manifestations sociales locales (en se référant à leur présence dans les manifestations sociales locales pendant la période 2008-2018).

**Le 2<sup>ème</sup> critère :** Le rééquilibrage du plan de sondage en s'appuyant sur le rapprochement de la structure de l'échantillon avec le poids démographique des jeunes dans le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2014 au niveau des zones de l'enquête.



	18-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	% P. Jeunes	N. P Jeunes	Population légale
Province d'Al Hoceima	2,0	10,1	9,6	8,1	29,8	119097	399654
Province de Khouribga	1,8	8,7	7,5	7,4	25,5	49227	193372
Province de Jerada	1,9	8,7	8,4	7,7	26,7	29039	108727
Préfecture de Marrakech (Ménara)	1,7	8,9	8,1	8,0	26,7	109710	411094
Province de Sidi Ifni	1,8	8,6	7,7	7,3	25,4	29370	115691
Province de Zagora	2,3	10,7	8,1	7,1	28,2	86644	307306
					<b>27,5</b>	<b>423086</b>	<b>1535844</b>

Tableau 1. Quotas des zones de l'enquête quantitative selon les RGPH-2014

L'optimisation nous a conduit à ce qui suit :

**Le choix de six localités**, à savoir (1) la Province d'Al Hoceima (épicerie du Hirak du Rif en 2016) ; (2) la Province de Khouribga (foyer de contestation des jeunes chômeurs en 2011) ; (3) la Province de Jerada (secouée par les protestations sociales en 2018) ; (4) la Préfecture de Marrakech (affectée par l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur le secteur du tourisme qui emploie une proportion importante des jeunes importante) ; (5) la Province de Sidi Ifni (démarquée par l'avènement du mouvement des protestations sociales de 2008) ; et (6) la Province de Zagora (connue par ces manifestations de la soif, dans un contexte de pénurie d'eau en 2018).

Pour assurer l'équilibre de la représentativité de l'échantillon, **un redressement du plan de sondage** a été effectué en calculant les variables de quotas selon la fonction suivante : (1) définir la quote-part de (1) la Province de Khouribga et (2) la Préfecture Marrakech-Ménara sur la base de la population urbaine ; et les 5 autres zones sur la base de leur population globale (rurale et urbaine), ensuite (2) donner un avantage aux deux provinces les moins peuplées (0,05 point pour la Province de Jerada et 0,015 pour la Province de Sidi Ifni).

## 2.2 La méthodologie

	N. P 18- 34 ans	Quote-part	Quotas
Province d'Al Hoceima	119097	0,28	349
Province de Khouribga	49227	0,12	144
Province de Jerada	29039	0,07	99
Préfecture de Marrakech	109710	0,26	322
Province de Sidi Ifni	29370	0,07	112
Province de Zagora	86644	0,20	254
	<b>423086</b>	<b>100%</b>	<b>1239</b>

Tableau 2. Rééquilibrage des quotas des zones de l'enquête quantitative

Ensuite, il a été suggéré aux enquêteurs, dans la mesure du possible, que le genre et l'intersectionnalité (handicap, variétés de distance par rapport au centre-ville, conditions de vie, profil socio-économique, entre autres) soient pris en considération dans le choix des jeunes enquêtés. Au total, 1239 jeunes ont participé aux consultations de l'enquête quantitative : parmi eux 83% avaient moins de 30 ans, 47% étaient des jeunes femmes, et 2 enquêtés non identifiés par rapport à la catégorie du sexe.

Toutefois, par rapport aux strates d'âge, l'échantillon est non probabiliste<sup>26</sup>, il est composé de 26% (n=322) de jeunes entre 18 à 21 ans, 30% (n=378) entre 22 à 25 ans, 32% (n=396) entre 26 à 29 ans et 13% (n=161) entre 30 à 34 ans.

### 2.2.2 Les focus-groupes

La phase qualitative qui a suivi l'étape de l'enquête quantitative a été substantielle. Elle s'est concentrée sur les jeunes des grandes agglomérations pour communiquer sur leur vécu, leurs comportements et attitudes au quotidien, leur vision des forces sociales et des 'idéaux collectifs' transmis aux individus (l'identité nationale, la religion, la famille, etc.), de leurs aspirations et inquiétudes, de leurs pratiques, besoins et attentes pour se sentir en sécurité, en liberté et dans une société juste » et « équitable ».

Chacun des huit focus-groupes régionaux organisés a duré environ 2 heures 45 minutes et 10 à 12 jeunes y ont assisté. Le choix des localités

26 - L'échantillonnage non probabiliste est une méthode qui consiste à sélectionner des unités dans une population en utilisant une méthode subjective (c'est-à-dire non aléatoire). Il s'agit d'une méthode qui dépend fortement de l'expertise des chercheurs. Elle est le plus souvent utilisée pour les études exploratoires déployant une proportion plus petite par rapport à la taille prédéterminée de l'échantillon probabilisé. Les chercheurs utilisent cette méthode dans les études où il est impossible de procéder à un échantillonnage probabiliste aléatoire pour des raisons de temps ou de coût.

a été aléatoire. Le seul critère retenu était de cibler quatre grands bassins urbains régionaux. En s'appuyant sur le réseau associatif national de l'Institut, nous avons opté pour les axes urbains suivants : (1) Axe Casablanca-Rabat, (2) Marrakech- Safi, (3) Tanger-Tétouan, (4) Fès-Meknès.

Les huit focus-groupes ont connu un déroulement unifié et structuré selon le schéma suivant :

Activités	Durée
Bienvenue et présentation des participant(e)s	10 mn
Présentation des objectifs de la discussion en groupe	5 mn
Co-Construire les règles de base de la discussion en utilisant un jeu 'brise-glace'	15 mn
Discussions animées en 3 petits groupes et en 4 séances de présentation sur chaque thème de l'enquête	100 mn
Synthèse et validation collective des outputs des discussions	15 mn

Tableau 3. Les activités des focus-groupes régionaux

La meilleure pratique a consisté à organiser dans chacune des 4 grandes villes deux focus-groupes séparément : Un le matin et le deuxième l'après-midi, comme présenté ci-dessous :

Axe urbain	Date et lieu	Horaire
Casablanca-Kenitra	Le 28 novembre 2021 à Casablanca	<b>FG1- Rabat-Salé et Kenitra :</b> 10.30 à 12.30 <b>FG2- Casablanca-Settat :</b> 15.30 à 17.30
Tanger-Tétouane	Le 27 novembre 2021 à Tanger	<b>FG1- Tétouane :</b> 10.30 à 12.30 <b>FG2- Tanger :</b> 15.30 à 17.30
Fès- Meknès	Le 04 décembre 2021 à Fès	<b>FG1- Meknès :</b> 10.30 à 12.30 <b>FG2- Fès :</b> 15.30 à 17.30
Marrakech- Safi	Le 04 décembre 2021 à Marrakech	<b>FG1- Safi :</b> 10.30 à 12.30 <b>FG2- Marrakech :</b> 15.30 à 17.30

Tableau 4. Agenda des focus-groupes régionaux

## 2.2 La méthodologie

Chaque groupe de discussion régional a rassemblé des membres d'une communauté urbaine âgés entre 18 et 34 ans : (1) les filles et les hommes y ont été représentés d'une manière égalitaire, (2) les personnes fragiles, notamment les personnes en situation d'handicap et autres, y ont été aussi représentées, (3) les participants ont été répartis en trois petits groupes de discussion (*le premier mixte, le deuxième composé des jeunes filles et l'autre de jeunes hommes*) et (4) l'hétérogénéité et la différence (*la couleur de peau, le genre, le statut social, l'itinéraire résidentiel et familial, etc.*) ont représentés des critères vivement recommandés.

Les questions étaient ouvertes, dans le but de stimuler une discussion informelle avec et entre les participants qui ont été invités à :

- Définir la position originelle dictant le sentiment de sécurité humaine chez la/le jeune Marocain(e) ;
- Donner des avis et des explications sur l'exercice de la citoyenneté et les principales valeurs dans la société marocaine d'aujourd'hui ;
- Citer et expliquer différentes situations réelles d'insécurité humaine vécues par elles/ eux et par leurs pairs ;
- Citer et expliquer leurs principales aspirations, attentes et défis par rapport à un vivre-ensemble sûr, juste et équitable.

### 2.2.3 Le récit de vie

Le récit de vie ou l'histoire personnelle repose sur une méthodologie qualitative centrée sur 4 jeunes (dont la moitié est constituée de jeunes femmes) parmi les participants aux huit focus-groupes régionaux. Il a été demandé à chaque jeune, d'une manière individuelle et isolée, de fournir un récit à la première personne de son parcours de vie, son état d'esprit actuel, ses inquiétudes, ses attentes vis-à-vis de la société et de l'État, ses rêves et sa perspective personnelle de vie en sécurité. Le défi était de solliciter un retour sur la propre expérience de vie du jeune interviewé. La démarche a consisté à :

- Déceler progressivement les interactions complexes entre la vie des jeunes en tant qu'individus et les contextes familiaux, sociétaux et institutionnels dans lesquels ils vivent ;
- Donner la parole à des jeunes 'ordinaires' appartenant à différents

univers sociaux pour raconter leur expérience de vie. Le but étant de faire de leur voix un corpus utile pour appréhender les sens concrets du sentiment d'insécurité chez le/la jeune marocain(e) ;

- Permettre aux individus de transmettre et de mettre les mots sur leurs histoires.

Ainsi, le but de ces récits est de servir à brouiller et relativiser les croyances communément admises sur ce qui est considéré comme 'la vérité' sur la jeunesse marocaine d'aujourd'hui. Cela dit, les témoignages obtenus lors de ces récits sont indicatifs et ne peuvent donc être généralisés au-delà des personnes interviewées.

### 2.3 Les questions examinées dans l'enquête

L'enquête a accordé une attention particulière à de nombreuses questions vitales sur la perception de la sécurité humaine chez les jeunes, dans ce cadre, elle s'est attachée à répondre à la question suivante : **Être un jeune et vivre en sécurité au Maroc de nos jours : ça veut dire quoi ?**

En d'autres termes :

- Quelles sont les principales difficultés auxquelles se heurtent les jeunes femmes et les jeunes hommes en matière de sécurité humaine, et quelle est l'incidence de ces difficultés sur leur vie et leur rapport au monde (à l'échelle familiale, sociale et politique) ?
- Quels facteurs pourraient favoriser et soutenir la participation citoyenne des jeunes dans la vie publique ainsi que dans les institutions ? Quels sont les facteurs qui empêchent les jeunes de se sentir en sécurité dans les différentes dimensions de la vie collective ?
- Que recommandent les jeunes afin de renforcer le leadership de la jeunesse en vue de bâtir une société ouverte et un État de droit qui accepte le jeune en tant que solution et non en tant que problème ? Ont-ils un avis particulier sur la façon dont le gouvernement, les conseils élus, les instances publiques, les structures de la médiation sociale et politique, traitent les questions de l'inclusion sociale et économique des jeunes ?

## 2.3 Les questions examinées dans l'enquête

Globalement, l'enquête se divise en six sections :

<b>SECTION 1</b>	La section 1 introductive, porte sur des questions d'ordre général concernant la localisation, le profil démographique, le statut social, la situation familiale, le logement, les besoins quotidiens vitaux et la langue/ ou les langues parlées au sein de la famille et dans la vie publique.
<b>SECTION 2</b>	La section 2 examine des questions sur le sentiment de la sécurité au sein de la famille et avec les amis et les points de vue des jeunes sur le sentiment d'appartenance sociale, leurs relations avec les membres de la famille et leurs préférences en ce qui concerne l'amitié et les qualités humaines à prendre en compte dans la vie quotidienne.
<b>SECTION 3</b>	La section 3 aborde les aspects économiques dans la vie des jeunes. Elle se focalise sur l'évaluation de leur situation actuelle, leur rapport au travail et leur inquiétude vis-à-vis de la crise Covid-19 sur le marché d'emploi.
<b>SECTION 4</b>	La section 4 traite l'ordre social et l'accès à l'espace public. Elle offre également une réflexion sur les expériences sociales personnelles des jeunes interviewés, leurs rapports aux autorités publiques, leurs avis sur l'insécurité dans la voie publique, les formes d'exclusion et de violence auxquelles les jeunes sont exposés.
<b>SECTION 5</b>	La section 5 fournit un aperçu sur la santé chez les jeunes. Son objectif est d'identifier les déterminants sociaux de la santé et du bien-être chez les jeunes, les comportements qui compromettent leur santé (comme le tabagisme, l'alcoolisme, etc.), et l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur leur santé psychologique, sur le climat familial et sur leur quotidien.
<b>SECTION 6</b>	La section 6 est consacrée à la dimension politique de la sécurité humaine. Elle s'intéresse aux conceptions stéréotypées chez les jeunes en matière de participation citoyenne, d'engagement politique et civique. Elle s'attache à savoir leurs avis sur les partis politiques, sur les élections ; sur la gouvernance publique, sur les approches programmatiques des questions de la jeunesse dans l'action publique, sur certaines décisions politiques actuelles (la généralisation du vaccin contre la Covid-19, le passe-vaccinal et la limite d'âge pour accès au concours d'instituteurs) et sur les priorités de la moralisation de la vie publique.

Graphique 1. Les axes de recherche de l'enquête

## 2.4 La structure du rapport

Après la présentation de la méthodologie de l'étude (Chapitre II), le rapport examine les résultats de l'enquête dans le Chapitre III autour des cinq questions clés de la sécurité humaine exposées ci-dessus dans l'introduction (Chapitre I).

Conformément au modèle conventionnel des rapports de mission, les résultats et les conclusions de l'analyse sont présentés, d'une manière globale, dans le résumé exécutif, tandis que les détails sont cités dans le Chapitre III. La mission a, également, développé un ensemble d'outils de collecte des données (questionnaire, guide de discussion en focus-groupes et récits de vie) qui peuvent être consultés dans les annexes.

# RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

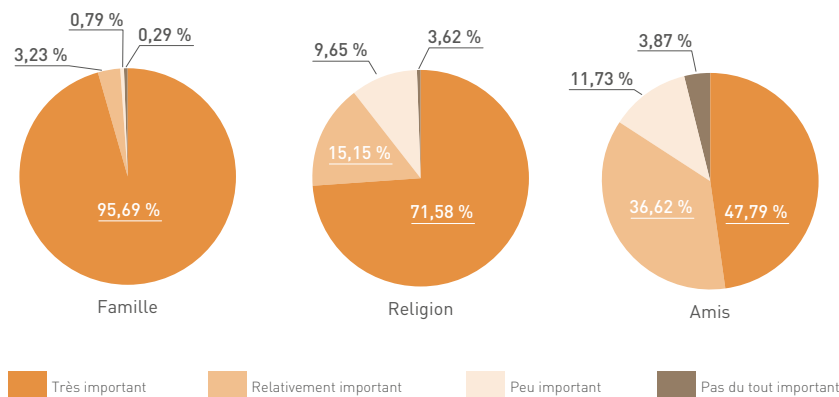




**S**uivant l'approche du cycle de vie de la transition des jeunes vers l'âge adulte, l'analyse commence (**section 1**) par un focus sur le système de valeurs en se focalisant sur la famille, la religion et l'amitié. A ce niveau les résultats déterminent dans une large mesure, le degré de stabilité émotionnelle et psychologique du jeune et les opportunités de sa socialisation. La **section 2** traite de la situation de l'emploi des jeunes, avec un accent particulier sur l'état d'esprit des jeunes chômeurs. Dans la **section 3**, l'analyse se déplace vers la santé, en centralisant le questionnement sur l'impact psychique et familial du Covid-19, l'hygiène de vie, le bien-être et les risques comportementaux permettant d'établir la prévalence des conduites des jeunes face à la gestion de leur santé. Ensuite, la **section 4** propose un décryptage des liens de la jeunesse avec l'espace public et fait le point sur les grandes tendances d'évolution de ces relations à l'heure actuelle ; elle apporte, aussi, des éléments de réponse sur la perception par les jeunes des espaces publics : sont-ils des espaces accessibles ? Les jeunes sont-ils satisfaits des rapports de domination/ d'autorité dans ces espaces ? La **section 5** s'intéresse aux perceptions de la société dans son ensemble et avec des aspects particuliers de la coexistence sociale, comme la politique et l'engagement civique, en explorant les sentiments d'identité, la satisfaction de l'appartenance nationale, les attitudes et aspirations des jeunes à l'égard de la démocratie, des partis politiques, des élections, des associations et des besoins de la moralisation de la vie publique. Enfin, l'analyse se termine par un récapitulatif des principaux résultats.

### 3.1 Famille, religion et amitié

De manière générale, les résultats de l'enquête indiquent que la majorité des jeunes affirment et revendiquent l'importance de la famille et de la religion<sup>27</sup> (respectivement 96%<sup>28</sup> et 72%), et dans une moindre mesure celle de l'amitié (48%).



Graphique 2. La famille, l'amitié et la religion chez les jeunes

En outre, l'importance des amis dans la vie des jeunes a tendance à diminuer avec l'âge. Ainsi, les jeunes de 18 à 25 ans (56%) ont 7,6 points de plus que ceux de 26 ans et plus. La tendance est moins prononcée quant à l'importance de la présence du soutien familial, avec une très légère différence de 0,8 point entre les jeunes de 18 à 25 ans (96%) et ceux de 26 ans et plus.

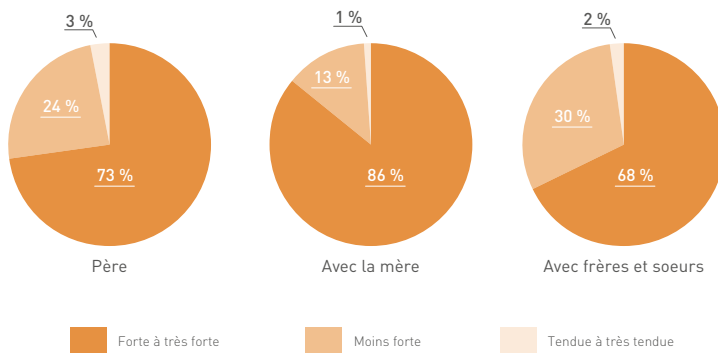
En ce qui concerne l'importance de la religion, la tendance est inversée avec une différence de - 3,1 points entre les jeunes de 18 à 25 ans (42,9%) et ceux de 26 ans et plus. Lorsqu'on examine la sensibilité à ces trois valeurs selon la différence du genre, on constate que les jeunes femmes sont moins sensibles à l'amitié que les hommes (27% contre 74%). Cependant, elles sont plus attachées à la religion avec 42% contre 35% chez les jeunes hommes. En ce qui concerne les liens à la famille, quel que soit leur sexe, ou leur niveau d'études et/ou leur milieu de résidence, la différence entre les jeunes femmes et hommes n'est pas visible (93% chez les femmes contre 92,85% chez les hommes)

27 - Dans ce contexte, la notion de 'religion' renvoi au sentiment d'appartenance 'communautaire' à l'Islam, et l'acceptation de ses croyances et de certaines pratiques rituelles.

28 - Cette proportion d'attachement à la famille est presque la même enregistrée dans l'enquête FES de 2016 (écart de 4+ points) sur les jeunes dans la région MENA ; <https://mena.fes.de/topics/youth-study/>

Pour les participants à l'enquête, la famille reste le seul filet de sécurité face à l'insécurité économique. Les jeunes hommes et femmes sont eux-mêmes intéressés par la consolidation des liens familiaux, surtout avec leurs parents : 86% d'entre eux ont exprimé

leur dépendance à l'égard de leurs parents (*logement et prise en charge financière de tous les besoins quotidiens*). Dans le même temps, 80% considèrent leurs relations avec leurs mères comme fortes à très fortes (contre 63% avec leurs pères et 68% avec leurs frères et sœurs).



Graphique 3. Les relations familiales des jeunes

Toutefois, l'importance de la religion se confirme chez les deux sexes : 87% des répondants ont jugé qu'elle l'est (Voir le graphique 2). Malgré ce niveau d'importance de la religion, les jeunes semblent se désintéresser à toute forme d'engagement politique en faveur de la défense de l'Islam et des musulmans dans le monde, tant dans l'ensemble que par rapport aux strates d'âge : seuls 5 sur 100 jeunes (comme l'illustre le graphique 55 dans la section 5 'les jeunes et la politique') se disent intéressés par cette composante.

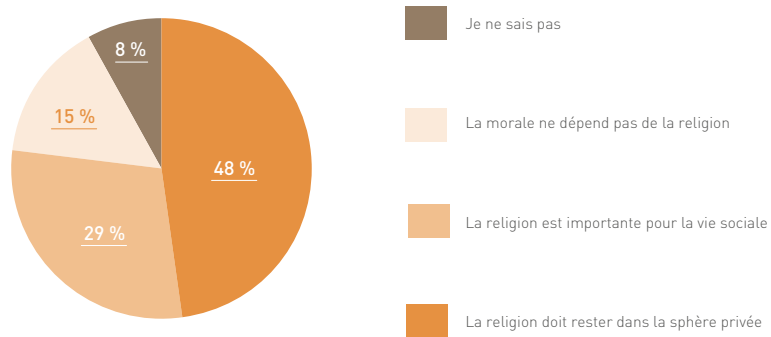
Pour les participants à l'enquête, la religion est d'abord un cadre de conduite individuelle et sociale axée sur le bien-être et l'autodiscipline, ce qui en fait davantage un canal pour une spiritualité modérée et adaptée aux structures communautaires marocaines.

La religion n'a de cadre que communautaire, les pratiques individuelles seraient inexistantes et dans le meilleur des cas faibles et marginalisées. La contrainte sociale, l'exigence d'une grande conformité aux normes sont fortes dans les communautés dont la cohésion est basée sur la similitude entre ses membres (...) Au Maroc, la description des pratiques religieuses a privilégié des acteurs collectifs tels que la tribu, le lignage, la ZAOUIA, etc. Selon Berque, les structures communautaires (tribus, villages, lignages etc.) constituent des cadres essentiels à l'intelligence des pratiques religieuses locales. Les rituels étudiés, notamment les repas rituels communs (MA'ROUFS), comprennent plusieurs phases<sup>29</sup>.

29 - El Ayadi Mohammed, Rachik Hassan et Tozy Mohamed, 2007. L'Islam au quotidien, Enquête sur les valeurs et les pratiques religieuses au Maroc, in 'Religion et Société' Collection dirigée par Mohamed-Sghir Janjar, Éditions Prologues, pp.91-90

### 3.1 Famille, religion et amitié

Cependant, la religion ne sert pas des objectifs politiques ou idéologiques ; lorsque l'on trouve des degrés élevés de piété, cela se ressent principalement au niveau individuel, et non plus en termes de contrainte sociale à imposer pour les autres. Le graphique suivant met en clair les sens de la religion chez les jeunes. Selon 48% des répondants, la religion doit être limitée à la vie personnelle, 29% pensent que la religion doit guider la vie sociale et 15% estiment que la morale ne dépend pas de la religion. Cependant, 8% ont préféré s'abstenir de répondre.



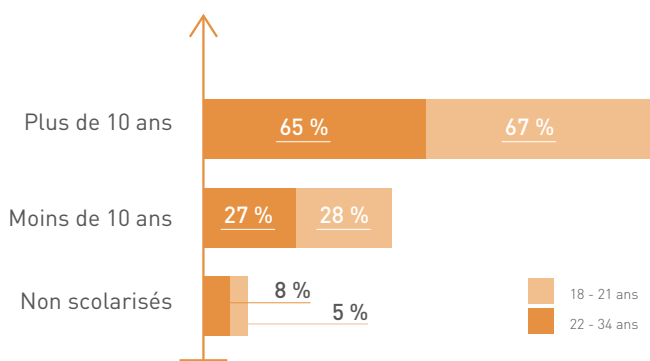
Graphique 4. La perception de la religion chez les jeunes

Le fait que 63% des répondants ne situent pas le champ de la religion dans l'espace social et moral, cela affirme que, pour les jeunes marocains, la croyance et la pratique religieuses est un libre choix qui approuve leur autonomie individuelle en matière religieuse ; « ce qui est un signe de sécularisation qui ne contredit pas la place importante accordée à la religion dans la société<sup>30</sup> ».

30 - Rachik Hassan, 2019. Generation What? Arabic Countries MAROC, enquête sur les préoccupations et la vie au quotidien des jeunes réalisée dans le cadre du projet mis en œuvre par l'ASBL EBU-UER en partenariat avec ASBU, COPEAM, Upian et Yami 2, Réf. ENI 187-381/2016, p.18

### 3.2 Emploi

Au Maroc, l'amélioration de l'accès à l'éducation est une priorité de la politique générale depuis deux dernières décennies au moins. Selon le rapport du CSEFRS de 2019, les taux de scolarisation ont d'ailleurs considérablement augmenté au cours des 20 dernières années. En 2019, l'éducation primaire universelle est atteinte et l'indice de « l'équité et de l'égalité des chances » a évolué de 0,578 en 2015 à 0,625. Cependant, dans la même période, les deux autres composantes de l'Indice National de Développement de l'Éducation (INDE) n'ont avancé que de +1,3% pour l'indicateur de la qualité de l'éducation »<sup>31</sup> (0,487 en 2018 avec une part de 30,3% de l'INDE) et de +1% pour l'indice de la « promotion de l'individu et de la société » (0,493 en 2018 avec une part de 30,8% de l'INDE)<sup>32</sup>. L'enquête dévoile que 6% des répondants n'ont jamais été à l'école (25 % d'entre eux sont des filles). Avec un écart de 2 points, la durée de fréquentation des jeunes âgés de 18-21 ans est plus longue (au moins une durée de 10 ans) que pour ceux de 22-34 ans ; ce qui approuve les légères améliorations signalées dans les différents rapports internationaux et nationaux publiés dernièrement<sup>33</sup>.



Graphique 5. Durée de la scolarité

Néanmoins, cette performance ne s'est pas traduite par une transition facile et visible des jeunes au marché du travail. La faible cohérence du système éducatif et sa désarticulation avec le système productif, fruit d'une fragilité et de longues insuffisances structurelles, fait que l'accès au travail se révèle toujours bien en dessous des attentes des jeunes<sup>34</sup>.

Les données de l'enquête démontrent que 97% des jeunes ont signalé que l'emploi pour eux est essentiel sinon vital.

31 - La qualité de l'éducation et la promotion de l'individu et de la société sont parmi les 157 indicateurs compilés pour calculer 'l'Indice National de Développement de l'Éducation' (INDE) développé par l'Instance Nationale d'Évaluation (INE). L'objectif de cette batterie d'indicateurs est de mesurer la performance de la mise en œuvre de la Vision stratégique de la réforme (-2015 2030) élaborée par le Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS). La mesure du développement de l'éducation est principalement fondée sur les trois piliers de la Vision : 'Équité', 'Qualité' et 'Promotion', ainsi que sur la cible 4 des ODD.

La qualité de l'éducation est évaluée à travers les neuf sous- dimensions suivantes : (1) les acquis scolaires, (2) le cadre de scolarisation, (3) le rendement interne, (4) l'encadrement pédagogique, (5) l'élimination du retard scolaire de plus de deux ans, (6) la qualité de l'environnement scolaire, (7) les conditions d'exercice de l'enseignant, (8) l'intégration des technologies numériques dans les écoles et (9) l'orientation scolaire. Alors que la promotion de l'individu et de la société est mesurée sur la base des neuf sous- dimensions suivantes : (1) le sentiment d'appartenance à l'école, (2) l'appréciation des matières enseignées par les élèves, (3) la valorisation et confiance des élèves dans les matières enseignées, (4) l'appréciation du métier de l'enseignant, (5) l'implication des acteurs éducatifs : degré d'emphasis sur la réussite, (6) les compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC), (7) l'intégration dans le marché du travail, (8) l'éducation tout au long de la vie et (9) la promotion de la société du savoir. (Voir le rapport publié par l'INE en 2019 sous le titre « Cadre de performance du suivi de la vision stratégique à l'horizon 2030 : niveau national 2015-2018 »

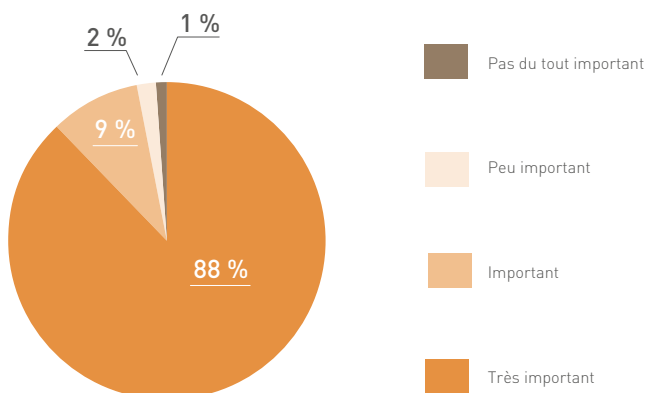
<https://www.csefrs.ma/wp-content/uploads/2019/10/Cadre-de-performance-2019-FR-web.pdf>

32 - Idem, pp. 24-23

33 - Voir le site du bureau Maroc de l'UNESCO : <http://uis.unesco.org/fr/country/ma>

34 - Bennani-Chraïbi Mounia, Farag Iman, 2007. Jeunesses des sociétés arabes : Par-delà les promesses et les menaces, in Collection : Dossiers du Cedej, Le Caire, pp. 25-18

### 3.2 Emploi



Graphique 6. L'importance du travail chez Les jeunes

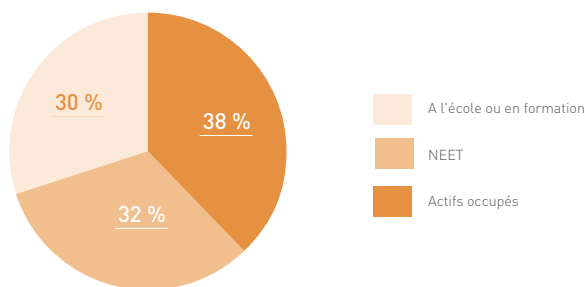
Les pourcentages de réponses concernant cette question ne sont pas homogènes. Le rapport des jeunes à l'emploi est d'autant plus crucial dans leur vie que leur niveau d'instruction est élevé : plus ils sont diplômés, plus ils se projettent dans l'identification du travail à travers sa valeur épanouissante (le travail apporte du sens à la vie). De même, 7 sur 10 des répondants diplômés de l'enseignement supérieur considèrent que la profession est un élément conférant un statut social et une 'vie épanouie'.

En réponse à la question du statut social actuel, l'enquête a relevé que 46% des jeunes actifs occupés ont un emploi précaire et qu'environ 32 % des jeunes ne sont ni à l'école, ni en formation, ni au travail (NEET) dont 71% n'ont aucun diplôme.

La majorité des répondants se sont déclarés au chômage (54%) parce qu'ils n'ont pas trouvé de travail. En ce qui concerne les profils appartenant à cette dernière catégorie, l'enquête a montré que les diplômés représentent 38%.

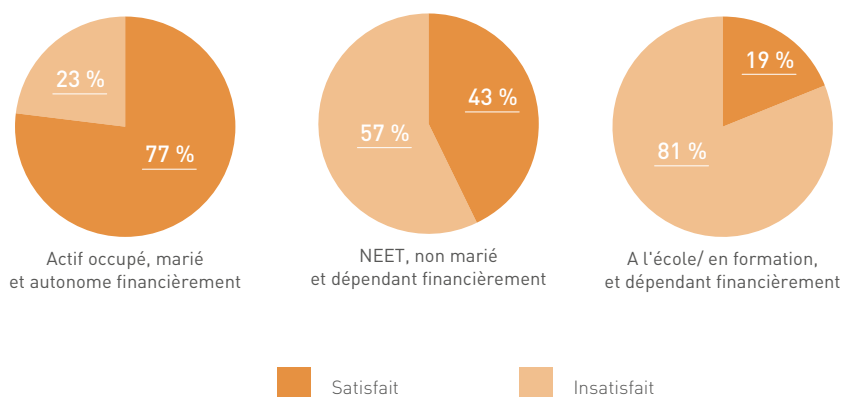
Cette réalité confirme, le constat soulevé dans les études précédentes notamment celles de la Banque mondiale (2007) et (2010), et de l'ONDH et du PNUD (2017), qui met en exergue la mauvaise situation des jeunes sur le marché du travail. Cette donne dévoile un 'effet diplôme': les clivages dans lesquels le rapport des jeunes au travail sont sensiblement plus marqués par l'importance accordée au diplôme – moyen privilégié d'accéder à des emplois intéressants<sup>35</sup>.

35 - Épiphané D, Sulzer E, 2008. 'Les jeunes et le travail : des aspirations fortes dans des modèles sociétaux différents', p.75



Graphique 7. Statut de la participation au marché du travail

L'enquête révèle, aussi, que la mobilité sociale ascendante est hors de portée pour beaucoup des jeunes : environ 6 sur 10 participants se déclarent insatisfaits par rapport à leur situation actuelle. Or, l'insécurité et la vulnérabilité semblent fortement corrélées au parcours d'autonomisation du jeune. On constate ainsi que le niveau de satisfaction varie fortement selon le niveau de stabilité de l'emploi, de l'indépendance financière et de la situation familiale.



Graphique 8. Corrélation entre le statut économique et la situation familiale

Comme l'illustre le graphique 7, le niveau d'insertion économique est déterminant : l'entrée sur le marché du travail est, en effet, centrale dans l'acquisition d'une autonomie. 77% parmi les actifs occupés se déclarent satisfaits, alors que 57 % des NEET ne sont pas satisfaits de leur situation financière et familiale actuelle et 78% s'estiment incapables de se marier. Au-delà du contexte économique défavorable, la défiance de la jeunesse par rapport à l'avenir est justifiée par la montée générale des inquiétudes sur des thématiques extrêmement variées. Cette angoisse est alimentée par une large palette puisée de l'actualité de la crise sanitaire du Covid-19 aux accidents de la route, en passant par l'incapacité à fonder un foyer et à s'autonomiser financièrement par rapport

### 3.2 Emploi

36 - Ce constat n'est pas spécifique chez les jeunes Marocains, il est plutôt général dans le monde moderne. « L'individu doit idéalement parvenir à se définir par lui-même, à ne plus dépendre avant tout de ses appartenances héritées. Ce programme découle de la philosophie des Lumières valorisant l'homme indépendant et autonome (Kant, 1784). Cela présuppose que chacun se donne ses propres règles, refusant de se plier à des ordres venus d'autorités supérieures. », François de Singly, 2008 : p.5

37 - Pascon P, Bentahar M, 1969. « Ce que disent 296 jeunes ruraux » et Pascon P, 1986. Les jeunes nous poussent à réorganiser le monde. In 30 ans de sociologie du Maroc. Bulletin économique et social au Maroc, pp. 222-220

38 - Bourdieu P, 1984. « La 'jeunesse' n'est qu'un mot », p 147

39 - Ici, l'inquiétude et l'incertitude sont employées dans le sens anthropologique de l'inconnu et de ce que l'avenir pourrait nous réserver. Elles font référence à 'un état dans lequel l'anticipation est rendue difficile par un horizon des attentes qui n'a pas été satisfait par la réalité vécue'. Si ce doute concerne donc l'avenir, l'insécurité concerne le présent et la capacité d'agir, et ce sont les jeunes disposant de faibles ressources qui sont particulièrement touchés par ce sentiment d'insécurité. Voir en détail, Douset L, 2019. 'De l'incertitude au risque : un outil heuristique', pp. 21-48 <https://journals.openedition.org/moussons/5238>

40 - <https://www.unicef.org/morocco/communiqués-de-presse/comment-les-génération-des-adolescents-jeunes-et-des-adultes-au-maroc>

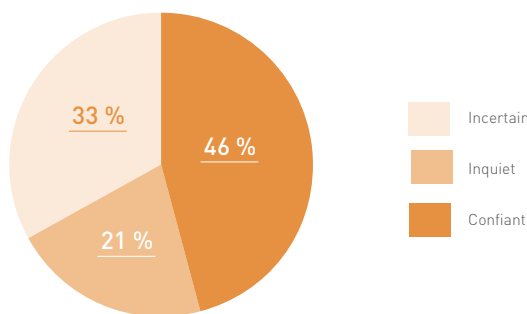
41 - Le rapport est intitulé 'La jeunesse au Moyen-Orient et en Afrique du Nord', [https://www.arabbarometer.org/wp-content/uploads/ABV\\_Youth\\_Report\\_Public-Opinion\\_Middle-East-North-Africa\\_2019-1.pdf](https://www.arabbarometer.org/wp-content/uploads/ABV_Youth_Report_Public-Opinion_Middle-East-North-Africa_2019-1.pdf)

42 - [https://www.hcp.ma/Le-Haut-Commissariat-au-Plan-met-en-ligne-le-rapport-des-resultats-detaillés-de-l-enquete-sur-la-migration\\_a2571.html](https://www.hcp.ma/Le-Haut-Commissariat-au-Plan-met-en-ligne-le-rapport-des-resultats-detaillés-de-l-enquete-sur-la-migration_a2571.html)

aux parents. Déjà en 1969, dans leur enquête, Pascon et Bentahar ont signalé que l'autonomie à l'égard des parents, la profession et le travail sont considérés comme importants dans la vie des jeunes Marocains<sup>36</sup>. Pour la majorité des jeunes, l'emploi est un gage d'estime et de réalisation de soi. Ils estiment que la société qui l'entoure n'optimise pas suffisamment ses compétences et encore moins ses désirs de travailler activement. Cette strate prétend, que son incapacité à trouver un emploi au sortir de l'école décourage son désir et son rôle dans la conduite du changement<sup>37</sup>. Pour les jeunes, le décalage dans le monde du travail alimente une espèce de sentiment de désarroi, de désespoir, (...) quelque chose qui n'est pas politique au sens établi, mais qui pourrait l'être ; quelque chose qui ressemble beaucoup à certaines formes de conscience politique à la fois très aveugle à elles-mêmes », comme le précise bien Pierre Bourdieu.<sup>38</sup>

Dans la même logique, 54% des jeunes sont inquiets ou incertains par rapport à leur avenir<sup>39</sup>. Cette proportion est presque équivalente à l'issue du sondage réalisé par l'UNICEF en 2021 auprès d'adolescents, jeunes et adultes de 21 pays dont le Maroc, selon lequel les jeunes au Maroc constituent une exception : seuls 45% des interrogés pensent que le monde sera meilleur pour les générations à venir, contre 50% au niveau mondial.<sup>40</sup>

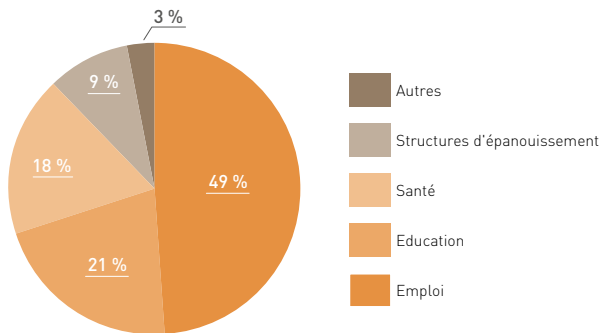
Parmi le sous-groupe ayant une perception négative de l'avenir, 5,7 sur 10 jeunes souhaitent émigrer à l'étranger quelles que soient les conditions de travail. Cette proportion est légèrement inférieure à celle issue du Baromètre arabe de 2019<sup>41</sup> (70%) ; et les raisons avancées sont très similaires à celles exposées dans l'enquête du HCP sur la migration internationale 2018-2019<sup>42</sup>, notamment en ce qui concerne la stagnation économique et l'absence d'opportunités de travail.



Graphique 9. Degrés de confiance des jeunes en leur avenir



On a également demandé aux participants à l'enquête d'indiquer quels devraient être les priorités du gouvernement actuel. Le graphique ci-dessous montre clairement que l'emploi est considéré comme la priorité principale (49%), suivi de l'éducation (21%), de la santé (18%) et des structures d'animation sportive et culturelle avec une proportion moins importante (9%).



Graphique 10. Les priorités gouvernementales selon les jeunes

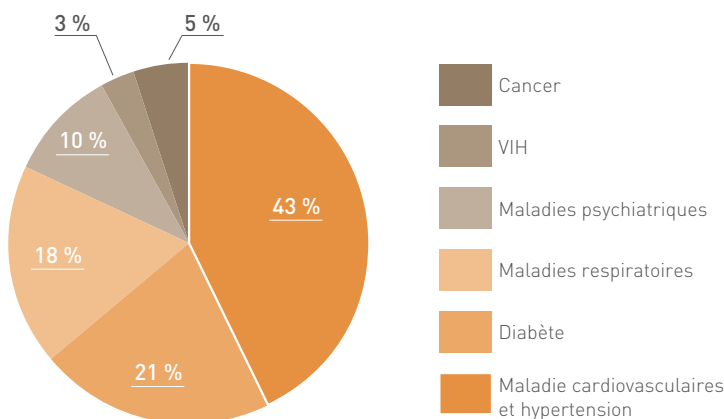
### 3.3 Santé

Dans une vision du développement humain durable, l'interdépendance des facteurs influençant les résultats en matière de sécurité sanitaire a été illustrée par les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui placent la santé au cœur du développement, chacun des huit objectifs comportant des aspects liés à la santé. Les OMD sont conçus de manière à ce que la réalisation de chaque objectif puisse avoir des retombées positives sur la santé. Le défi actuel des risques et des crises mondiales est de reconnaître que l'investissement dans une santé publique multisectorielle renforcée et dans des capacités de prévention primaire au sein de la politique nationale peut avoir des retombées positives et rapides sur la santé.

L'objectif de cette section est de déterminer les niveaux de sécurité sanitaire chez les jeunes en s'appuyant sur l'échelle des facteurs de risques adoptée par l'OMS et d'évaluer leurs attitudes et leurs perceptions du Covid-19, l'hygiène de vie, le bien-être et les risques comportementaux.

#### 3.3.1 État de santé

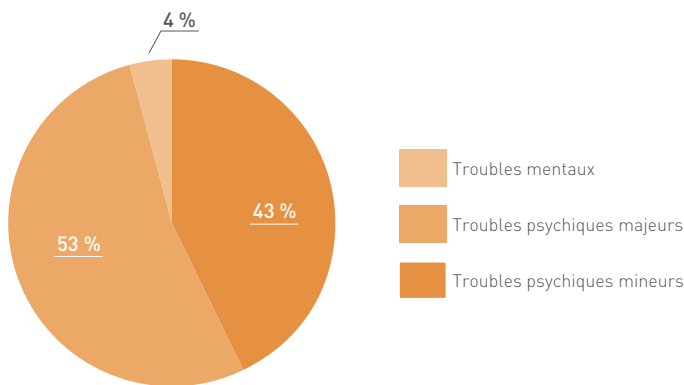
À la question « Avez-vous déjà consulté un médecin ? », 41% des personnes interrogées ont indiqué qu'ils n'ont jamais visité un médecin. 20% est la proportion des personnes qui ont découvert après la consultation du médecin qu'ils avaient une maladie chronique (physique (90%) ou psychique (10%)).



Graphique 11. La prévalence des maladies chroniques chez les jeunes concernés

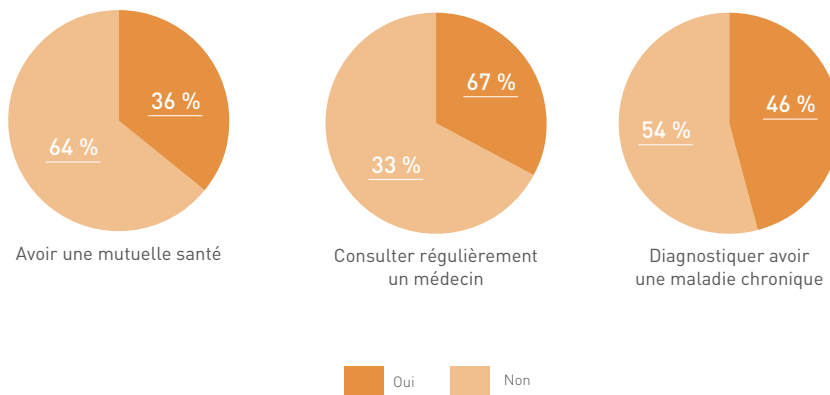
Environ 8 sur 10 des répondants ont déclaré ne jamais se sentir seuls. Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient déjà eu des inquiétudes

ou des préoccupations concernant leur santé mentale, environ 4% des répondants ont indiqué qu'ils avaient certainement eu des préoccupations et 1,8% ont indiqué qu'ils en avaient eu dans une certaine mesure. L'enquête montre aussi que sur les 49 personnes ayant déclaré qu'elles souffrent des troubles mineurs ou majeurs, 96 % reconnaissent avoir des troubles psychiques limitant leur participation à la vie sociale et entraînant un gêne dans le quotidien et 2% déclarent avoir un handicap mental (autisme, trisomie 21, ou inadaptés mentalement). Tandis que la prévalence des troubles psychiques est quasi identique chez les deux sexes (la différence est de 0,1 point).



Graphique 12. La prévalence des troubles psychiques et mentaux chez les jeunes concernés

Cependant, à la question 'Avez-vous une mutuelle santé actuellement?', 64 % ont répondu négativement, parmi eux 67% ne consultent pas le médecin même s'ils ont été diagnostiqués porteurs d'une maladie chronique.



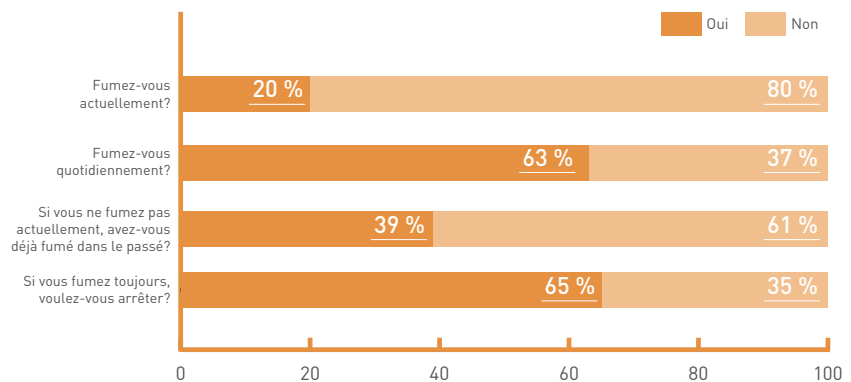
Graphique 13. Couverture sanitaire des jeunes diagnostiqués porteurs de maladies chroniques

### 3.3 Santé

Les données relatives au non-recours aux soins réguliers révèlent que (37%) des répondants ayant des maladies chroniques estiment qu'ils gèrent la maladie en recourant à des moyens non conventionnels, que 58% le font par manque de ressources financières (environ trois cinquièmes des répondants). Dans ce sens, la majorité des jeunes femmes (60%) se déclarent plus attachées à consulter le médecin, avec un score supérieur de celui des hommes (écart de 7 points), et ce malgré leur situation économique fragile.

#### 3.3.2 Consommation du tabagisme, de la drogue et de l'alcool

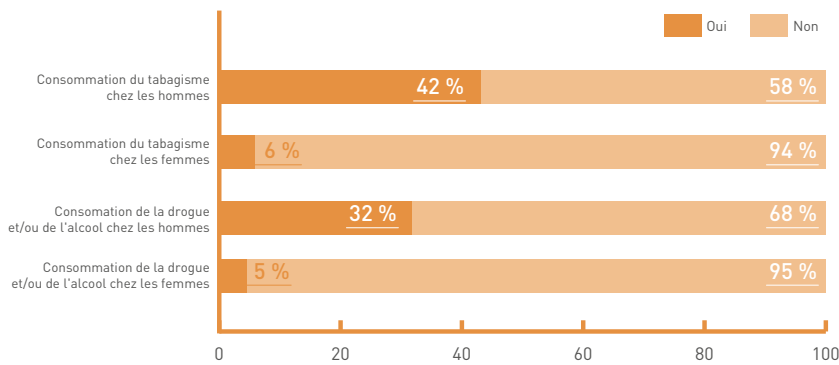
À la question 'Fumez-vous, actuellement, des cigarettes ?' un cinquième (20%) fume aujourd'hui du tabac dont plus de 6 sur 10 quotidiennement. La proportion chez les jeunes femmes est de 6% et celle chez les hommes voisine les 42%. La prévalence du tabagisme enregistrée dans l'enquête reste au-dessus (+2 points) de la prévalence nationale chez les personnes de 15 ans et plus<sup>43</sup>. 29% de ceux qui ont fumé dans le passé et un peu plus des cinq cinquièmes 65% parmi ceux qui fument toujours, aimeraient arrêter de le faire définitivement.



Graphique 14. Le tabagisme chez les jeunes

En réponse à la question suivante : '**Actuellement, consommez-vous de la drogue ou de l'alcool ?**', un peu moins d'un quart des participants à l'enquête (19%) consomment de la drogue et/ou de l'alcool, parmi eux 74% sont des fumeurs de tabac. Chez les jeunes femmes, le taux d'incidence est 5%, un peu moins de celui du tabagisme, contre 32% chez les hommes.

43 - <https://www.sante.gov.ma/Pages/Communiqués.aspx?IDCom=286>

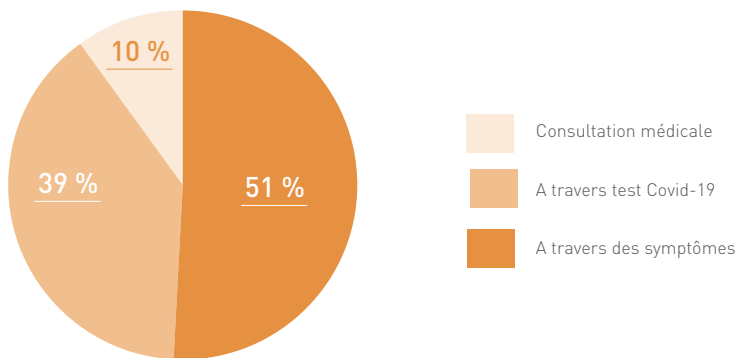


Graphique 15. La consommation du tabagisme, de la drogue et/ou de l'alcool chez les jeunes

### 3.3.3 Impact de la Covid-19

Déclaré par l'OMS en mars 2020, la Covid-19 a donné lieu à une expérience mondiale sans précédent de restrictions et de confinement, de peur et de perte, d'incertitude extrême et de routines quotidiennes radicalement modifiées. Bien qu'il soit encore trop tôt pour tirer des conclusions générales sur l'importance de la pandémie, l'idée principale de cette enquête était d'interroger les jeunes sur son impact tant sur le plan personnel, émotionnel et psychologique que sur le plan familial et social.

L'enquête confirme que 32% des interrogés ont été infectés par la COVID-19, alors que seulement 2% ne savent pas s'ils l'ont été. Parmi les personnes ayant déclaré qu'elles ont déjà contracté le coronavirus, un peu plus de cinq sur dix l'ont reconnu par des symptômes sans faire un test ou une consultation médicale.

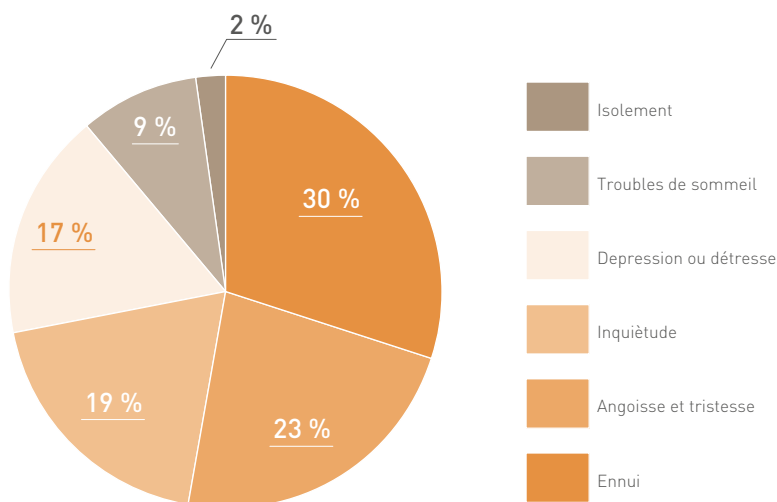


Graphique 16. Reconnaissance de coronavirus

### 3.3 Santé

Cependant, à la question « Avez-vous respecté les règles de la quarantaine et d'isolement quand vous étiez malade ? », 81% des personnes interrogées ont déclaré « OUI ».

Quant à la question de savoir si le confinement a eu un impact significatif sur leur santé mentale, environ quatre sur dix (37%) ont répondu positivement. Les résultats de l'enquête montrent qu'environ 53% des jeunes estiment que pendant le confinement, ils se sont sentis ennuyés, angoissés et/ ou inquiets.

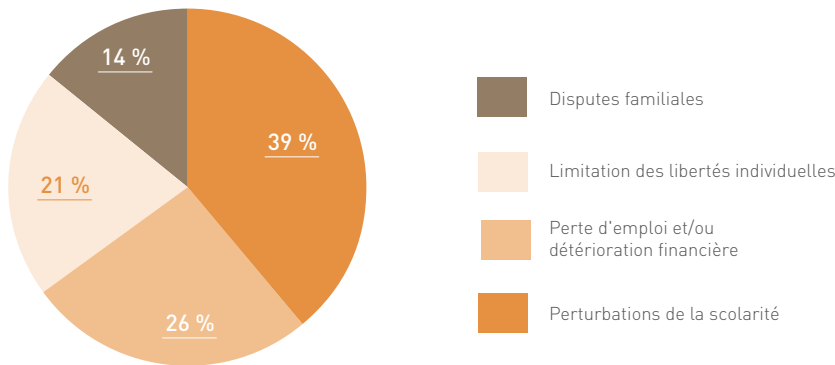


Graphique 17. Impact du confinement sur la santé mentale des jeunes

Pour la plupart des participants à l'enquête, la principale préoccupation a été la perturbation de leur vie quotidienne et la perte du soutien social et émotionnel des camarades et amis dans les lieux de l'éducation et de l'enseignement et dans l'espace public. Ces résultats confirment ceux des études réalisées ces deux dernières années par l'OMS, l'OCDE et autres<sup>44</sup>.

Il est intéressant de noter également que plus de 38 % des jeunes interrogés ont indiqué que leur environnement familial avait été affecté de manière négative ou fortement négative par la COVID-19. Pour eux, les mesures de distanciation sociale, de confinement et d'isolement social pour contenir la propagation du virus ont eu des conséquences importantes sur la vie familiale et elles ont causé la perte de revenus, des perturbations de l'éducation, des relations familiales et amicales, ainsi qu'une limitation des libertés individuelles.

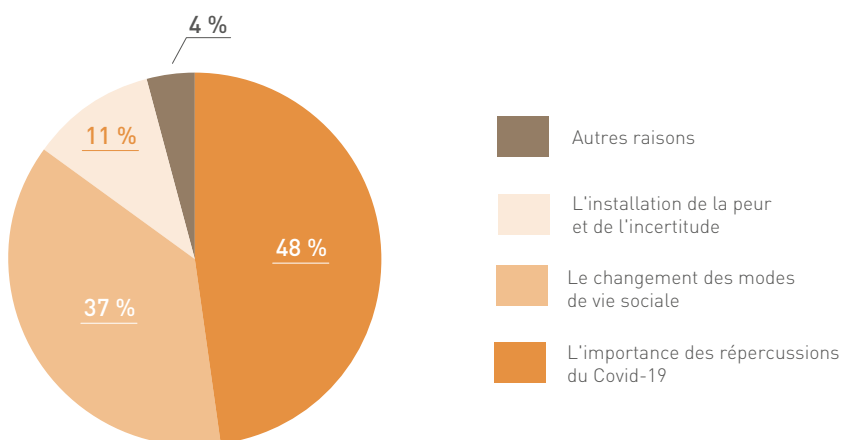
44 - Voir les détails, les enquêtes suivantes : OCDE, 2020. *Youth and covid-19: response, recovery and resilience*, in <https://www.oecd.org/coronavirus> Global Shapers Community (Copenhagen Hub, Dublin Hub and Harare Hub), The International Federation of Medical Students' Associations (IFMSA), Health and Information Literacy Access Alliance (HILA Alliance - GAPMIL/UNESCO), Novembre 2020. *Covid-19 youth survey 2020: report*, in



Graphique 18. Impact de la Covid-19 sur la vie familiale et sociale des jeunes

Ensuite, les jeunes interrogés ont été invités à réfléchir **sur le retour à la normalité de la vie sociale après la disparation de la COVID-19**. La définition du terme « normal » était laissée à la discrétion du répondant. Plus de huit sur dix (82 %) ont déclaré que la vie retournerait à la normale.

Parmi les répondants (18%) déclarent que la vie ne reviendrait jamais à la normale, un peu près de quatre sur dix estiment que la Covid-19 a, déjà, contraint à la réinvention des modes de vie et des rapports sociaux ;cinq sur dix pensent que la vie ne retournerait pas à la normale parce que les répercussions de la Covid-19 (surtout sur l'économie) perdureront longtemps ;et un peu plus d'une personne sur dix considèrent que la peur, le sentiment d'insécurité et l'inquiétude sont installés dans la société et qu'ils vont durer.



Graphique 19. Les raisons des mutations de la vie sociale après la Covid-19

### 3.4 Espace public

Notre étude, dans cette section, tente d'approcher la perception de l'espace public (la sphère publique) chez les jeunes participants à l'enquête, afin de rendre compte de l'impact de cet espace dans le processus de leur socialisation.

Le concept de l'« Espace public » ou de « la Sphère publique » peut alors être défini comme un point de convergence de nombreuses activités sociales. Il est aussi défini comme un idéal éthique à partir duquel évaluer la garantie des droits démocratiques des citoyens, le degré de représentation des groupes exclus ou, dans des versions plus radicales, les conditions nécessaires aux changements structuraux et à la construction d'un nouvel ordre. Tandis que la sphère publique fait référence à un espace communicationnel d'ordre symbolique. Dans cette dernière, l'espace, compris dans sa dimension physique, joue un rôle secondaire et représente une scène passive où se déroule les interactions en face à face entre individus (citoyens libres) d'une part, et entre ces derniers et les représentants des formes de domination hiérarchique politique, éthique et morale d'autre part. La sphère publique est conçue comme un espace métaphorique entre l'État et le monde de la division du travail social, qui suppose que les individus puissent transcender les questions propres aux sphères privée et intime pour délibérer sur des décisions publiques d'intérêt général et présenter des demandes pour la construction d'un consensus discursif. Cette publicité serait fondée sur la création d'un langage commun qui permettrait la rencontre intersubjective. Pour Habermas:

*Par «sphère publique», nous entendons avant tout un domaine de notre vie sociale dans lequel certaines approches de l'opinion publique peuvent être formées. L'accès est garanti pour tous les citoyens (...) Dans le cadre de la concurrence, les citoyens entrent volontairement en relation les uns avec les autres avec la garantie qu'ils peuvent s'unir pour exprimer et publier librement des opinions, qui ont trait à des questions d'intérêt général (...) La sphère publique de la société civile dépendait du principe d'accès universel. Une sphère publique dont des groupes spécifiques seraient exclus est moins que simplement incomplète ; ce n'est pas une sphère publique du tout.<sup>45</sup>*

Dans le même sens, pour Hannah Arendt, le bien public est le produit d'un processus de construction sociale de la réalité, le produit du débat entre divers individus qui, libérés de la nécessité, ont la capacité

---

45 - Habermas J, 1974. "The Public Sphere: An Encyclopedia Article", pp. 52-49



d'être politiques, de juger et de participer à la délibération rationnelle des affaires collectives. Selon Arendt :

*Le fait d'être vu et entendu par les autres tire son importance du fait que chacun voit et entend à partir d'une position différente. C'est le sens même de la vie publique (...) Ici, le terme «public» désigne deux phénomènes liés l'un à l'autre mais non absolument identiques :*

*Il signifie d'abord que tout ce qui paraît en public peut être vu et entendu de tous, jouit de la plus grande publicité possible (...) Puisque notre perception de la réalité dépend entièrement de l'apparence et donc de l'existence d'un domaine public dans lequel les choses peuvent surgir de l'obscurité d'une existence protégée, même la pénombre qui éclaire nos vies privées et intimes provient en fin de compte de la lumière beaucoup plus crue du domaine public.*

*Deuxièmement, le terme «public» désigne le monde lui-même, dans la mesure où il est commun à tous et se distingue de la place que nous y occupons à titre privé.<sup>46</sup>*

Partant de cette conception théorique, on va essayer dans ce qui suit d'identifier les indicateurs majeurs de la perception de l'espace public chez les enquêtés. Notre objectif est de mesurer l'exercice « volontaire » de la citoyenneté chez les jeunes dans les espaces publics (la sphère publique) en toute liberté et sécurité tout en dépassant les compromis propres à la logique instrumentale : dans l'usage quotidien des espaces publics, les jeunes se sentent-ils libres, égaux avec les autres personnes, traités équitablement par les représentants des pouvoirs publics, et acceptés dans leurs différences en termes d'idéaux, d'esprit critique et d'identités ?

### **3.4.1 La sphère publique au Maroc de nos jours : les préoccupations**

En ligne avec cette perspective, nous avons centré les champs à partir de questions récurrentes posées régulièrement par les jeunes dans la sphère sociale (la santé, la crise de l'emploi, la montée de la pauvreté et des formes de l'exclusion sociale, le trafic des stupéfiants et de drogue, la délinquance des enfants et des adolescents, la migration, etc.).

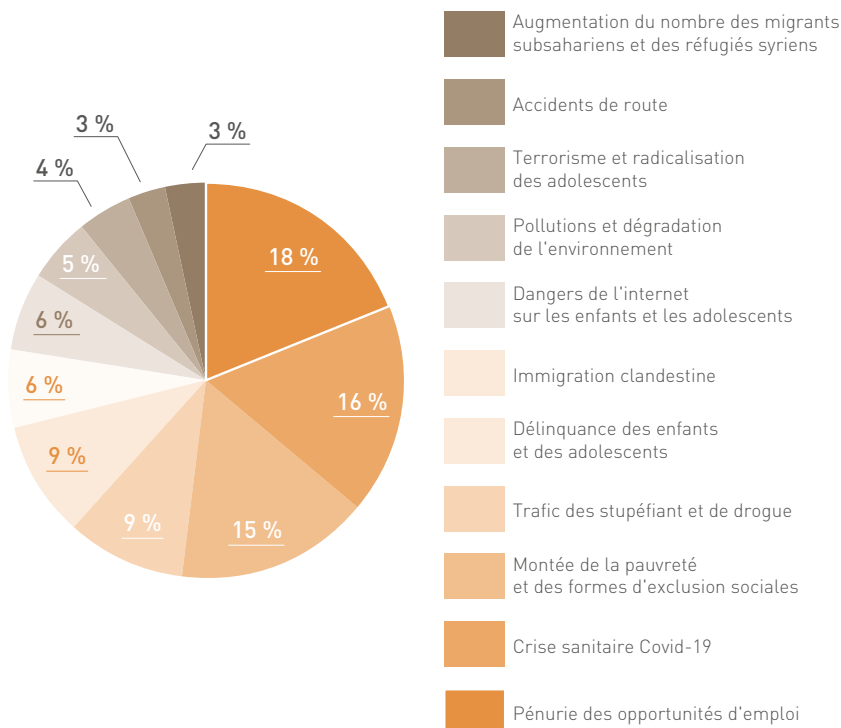
Ces données exploitées à partir des 5874 réponses choisies introduisent une autre dimension dans la compréhension des tensions et des interactions entre jeunesse, préoccupations sociales

---

46 - Arendt H, 1998. *The Human Condition*, pp.50-48

### 3.4 Espace public

et espace public, en plaçant la focale sur la crise de l'emploi. Cette dernière figure comme principale préoccupation de 7 répondants sur 10 (18% soit 1239 participants). Ces données dressent le portrait d'une jeunesse travaillée par la centralité des préoccupations économiques. Puisqu'en plus des aspirations à l'emploi, 6 participants sur 10 (soit 15%), sont animés par les craintes relatives à la montée de la pauvreté et des formes de l'exclusion sociale des jeunes.



Graphique 20. Les préoccupations de la sphère publique actuellement au Maroc

Si les jeunes sont particulièrement préoccupés par leur capacité à payer leurs factures et les risques de trouver ou de perdre leur emploi, ils sont proportionnellement aussi nombreux à faire état de ces inquiétudes par rapport aux risques de la crise sanitaire de la Covid-19.

Plus de 6 participants sur 10, impactés par le contexte de la pandémie actuelle et de la crise économique qu'elle suscite, s'inquiètent autant de l'« ici et maintenant » de la crise sanitaire de la Covid-19 (soit 16%) que de ses horizons.

Plus de 4 jeunes sur 10 (soit 9%) font état des préoccupations par

rapport au trafic des stupéfiants et de drogue. Cette proportion est identique à celle faisant état de craintes par rapport à la délinquance des enfants et des adolescents, (soit 9%).

6% des jeunes sont préoccupés par la situation de l'immigration clandestine. Cette proportion est égale à la proportion relevée pour l'ensemble des groupes de jeunes préoccupés par les dangers de l'Internet sur les adolescents et les enfants.

Cependant, les jeunes demeurent, globalement, moins animés par les préoccupations relatives à l'augmentation du nombre des migrants subsahariens et réfugiés syriens (3%) et par les accidents de la route.

### 3.4.2 L'insécurité dans les espaces publics

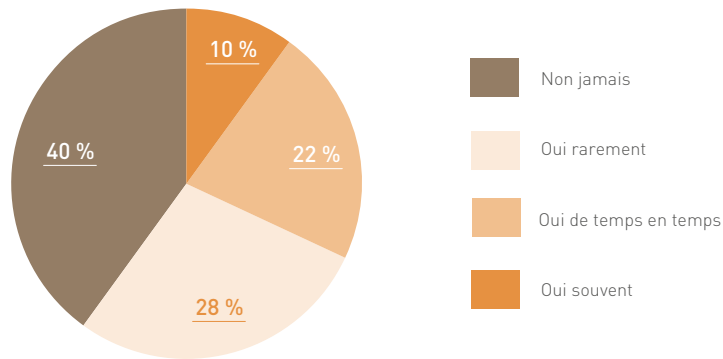
Nous souhaitons dans cette partie étudier et évaluer le sentiment d'insécurité chez les jeunes.

Une première dimension du schéma d'organisation de l'information servant à alimenter l'évaluation du sentiment d'insécurité chez les jeunes dans un espace public a été élaborée à partir de l'exploitation des réponses à la question suivante « *Vous arrive-t-il de vous sentir en insécurité dans les espaces publics ?* ».

Afin de jauger dans quelle mesure certains groupes sont plus sensibles à l'insécurité que d'autres, quatre modalités de réponse ont été proposées : 'oui souvent', 'oui de temps en temps', 'oui rarement' ou 'non jamais'.

L'étude des données d'appréciation du sentiment d'insécurité dans les lieux publics révèle, généralement, que ces derniers sont vécus comme des endroits sûrs chez la majorité des personnes interviewées : près de 68% ont estimé se sentir 'rarement' ou 'jamais' en insécurité. La proportion des répondants qui considèrent qu'ils se sentent 'souvent' en insécurité décline pour atteindre 10% ; alors que 22% s'estiment 'de temps en temps' exposés au sentiment d'insécurité.

### 3.4 Espace public



Graphique 21. Le sentiment d'insécurité dans les lieux publics chez les jeunes

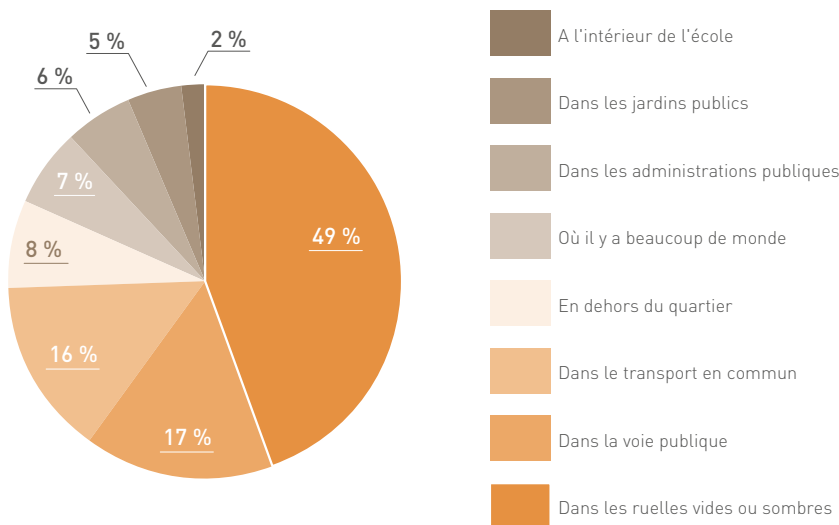
La deuxième dimension du schéma d'organisation de l'information servant à alimenter l'appréciation du sentiment d'insécurité des jeunes dans un espace public est le lieu lui-même et ses pôles caractéristiques (bâti / non bâti). La modélisation des données a été élaborée à partir de l'exploitation des réponses de la proportion des répondants qui se déclarent 'souvent' ou 'de temps en temps' en insécurité dans les espaces publics.

Il ressort des données que le sentiment d'insécurité diffère d'un lieu public à un autre. L'analyse des données montre que les ruelles vides ou sombres sont jugés à risque pour 49% des répondants parce que les lacunes de certains éléments urbanistiques (comme le manque /absence d'éclairage, la façon dont sont aménagés ces ruelles ne favorise pas chez la personne qui juge la situation insécurisante deux stratégies classiques de protection : l'évitement et la fuite, ) et architecturaux (lieux isolés, pas d'aide disponible, désertés par les activités commerciales, culturelles, artistiques, etc.) ne sont pas suffisamment contrebalancées par les autres ressources de l'environnement (possibilité de trouver de l'aide à proximité par exemple). La proportion de cette même strate de jeunes se déclarant 'souvent' ou 'de temps en temps' en insécurité dans les espaces publics, déclinent pour atteindre 17% des répondants dans la voie publique et 16% dans les transports en commun.

Le sentiment de sécurité dans l'espace public augmente dans certains lieux publics urbains. Ces derniers sont plus susceptibles d'être moins dangereux en raison de leurs configurations architecturales et urbanistiques qui érodent et ébranlent les occasions d'actes incivils et violents. Seuls 7% des répondants estiment que les espaces à forte densité (7%), les administrations publiques (6%), les jardins publics

(5%) et les écoles (2%) sont producteurs d'un sentiment d'insécurité.

Les caractéristiques physiques de ces lieux (identifiés à travers l'éclairage public, la signalisation, etc.) répondent aux principes de l'aménagement sécuritaire. Ils constituent des signaux à capter permettant de renseigner (autant les agresseurs, que les victimes potentielles) sur l'impossibilité et l'infaisabilité d'un comportement déviant dans ces lieux.



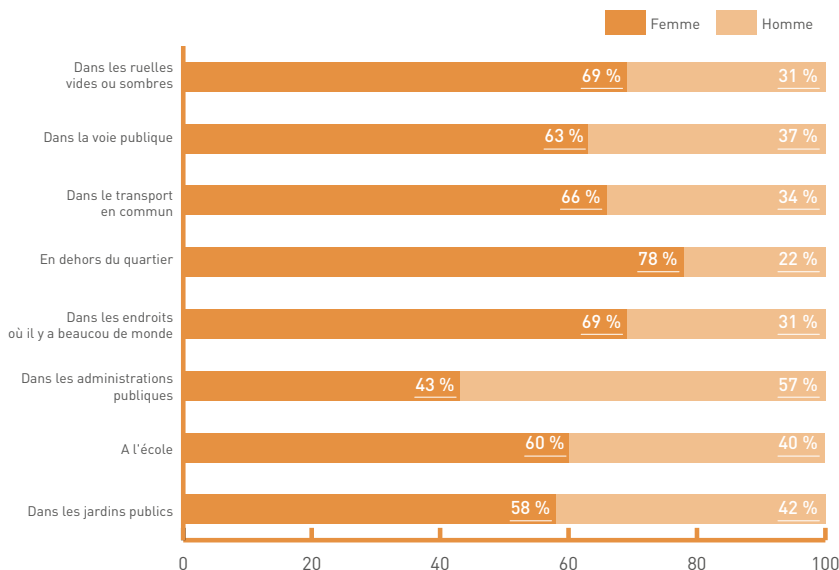
Graphique 22. L'insécurité dans les lieux publics

En plus d'une évaluation des situations d'insécurité dans les lieux publics à partir des indices qui sont fournis dans l'environnement, l'évaluation est aussi tributaire de filtres personnels.

Notre recherche montre que le genre est l'un des principaux filtres personnels à même d'affecter la perception du risque et d'exercer une influence sur la façon dont l'environnement urbain est perçu.

L'analyse par le filtre genre permet de donner du sens et jauger la menace dans l'espace public. Elle révèle que les jeunes femmes sont, largement, plus susceptibles que les hommes de se sentir en insécurité dans les lieux publics.

### 3.4 Espace public



Graphique 23. La corrélation entre l'insécurité dans les lieux publics et le genre

Plus de six sur dix participantes à l'enquête déclarent que les lieux publics (à l'exception des administrations publiques) sont nettement plus discriminants<sup>47</sup> pour les jeunes de sexe féminin par rapport à leurs pairs de sexe masculin. Le sentiment d'insécurité chez les jeunes femmes dans ces lieux pourrait ainsi être le marqueur d'un sentiment de particulière vulnérabilité et de peur<sup>48</sup>. Il est également, l'expression de la perception des risques accrus de victimation subis et liés au rapport social de domination attaché à la conception biologique et à la 'socialisation' du sexe. Derrière cette réalité inégalitaire d'accès aux espaces publics, le genre est confronté à des agencements sociaux et spatiaux infiniment discriminatoires<sup>49</sup>.

#### 3.4.3 La violence dans les lieux publics<sup>50</sup>

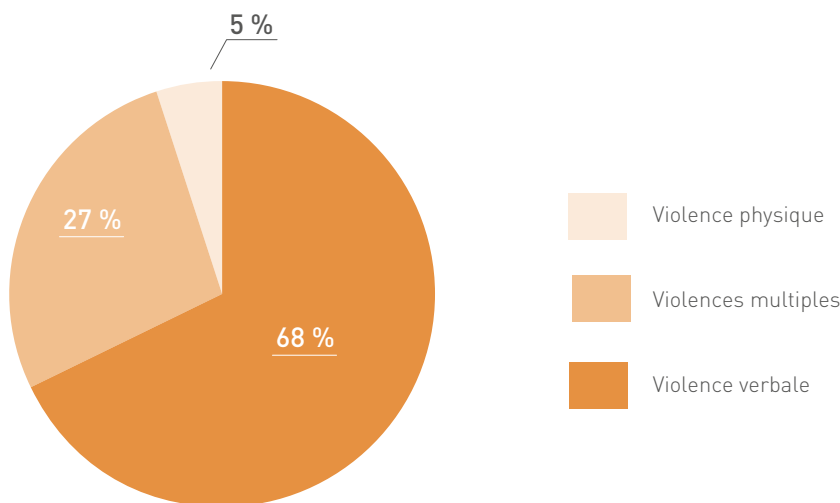
Ensuite, on a demandé aux personnes interrogées si elles avaient subi auparavant de la violence de la part d'un ou des agents publics dépositaires de l'autorité publique. Les résultats soulignent qu'environ trois sur dix se sont déclarés victimes dont 68% ont subi des violences verbales (insultes et injures) et 27% des violences physiques et verbales.

47 - Ici la notion de discrimination est employée dans le sens défini dans l'article 1 de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) : « Toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine. »

48 - Lieber M, 2008. Genre, violences et espaces publics : La vulnérabilité des femmes en question, pp.22-20

49 - Di Méo G, 2011. Les murs invisibles : Femmes, genre et géographie sociale, pp. 316-313

50 - Ici, le terme 'violence' désigne toute forme de violence faite par un ou plusieurs agents publics qui disposent de par sa/ leur fonction d'un pouvoir de sanction et/ou de contrainte et qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques pour les jeunes (femmes ou hommes).



Graphique 24. Les formes de violence à l'égard des jeunes

Les données du graphique 25 ci-dessous nous éclairent sur la grande hétérogénéité des situations déclenchant des comportements de violence chez les agents publics et suscitant un sentiment d'insécurité chez les jeunes.

Cette analyse s'inscrit dans une conception interactionniste<sup>51</sup> des rapports que les jeunes entretiennent avec les agents dépositaires de l'autorité publique. Ces formes de violences s'inscrivent dans le registre des actes de violence hétérodirigée dans l'espace public. L'agent public agit dans l'intention de contraindre pour garantir le monopole de la violence légitime par son institution de rattachement. Ce recours est commandé, dans la plupart du temps, par le principe de la préservation de l'ordre public. Ainsi, la prise en compte des actes relevant du continuum de violence<sup>52</sup> apporte une contribution fructueuse à la conceptualisation du sentiment d'insécurité. Les actes de violence des agents dépositaires de l'autorité publique contre les jeunes partagent une base commune : ils surviennent dans les espaces publics ; ils sont déclenchés par des interactions à potentiel de violence (principalement verbale) ; et sont une expression réactionnelle à des formes de contestation chez 79% des répondants. 30% des répondants relèvent que les déclencheurs de cette violence des agents publics répondent à une contestation pacifique de leurs décisions, ou le produit d'interactions lors d'une manifestation dans la voie publique (26%), ou répondent à une contestation impertinente de leurs décisions (23%).

51 - Nous utilisons l'interactionnisme dans sa perspective sociologique qui comprend les processus sociaux (tels que le conflit, la coopération, la formation d'identité, etc.) comme émergeant des interactions des individus dans des situations données. Les significations sont dérivées de l'interaction sociale par un processus d'interprétation que les gens utilisent pour donner un sens aux objets et aux actions qui constituent leurs mondes sociaux.

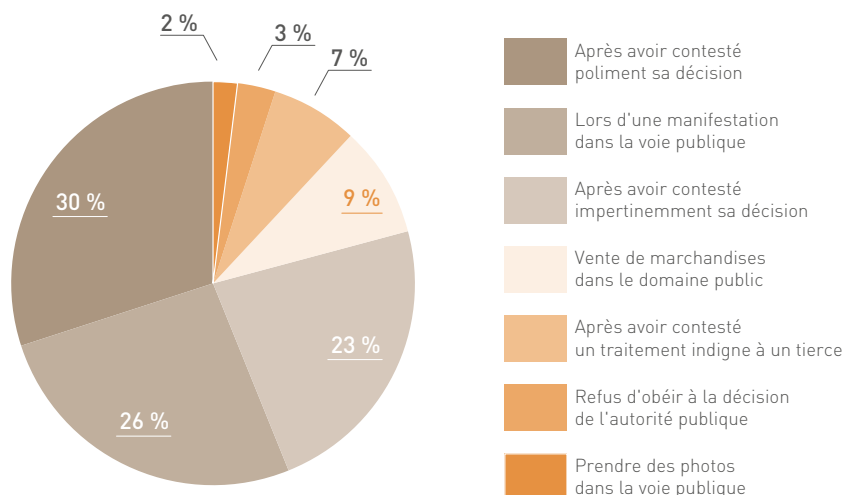
52 - Le concept 'continuum des violences genrées' a été employé dans les recherches féministes pour expliquer les formes de violence à l'égard des femmes (les violences directes (physiques et sexuelles) le féminicide ainsi que les violences psychologiques, intrafamiliales, symboliques, culturelles, structurelles et institutionnelles) comme différents aspects d'une trajectoire et d'une situation plus large, laquelle est influencée par les axes d'inégalités sociales.

« La violence est un concept glissant - non linéaire, productif, destructeur et reproductif. (...) La violence se donne naissance à elle-même. On peut donc parler à juste titre de chaînes, de spirales et de miroirs de la violence - ou, comme nous préférons, d'un continuum de la violence. En outre, ils insistent sur le fait que, lorsqu'elle est limitée à ses effets physiques, la violence ne peut être comprise. Il est donc essentiel d'inclure les dimensions psychologiques, sociales et culturelles de la violence dans l'analyse ». Scheper-Hugues Nancy, Bourgois Philippe, 2004. «Introduction: Making Sense of Violence», in Nancy Scheper-Hugues et Philippe Bourgois (eds.), Violence in War and Peace. An Anthology, Blackwell Publishing, p.1

Dans le contexte de la présente enquête, on tente, d'une manière sommaire, d'étendre cette analyse pour décrire le chemin 'critique' des violences autoritaires à l'égard des jeunes dans l'espace public : à quel moment, pour quel motif, quels sont les aspects et la trajectoire de ces violences et sont-elles exclusives aux jeunes, c'est-à-dire, s'agit-il des violences ciblant certains citoyens pour le simple fait qu'ils appartiennent à la catégorie marquée 'jeunesse' ?

Dans l'enquête, nous avons distingué entre deux types de violences : (1) la violence physique comme atteinte volontaire à l'intégrité corporelle ou à la liberté individuelle des jeunes qui en

### 3.4 Espace public



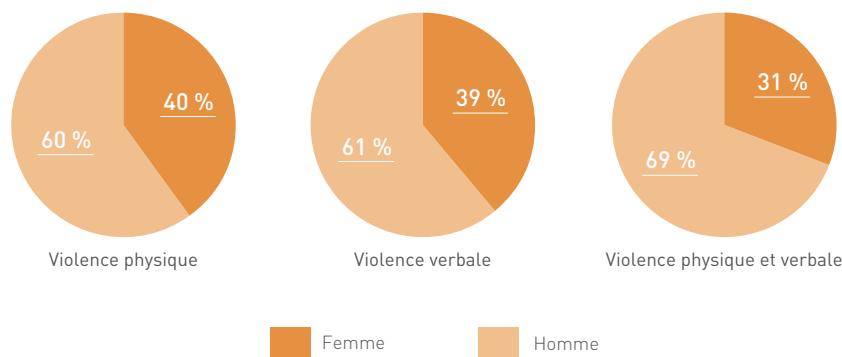
Graphique 25. Les déclencheurs de comportements de violence chez les agents publics à l'égard des jeunes

Par contre, les données fournissent des informations opposées quant aux proportions d'actions violentes conduites par les agents dépositaires de l'autorité publique dans des contextes différents de ceux relevant de la contestation. Les actes de violence de ces agents sont plus rarement remontés dans les différents autres contextes, tels que 'la vente des marchandises dans le domaine public' 9%, 'la contestation d'un traitement indigne à une tierce personne' 7%, 'le refus d'obéir à la décision de l'autorité publique' 3% et 'la prise des photos dans la voie publique' 2%.

L'autre ensemble de rapports sociaux que transcrit parfaitement l'idée du genre, c'est celui de la violence par les agents dépositaires de l'autorité publique. Les jeunes hommes sont plus exposés aux risques de subir une ou plusieurs formes de violence par ces agents : Plus de six sur dix enquêtés qui ont déclaré 'avoir été victimes d'une ou de plusieurs formes de violence' sont de sexe masculin.

Les données corrélées permettent de conclure que la probabilité que les jeunes de sexe masculin soient victimes de violence physique et verbale dans les lieux publics est nettement supérieure, puisqu'elle frôle les 70%. Les conséquences de ces risques de violences orientent l'estimation du sentiment d'insécurité qui y est associé. Cela expliquerait pourquoi ce groupe de jeunes de sexe masculin est plus sensible à l'insécurité, et redoutent beaucoup plus les agressions susceptibles d'émaner des agents publics que les jeunes de sexe féminin.





Graphique 26. La corrélation entre la violence à l'égard des jeunes dans les lieux publics et le genre

En somme, les espaces publics pour les jeunes ne sont pas simplement des lieux géographiques, ils sont constamment liés à des représentations spécifiques, variables dans le temps et dans l'espace. Les comportements des jeunes et leur perception par les différents agents du contrôle social de ces espaces divergent complètement. Ce qui transforme la sphère publique en un théâtre de conflit entre deux représentations différentes:

La première considère la jeunesse comme danger potentiel pour l'ordre social, tandis que la seconde envisage les jeunes comme étant des agents sociaux qui sont potentiellement impliqués dans les processus de l'innovation sociale et culturelle (...) capables de transformer la réalité sociale à travers leurs pratiques quotidiennes<sup>53</sup>.

Cette divergence autour de l'exploitation de l'espace public (en tant qu'espace d'exercice de la liberté) peut prendre, parfois une forme exacerbée, lors de la thématization de conflits concrets tels que le droit de manifester et de contester contre les décisions 'injustes'. Les médias et le débat politique s'empareront de ces questions de manière ambivalente : tantôt, les droits spatialisés des jeunes sont mis en avant (utilisation des places, valorisation de la fonction éducative et culturelle de l'espace, problématisation de la disparition de lieux pour les jeunes, par exemple en raison de la commercialisation des espaces publics) tantôt, des restrictions plus rigoureuses dans l'application des procédures de la préservation de l'ordre public et du respect de l'autorité des agents publics sont à l'ordre des discussions. Alors que, pour le/la jeune, l'espace public est conçu non seulement pour l'exercice du contrôle social des individus par les autorités publiques, mais encore comme une co-construction de la société, sa co-production par laquelle la voix des jeunes fait écho et le changement social se réalise<sup>54</sup>.

sont victimes. C'est un acte de violence le plus souvent identifié et documenté. Dans les contextes des protestations sociales et des manifestations contestataires, les associations des droits de l'Homme insistent sur l'aspect politique de certains actes (exemple, la mort d'un(e) manifestant(e) lors d'une intervention policière pour disperser une manifestation contre le chômage), elles précisent qu'il existe une convergence criminelle d'omission, de négligence et de collusion des autorités responsables. (2) **la violence symbolique** (psychologique et/ou verbale) renvoie essentiellement à l'exercice d'un abus de pouvoir et de contrôle et a souvent comme effet de miner l'estime de soi chez les personnes qui la subissent.

53 - Sanchez JG, 2016. 'Les jeunes et la notion de marginalité', in Revue Économie, n° juin 2016 : Les jeunes : À la marge de l'économie ?, pp. 14-13

54 - Gertel J, Hexel R, 2018. Coping with uncertainty: Youth in Middle East and North Africa, Part III: Politics and society.

### 3.5 La politique

55 - L'emploi du terme 'évitement politique' est aligné avec l'acception développée par Nina Eliasoph (1998) dans son ouvrage 'Avoiding politics, How Americans produce apathy in everyday life'. La stratégie d'évitement est plutôt une manière précoce d'échapper à tout malentendu avec les pouvoirs publics dû à une interprétation et/ou une sensibilité à la critique politique de manière à limiter les coûts et à ne pas entrer en conflit ou en confrontation directe avec le système. Il existe une culture intrigante de l'évitement politique chez les jeunes marocains d'aujourd'hui : En les écoutant attentivement dans les focus-groupes organisés dans le cadre de l'enquête, on découvre qu'ils parlent - et ne parlent pas - de politique. Ceci étant, les jeunes marocains, notamment à travers la dénonciation à distance via les réseaux sociaux, créent et communiquent des idées politiques au quotidien. C'est une manière de faire de la politique tout en produisant de l'apathie aux formes conventionnelles de la démocratie 'normative'.

56 - L'agencité relationnelle est une qualification dérivée du sens du terme 'agency freedom' développé par Amartya SEN (19 : 1999) : « L'agencité de l'individu est particulièrement axée sur ses capacités en tant que membre du public de participer aux actions économiques, sociales et politiques, allant de la participation au marché jusqu'à être impliqué, directement ou indirectement, dans des activités individuelles ou générales dans les sphères politiques ou autres. » Elle exprime la capacité à définir des buts et à agir de manière cohérente pour les atteindre. Cette action intentionnelle orientée vers une finalité choisie peut être faite de manière individuelle ou collective en interaction avec d'autres. Par extension, on inclut, à côté de la capacité d'action effective de l'agent, sa capacité à se projeter dans une action potentielle. L'agencité, dans les sciences sociales et humaines, met l'accent sur la finalité de l'action en lien aux autres. Sa signification et son rapport avec la sécurité humaine peuvent être entendues comme l'aboutissement d'une approche des capacités qui

Cette partie tente d'explorer le rapport qu'entretiennent les jeunes marocains à la politique. Nous entreprendrons dans un premier temps de décrypter le registre de la politisation des jeunes marocains. Il s'agira, ainsi, de mesurer l'appétence des jeunes pour la politique. Ce passage est un préalable à toute démarche visant à éclairer sur la participation politique des jeunes au Maroc. Pister les différentes articulations (entre les deux registres : politisation et participation politique des jeunes) s'avèrent indispensables à l'aune de la lecture des manœuvres d'engagement, de désengagement et d'évitement chez les jeunes au Maroc.

La compréhension de ces formes de requalification de l'action s'éloigne d'une posture d'interprétation des pratiques observées comme un désengagement absolu des répertoires de la démocratie représentative et de ces cadres formels, en tentant de montrer les écarts observés sur le terrain.

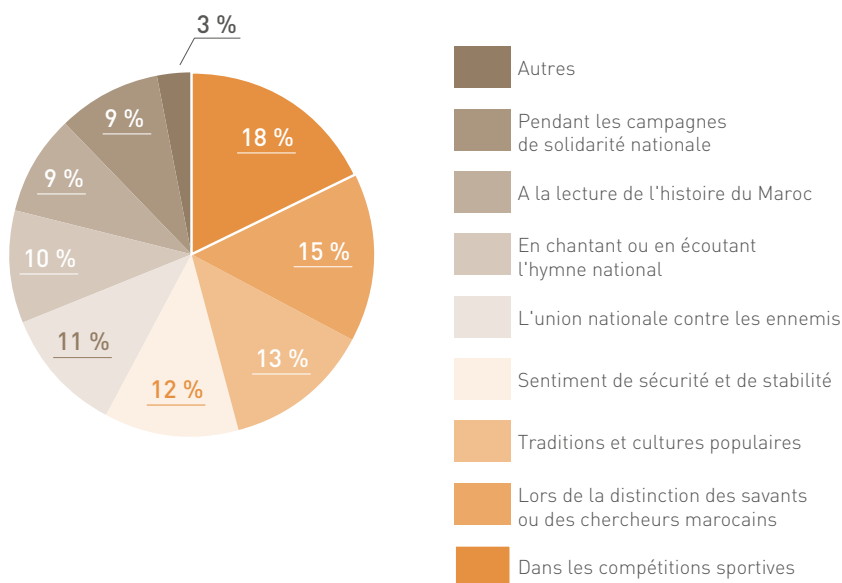
Notre propos dans cette section est de renseigner les catégories qui font écran à l'analyse des liens et des interactions entre les jeunes, la politique et la participation politique, sans cloisonner l'analyse dans des séparations rigides entre État et Société ou Partis Politiques et Mouvements Civiques, etc.

Notre raisonnement procédera en trois temps pour dégager des logiques spécifiques, bien qu'en réalité entremêlées. D'abord, le corpus d'entretiens mobilisé questionnera le rapport des jeunes à la politique, pour sonder ensuite la participation politique des jeunes inscrite (par les droits de vote et l'éligibilité) dans le fonctionnement de la démocratie représentative.

Nous montrerons qu'une forme d'évitement politique<sup>55</sup> de certaines sphères formelles de la démocratie représentative a des effets bien réels sur la sélection. La structuration de l'adhésion et les formes de participation citoyenne, en valorisant certaines au détriment d'autres et en influant sur les trajectoires de l'engagement politique, laissent présager la mise en place d'un protocole d'agencité relationnelle<sup>56</sup>.

Enfin, nous montrerons que les jeunes concourent à une requalification de la participation en lui conférant une dimension non institutionnelle, alternative et plutôt individualisée (comme la signature des pétitions, les motions, etc.). La requalification se

fait à l'aune de leur ancrage dans des espaces qui renvoient à des conceptions différenciées de la citoyenneté et de la démocratie.



Graphique 27. À quel moment, vous sentez-vous fiers d'appartenir au Maroc ?

L'examen du sentiment de l'appartenance au Maroc représente un processus façonné par l'articulation de logiques différentes œuvrant sur des économies variables d'appartenance au groupe d'attache.

L'inscription dans différentes modalités d'anti-isolement intervient dans la reformulation des représentations que les enquêtés se font d'eux-mêmes, de leur Etat, et de la société monde.

Ceux-ci tentent de se construire en tant que citoyen, tout en accompagnant/prolongeant l'affirmation individuelle dans le rapport à la cité. Les enquêtés définissent et matérialisent ce sentiment d'appartenance par rapport à leur groupe d'appartenance et en rapport avec leurs différents groupes de référence. Les enquêtés mobilisent, ainsi, différents registres de fierté comme ceux puisés du répertoire de distinctions : sportives (18%), scientifiques (15%), en lien avec les stocks culturels, (13%) sécuritaire et de stabilité (12%), émotionnel en lien avec l'unité contre l'ennemi (11%), auditifs et oraux en lien avec les chants ou auditions de l'hymne national (10%).

Deux types d'attitudes traduisent à proportion égale (9%) le même sentiment de fierté à l'égard du groupe d'appartenance dans les

### 3.5 La politique

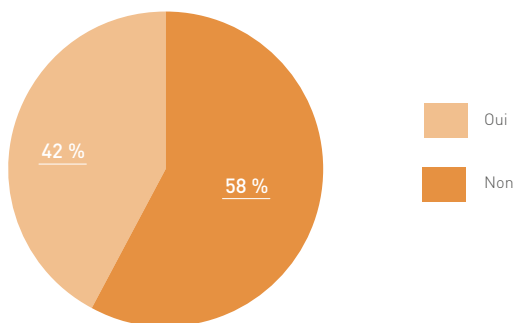
ne concernerait pas que l'extension de la notion de bien-être au-delà du revenu ou de la consommation, vers l'inclusion des indicateurs « humains » de développement. Mais elle concerne aussi la liberté « définie de manière négative comme les choix que l'individu peut faire de manière autonome – sans subir d'interférences par des tierces personnes dans ses choix. Deux grandes catégories de libertés négatives peuvent être citées dans ce sens : être libre de vivre à l'abri de la peur (sécurité humaine) et être libre de vivre dignement (le renforcement de l'état de droit, de la démocratie et des droits de l'homme). »

Tom DE HERDT, Johan BASTIAENSEN, 2009. « L'agencité relationnelle », in REVUE TIERS MONDE - N°198 - Avril-Juin 2009

57 - L'intérêt pour la politique est un concept étudié depuis longtemps, sous plusieurs angles d'approche. Certains se sont penchés sur la définition de l'intérêt, sur ce que signifiait 'être intéressé' par la politique. Pour Arthur Lupia et Tasha Philipot, l'intérêt pour la politique est ainsi « la volonté d'un citoyen de porter attention aux phénomènes politiques au possible détrimement des autres sujets. » (2005 1122 :). D'autres chercheurs se sont attardés aux déterminants de l'intérêt pour la politique ; ils ont fait ressortir un certain nombre de caractéristiques sociodémographiques qui sont fortement liées à cet intérêt. Parmi celles-ci, Elisabeth Gidengil et ses collègues (2004) notent que les gens ayant un revenu supérieur ou un plus haut niveau d'éducation sont plus susceptibles de s'y intéresser. Prior a compilé une quantité impressionnante de données provenant de plusieurs études longitudinales. Ses résultats, contrairement à ceux présentés plus haut, indiquent une très grande stabilité de l'intérêt à l'âge adulte. Selon lui, l'intérêt serait déjà assez stable avant même que les citoyens atteignent la mi-trentaine. Il en conclut qu'il est nécessaire de se tourner vers les plus jeunes si l'on veut comprendre d'où vient la variation dans l'intérêt pour la politique (2008 : 21).

temps des campagnes de solidarité nationale et à la lecture de l'histoire du Maroc.

Les données quantitatives de la recherche menée apportent un éclairage sur l'intérêt des jeunes envers la politique<sup>57</sup>. Elles montrent que 42% des jeunes ne sont pas politiquement apathiques et expriment un certain intérêt pour la politique.



Graphique 28. Vous intéressez-vous à la vie politique ?

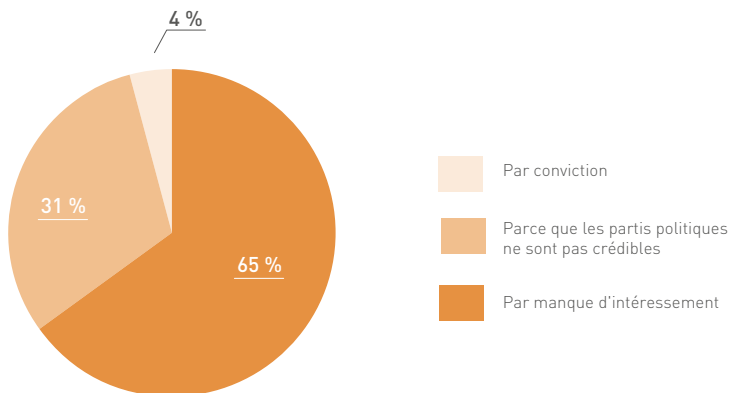
Ces données ne contribuent cependant pas à changer la courbe classique de la non-participation (*voire la désertification*) de la majorité des jeunes aux institutions politiques tant nationales que locales. Le fait que 42% des jeunes expriment un intérêt pour la politique ne favorise cependant pas leur engagement dans les structures politiques formelles. Pourtant, à la suite des élections législatives de 2011, la Chambre des Représentants a réservé 30 sièges sur la liste nationale pour les jeunes. En dépit de ces réformes, les données terrain perpétuent la tradition du frugal, voire du non-engagement des jeunes à travers les partis politiques.

La résistance des jeunes a comme focus une forte expression rétive à toutes formes d'engagement conventionnées. Comme on le verra ci-dessous, la probabilité moyenne de s'engager dans un parti politique est seulement de 14% et ne dépasse guère 11% pour ce qui est des trajectoires de candidatures aux élections.

Cette tendance générale qui caractérise le rapport des jeunes aux institutions politiques remonte aux années 1970. En puisant dans la littérature empirique, il ressort que seuls 25% des enquêtés avaient participé aux élections communales de 1976. Dans une moindre mesure (3%), aux élections législatives de 1977, les jeunes étaient peu nombreux à voter ou à adhérer aux partis politiques<sup>58</sup>. Dans les

années 90, seuls 10.8% des jeunes adhéraient aux partis politiques<sup>59</sup>. Cette tendance s'est maintenue chez les jeunes marocains pendant cette dernière décennie. Les données des élections législatives de 2016 dévoilent que la plupart des jeunes n'y ont pas participé. Seul le quart des jeunes entre 18 et 24 ans se sont inscrits aux listes électorales<sup>60</sup>. Cela dit, les jeunes marocains ne sont pas apathiques sur le plan politique : nombre d'entre eux manifestent un vif intérêt pour la politique et un sens aigu de l'autonomie. Le fait que l'intérêt politique des jeunes ne se transforme pas en action suggère leur désenchantement vis-à-vis de l'offre politique.

Les données du terrain que nous avons mené permettent de conclure que les jeunes n'expriment pas d'intérêt pour la politique par manque d'intérêt (65%). Ceci est un marqueur fort du manque de convergence entre les attentes/ demandes des jeunes et les offres politiques de prise en charge. Elles augurent du niveau de déficit des espaces de circulation de la parole et d'écoute capable de fournir des entrées ascendantes pour l'élaboration de registres d'intérêt et de préoccupation des jeunes.



Graphique 29. Pour quelle raison ne vous intéressez-vous pas à la politique ?

D'autre part, la défiance de 31% des jeunes de cette strate par rapport aux institutions et à la classe politique constituent également des facteurs explicatifs du désintérêt pour la politique. Conscients du fatalisme de leur non mainmise sur le cadre institutionnel établi et de par les expériences de marginalisation politique auxquelles ils sont historiquement confrontés, les jeunes de cette strate s'enferment dans un sentiment d'incrédulité.

En dépit des réformes constitutionnelles de 2011, la participation politique des jeunes aux instances politiques formelles demeure limitée. Les données dénotent que 86% des répondants n'intègre pas

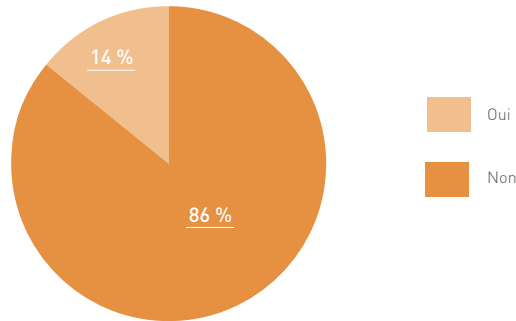
58 - Monte Palmer et Mima Nedelcovych, 1984. « the political behavior of Moroccan students », *Journal of Arab Affairs*, Vol. 3, No. 1 (Spring), p. 129-115 article cité par Saloua Zerhouni (2017) dans son article "Explaining Youth Participation and Non-Participation in Morocco" publié dans Working Paper No. 36 - May 2017, p.11

59 - Rahma Bourquia, Mokhtar El Harras et Driss Bensaid, 1995. La jeunesse estudiantine marocaine, valeurs et stratégies, publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat.

60 - Bernabé López García, Miguel Hernando de Larramendi, « Las elecciones legislativas de Marruecos de 2016: contexto y lecturas », in ARI 30 - 2016/82 de noviembre de 2016, Real Instituto Elcano, pp. 7-6

### 3.5 La politique

le cadre conventionnel établi tels que les partis politiques (structures d'intermédiation politique, art.7 de la constitution). Ces données renforcent le sentiment/ perception de l'exclusion des jeunes de la sphère politique.

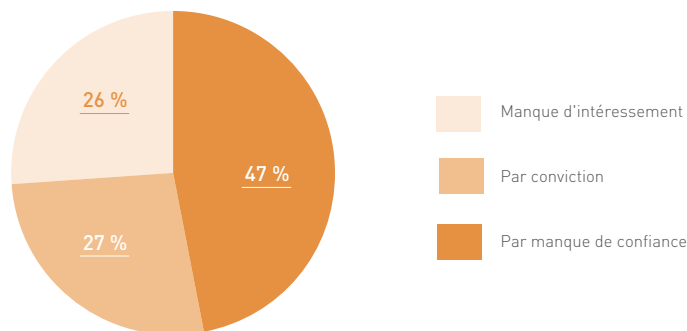


Graphique 30. Adhères-vous à un parti politique ?

En ligne avec ces résultats, ces données permettent de décrypter la corrélation de l'adhésion aux partis politiques et l'intérêt des jeunes pour la politique.

La méfiance vis-à-vis des partis politiques est déterminante dans le choix de 47% de jeunes marocains dès que ces derniers sont interrogés sur leur option de ne pas adhérer au champ partisan marocain.

La faible adhésion des jeunes aux partis politiques s'explique fondamentalement par la défiance vis-à-vis de la démocratie interne, alimentée par la persistance des formes de mise sous tutelle politique des jeunes, ainsi que par la variabilité des pratiques de mauvaise gouvernance au sein des partis.



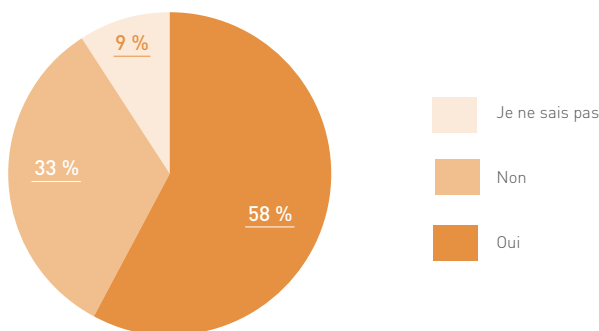
Graphique 31. Si non, pourquoi n'adhérez-vous pas à un parti politique ?

Pour 27% de ces jeunes, leur refus d'inclusion est fortement lié aux différents antagonismes entre leurs convictions et l'offre politique du champ partisan au Maroc.

Ces données visibilisent l'importance de travailler 'sur' et de travailler 'avec' pour agir sur les moyens de renforcer la confiance entre les partis politiques et les communautés de jeunes.

Pour 26% des participants à l'enquête, leur non-adhésion s'explique par l'absence d'un système d'inclusion via des modalités d'intéressement pluriel. Ce manque d'attractivité des partis est un marqueur fort de l'altération de la fonction des partis politiques comme tremplin à l'ascension politique ; c'est un signe également que les partis politiques ne sont plus visibles comme plateforme habilitante qui permettrait d'offrir aux jeunes des opportunités et des ressources d'influence au sein de leur organisation. Ce peut être, également, dû aux manques d'appétence et d'implication des différents acteurs et parcours de la socialisation politique.

Paradoxalement, l'absence d'adhésion aux partis politiques n'affecte pas fatalement la probabilité de s'engager. Elle ne nuit visiblement ni à la vision positive de la politique puisque 42% de jeunes expriment leur intérêt dans ce sens ; ni à l'altération de la volonté puisque 58% des jeunes ont acté l'inscription aux listes électorales, comme le montre le graphique suivant :

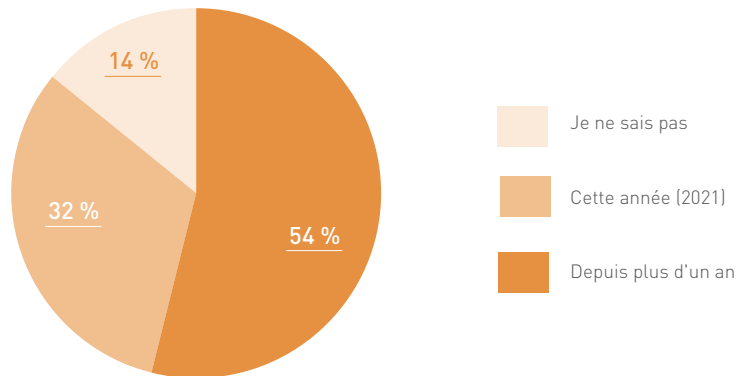


Graphique 32. Êtes-vous inscrit dans les listes électorales ?

L'intensité de l'investissement des jeunes dans l'inscription sur les listes électorales est très variable selon les cadres temporels. Le cadre institutionnel et légal de plus en plus réformé, concoure vraisemblablement à la variabilité et au dynamisme de l'engagement politique des jeunes dans la composante inscription aux listes

### 3.5 La politique

électorales. 54% se sont inscrits depuis plus d'un an, largement en amont des prises de décision par rapport à la participation électorale. Alors que 32% ne se sont investis qu'en 2021, en décidant tardivement des stratégies électorales.



Graphique 33. Si vous êtes inscrit dans les listes électorales, depuis quand ?

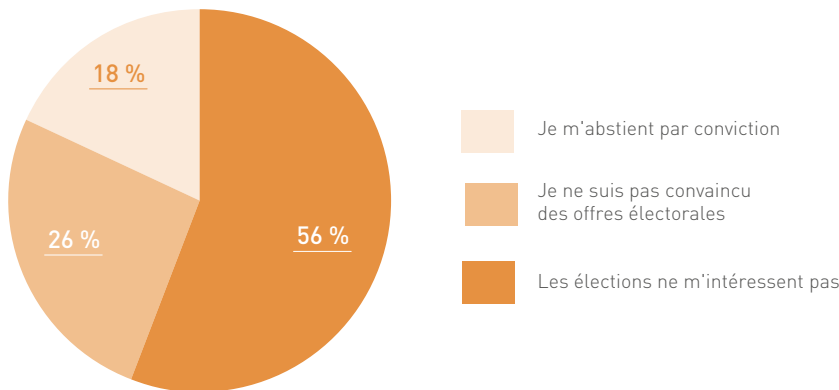
Ces résultats articulent les différentes données relatives au sentiment de vanité de l'adhésion aux partis politiques, accompagné par des stratégies de mise en œuvre de protocole d'agence qui vont considérablement combiner : une **démobilisation** politique en faveur d'un déclassement des référents classiques de participation conventionnelle (*seuls 14% adhèrent à un parti politique, voir le graphique 30*) et une **mobilisation** de l'investissement en faveur de l'intérêt (42% des jeunes, voir le graphique 28) par rapport à la politique comme préalable à une **remobilisation** du déploiement des stratégies de redéfinition de l'engagement politique, comme on le verra dans ce qui suit (graphiques 45 et 54).

Cette tension au niveau des contenus de la participation politique réactualise la variabilité de la configuration de ces ressources et modalités. Les données permettent d'enregistrer la montée d'une logique de vanité du vote consacrant un manque d'intérêt (56%) chez cette strate de jeunes. Elle est liée à une incompréhension qui entoure l'enjeu des élections, et à la compréhension de l'impact des élections sur la politique du Maroc, ou sur la société par les jeunes ne savent, peut-être, tout simplement pas 'à quoi ça sert'.

Enfin, l'abstention de cette strate de jeunes est due à la non instantanéité et la non coïncidence des deux temps : le temps politique qui nécessite un engagement à long terme, le temps de l'élection qui requière une mobilisation sociale ponctuelle. L'âge des



jeunes est déterminant. Au niveau national, plus l'électeur est âgé, plus il y a de chances qu'il vote régulièrement.



Graphique 34. Si vous n'êtes pas inscrit dans les listes électorales, pourquoi ?

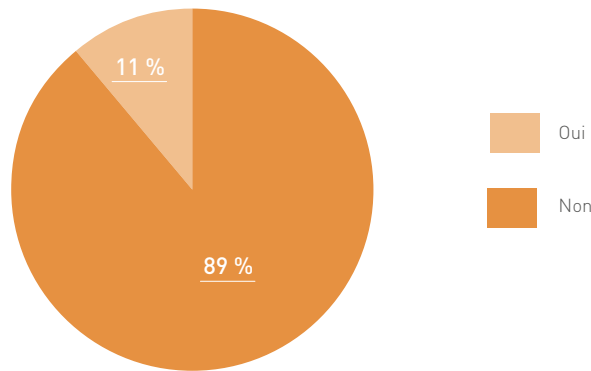
Pour ce qui est de l'action de s'inscrire dans les listes électorales, la décision principale de ne pas s'inscrire est motivée par la frilosité de l'offre électorale. 26% de jeunes ne s'identifient pas sur le plan des idées à une offre électorale non ou peu adaptée.

En effet, les jeunes pour se déplacer aux urnes doivent en comprendre les enjeux. Pour se situer, les jeunes ont besoin de campagnes très ciblées gérant soigneusement l'exposition au public, de meetings, d'une intelligence des acteurs pouvant mobiliser le potentiel de sensibilisation et de la dynamique de changement avec de véritables rassemblements et un cadrage médiatique facile à décrypter.

La troisième raison est la conviction chez certains jeunes de l'inutilité de leur vote qui ne compterait pas ou ne ferait aucune différence (18%). Ce sentiment d'impuissance reflète l'absence de leviers pour susciter l'intérêt envers la politique chez les jeunes et la conviction en la légitimité du système.

La variable 'candidat' est une variable dichotomique codée, lorsque le répondant indique qu'il s'est présenté un jour comme candidat lors d'une élection. Au total, 11% des jeunes répondants déclarent s'être présentés un jour comme candidat. La corrélation entre l'adhésion à un parti politique illustré par le graphique 28 (14%) et la candidature des jeunes aux élections illustrée par le graphique suivant, est assez forte.

### 3.5 La politique

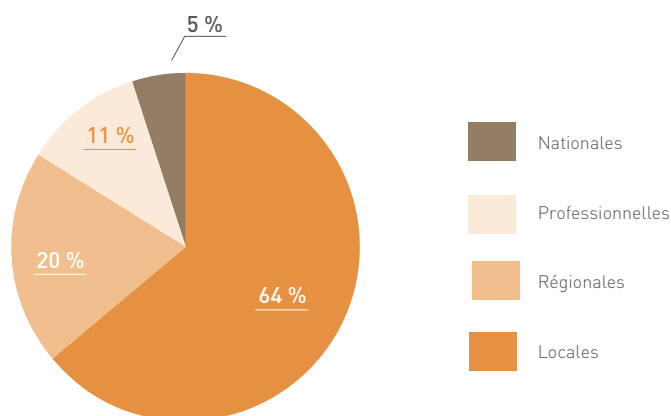


Graphique 35. Vous êtes-vous déjà présenté aux élections en tant que candidat ?

Cette faible mobilisation de la candidature des jeunes (11%) et la récurrence du désengagement des élections rejoint les variables relatives à la **démobilisation** politique en faveur d'un éventuel déclasserement des référents classiques de participation conventionnelle. A ce titre, la résistance aux partis politiques tant au niveau de l'adhésion (14%, voir graphique 28) qu'au niveau de la candidature des jeunes (11%, voir graphique 35) est un indicateur nodal de l'échec des stratégies de communication déployées par les partis politiques.

Elle est également un indicateur de l'absence d'une grammaire de socialisation politique précoce soutenue par des « pépinières d'engagement civiques » (école, théâtre, maison de jeunes, etc.) et par une culture d'initiation à l'éligibilité, (délégué de classe, coordonnateur de licence, master, leader artistique, délégué environnemental, etc.).

Les données sur les différentes modalités de participation par le biais des candidatures révèlent que le public de jeunes s'investit avec une intensité très variable selon la nature des élections locales, régionales (20%), nationales (5%) ou professionnelles (11%). Une importante fracture sépare les publics de jeunes, qui s'avèrent politiquement sélectifs sur l'inscription ou pas aux composantes de la démocratie représentative. La grande majorité demeurent clairement portée sur les élections locales (64%) ce qui est une constante dans le schéma représentatif marocain ; cette adhésion à ce mécanisme de la démocratie représentative renvoie à une expérience collective, ou à un exercice concrétisant un rapport de proximité par rapport aux préoccupations quotidiennes des gens, dans un mandat bien défini (régionales (20%), professionnelles (11%).

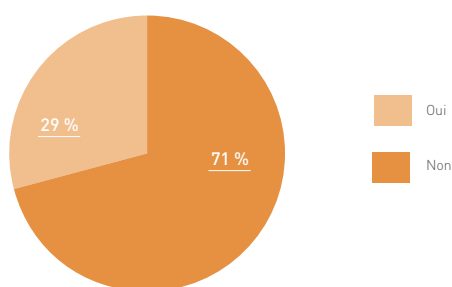


Graphique 36. Si vous vous êtes déjà présenté aux élections, lesquelles ?

La candidature nationale n'est en effet pas investie avec la même intensité dans les différentes composantes de la jeunesse puisqu'elle ne dépasse guère les 5%. Cette participation est fondamentalement déterminée par des agendas liés aux contingences marquant le destin national.

L'articulation entre l'adhésion des jeunes aux paliers représentatifs de la démocratie locale et l'apologie des bienfaits de la décentralisation et de la régionalisation avancées ont permis de renforcer les atouts de la catégorie du 'territoire'.

Ainsi, le désengagement de la sphère formelle, paraît se confirmer par le pourcentage très élevé, 71% de jeunes qui ne croient pas en la substantialité des élections. Dans ce cadre, il est important de rappeler que la socialisation politique s'intensifie avec l'âge. La participation électorale dépend vigoureusement des modes d'intégrations sociales, comme la profession, le mariage, l'enfantement, qui se construisent beaucoup plus tard aujourd'hui. Ces éléments de l'intégration sociale participent, comme mentionné dans la littérature politique, à soutenir la participation électorale.



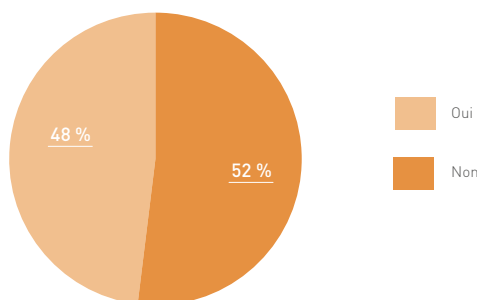
Graphique 37. Pensez-vous que les élections sont essentielles ?

### 3.5 La politique

Le rapport de corrélation des données des graphiques 28 (42%), 30 (14%) et 35 (11%) permet d'illustrer plus clairement la différence dans la probabilité de s'engager. Si par ailleurs on utilise la volonté de s'engager en politique comme étiquette, la corrélation entre l'intérêt pour la politique (42%) et l'adhésion à un parti politique (14%) est assez faible, et encore moins la corrélation avec la candidature des jeunes aux élections (11%). Ces corrélations illustrent la variabilité de la configuration des ressources et modalités de la participation politique des jeunes. Elle annonce un déploiement par les jeunes d'un fort protocole d'agencéité. L'élément 'confiance' devient un préalable de **déclassement** de la logique « **statutaire** » de la participation politique dite conventionnelle, (*inscrite par l'organisation de la démocratie représentative autour de l'offre des partis politiques au Maroc, et par la définition des statuts de candidats et d'adhérents par les quotas, discrimination positive, et autres*) et de **reclassement** d'une logique '**contractuelle**' inscrite par l'organisation de la démocratie représentative autour d'un investissement des jeunes dans la participation électorale basé sur la **confiance** (voir graphique 31) permettant de déduire que les jeunes ne sont pas totalement désengagés.

Sur ce registre, l'opérationnalisation du mécanisme de la démocratie représentative par le déploiement de la participation électorale, mesuré par l'acte de voter, n'est qu'un parmi les différents marqueurs de l'inscription des jeunes dans cette logique contractuelle. Sur ce registre, les graphiques 29 et 36 illustrent ce déploiement, puisque respectivement, 58% de jeunes ont accepté de s'inscrire dans les listes électorales, et 48% ont accepté de voter<sup>61</sup>.

61 - Selon les résultats des dernières élections générales, les jeunes nés après 1997 représentent près de 33,6 des nouveaux inscrits dans les listes électorales (selon les chiffres officiels du HCP (7 septembre 17,508 (2021 millions inscrits le 31 juillet 2021) ; et selon les données de l'enquête plus de 48 de jeunes âgés entre 18 et 34 ans, inscrits dans ces listes ont acté le vote. Ceci étant, le nombre des jeunes ayant participé au scrutin du 8 septembre 2021 avoisine les 3 millions, soit plus au moins 34 du nombre global des votants (selon les données officielles du ministère de l'Intérieur, 8,78 Millions qui ont voté). Pour comprendre cette mutation inédite dans le comportement électorale des jeunes marocains réputés, antérieurement, pour leur fort abstentionnisme, il faut, d'abord, déceler ce qui les mobilise et provoque leurs changements d'attitudes.

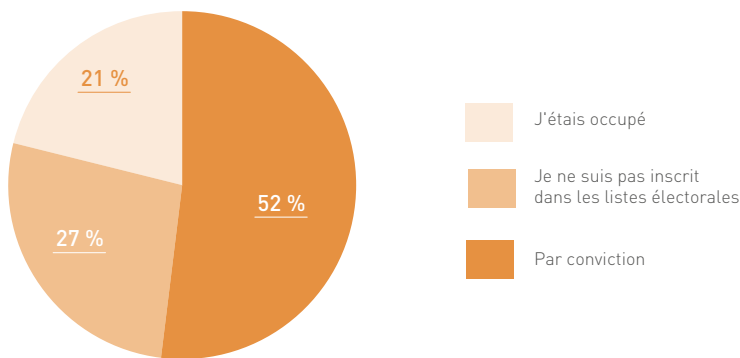


Graphique 38. Avez-vous voté lors du scrutin du 8 septembre dernier ?

Par ailleurs, la différence permettant de définir la mesure séparant l'acte de s'inscrire et celui de voter rappelle une tendance récurrente dans le paysage électoral marocain global, puisque tous les inscrits

ne sont que de potentiels mais pas de réels électeurs. Il n'y a pas de relation de fatalité entre inscription électorale et acte de voter.

Les jeunes interrogés appartenant à la strate de ceux qui ne vont pas voter, justifient leur abstention principalement par manque de conviction (52%). Une catégorie de jeunes de cette strate ne vont pas voter parce que peu ou non animé par le souci de remplir un devoir de citoyen, ou de perpétuer un héritage politique, ou le devoir de faire changer les choses, ou parce qu'ils ne comprennent pas bien les enjeux ou encore l'offre politique. 21% prioriseront des préoccupations quotidiennes sur les préoccupations électorales quinquennales et 27% ont raté le rendez-vous de voter parce que non-inscrits dans les listes électorales.



Graphique 39. Si vous n'avez pas voté lors du scrutin du 8 septembre dernier, pourquoi ?

Les données mettent en exergue le rôle de la socialisation primaire dans les choix politiques, principalement celui afférant au choix du candidat à élire. 51% des jeunes interrogés évoquent que leurs orientations/choix politiques sont commandés par une grammaire d'allégeances familiales, tribales, spatiales (voisinage), ou matérielles (5%).

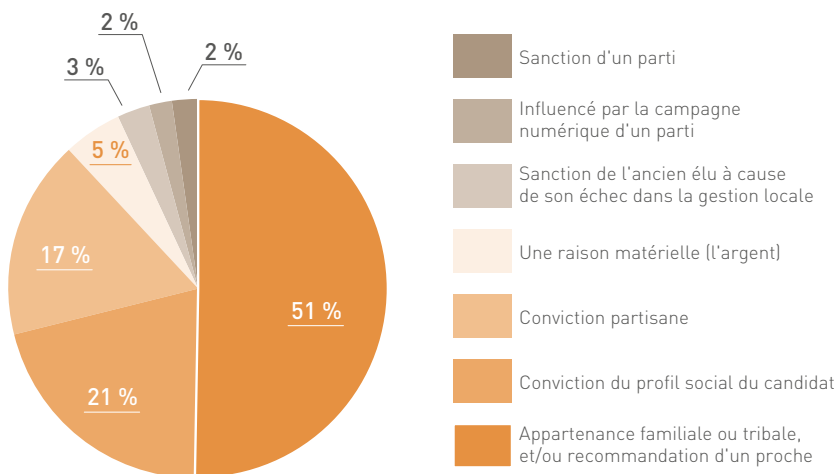
Les résultats confirment le reclassement d'une logique « contractuelle » inscrite par l'organisation de la démocratie représentative autour d'un investissement graduel (voir le graphique 34, 54% se sont inscrits depuis plus d'un an et 32% ne se sont investis qu'en 2021) des jeunes dans la participation électorale basé sur la **confiance** très loin **des bassins idéologiques** 17%. Les voisins, la famille la tribu voir la JMAA, prennent les attributs d'introducteurs et de catalyseurs aux macrocosmes politique.

### 3.5 La politique

Cependant, 21% votent par conviction du profil social du candidat alors que le vote sanction est quasi nul. Seuls 2% ont sanctionné le Parti à cause de son échec dans la gestion gouvernementale. Et 3% ont voté pour sanctionner l'ancien élu à cause de son échec dans la gestion locale.

Au titre des persistance, les chiffres révèlent la centralité de la famille et confirment la tendance des jeunes à 'jointoyer' en puisant dans différents systèmes de référence, leur tiraillement entre les valeurs de l'inaliénabilité de l'expression de leur volonté politique et celles de la famille 'patriarcale'.

Dans les dernières élections nous avons vu à l'évidence que les partis qui ont réussi à optimiser ce cadre référentiel ont pu 'doper' la participation en n'intervenant non pas sur l'acteur politique lui-même mais dans les stratégies de mobilisation adoptées par les acteurs en tant que des agents sociaux, et qui d'une manière générale favorisent ou contraignent le développement d'un cycle et d'un type de mobilisation pour tel candidat.

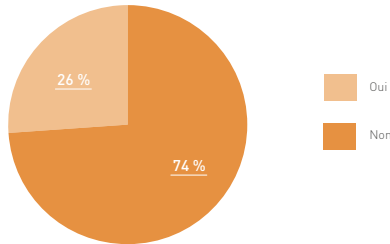


Graphique 40. Si vous avez voté lors du scrutin du 8 septembre dernier, quelles sont les critères de votre choix de candidat ?

Pour certains sociologues et anthropologues, l'identification familiale et tribale convoquée chez 51% des enquêtés n'a pas pour vocation de rétrograder le processus de modernité de la société. Il est plutôt « (...) une affirmation d'identité, une défense de soi, une 'repersonnalisation', une volonté de revenir à des sources culturelles que l'on pense uniquement marquées par la religion, par ignorance le plus souvent de la culture arabo- musulmane.<sup>62</sup> ».

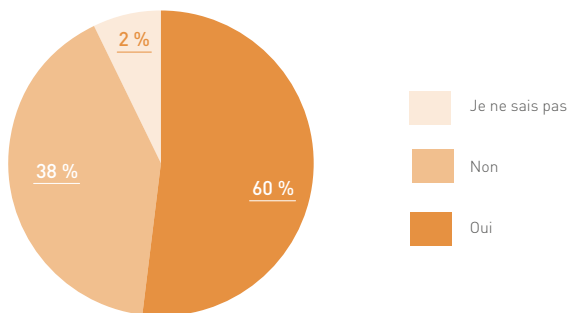
62 - Daoud Zakia, 1987. « Être jeune au Maroc » in Lamalif, N° 186, mars, p.21

Cependant, la défiance politique apparaît dès que les jeunes sont interrogés si l'éthique et l'intégrité ont été prises en compte dans la victoire des candidats lors des dernières élections de 2021. 74% des interrogés ont répondu par la négative :



Graphique 41. Pensez-vous que l'éthique et l'intégrité ont été prises en compte dans la victoire des candidats lors des dernières élections ?

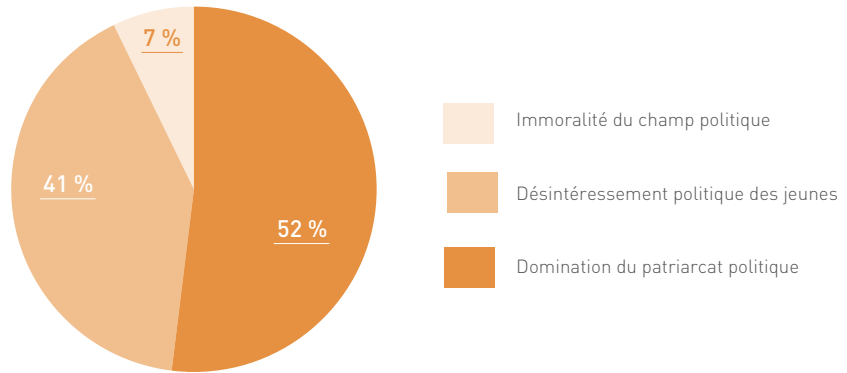
Le rapport de corrélation des données de ce graphique et celui qui suit (graphique 42) permet encore une fois d'illustrer la différence dans la probabilité de l'engagement politique des jeunes. En dépit d'une forte conscience chez les jeunes des contraintes culturelles de l'environnement politique, 60% d'entre eux se disent optimiste par rapport à leur représentation dans les conseils élus lors du scrutin du 8 septembre 2021. Ils sont, en revanche, moins nombreux (38%) à penser le contraire.



Graphique 42. Pensez-vous que les jeunes sont bien représentés dans les conseils élus, suite au scrutin du 8 septembre 2021 ?

Pour cette dernière strate de 38% de jeunes qui pensent qu'ils sont mal représentés dans les conseils élus dernièrement, la création d'espaces formels de la participation, sans influence réelle sur la prise de décision publique, ne favorise pas leur engagement politique. 52% de jeunes appartenant à cette strate évoquent les contraintes de l'environnement politique matérialisé par la domination du patriarcat politique. 41% justifie cette tendance par un désintéressement politique qui semble conduire à leur retrait.

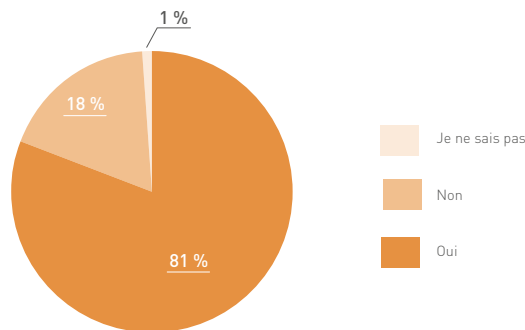
### 3.5 La politique



Graphique 43. Si vous pensez que les jeunes sont mal représentés dans les conseils élus dernièrement, pourquoi ?

Le rapport de corrélation des données du graphique 44 ci-dessous et les données des graphiques 35, 40, 41 et 42 permet d'illustrer la vision que les jeunes ont de la politique et de l'engagement politique.

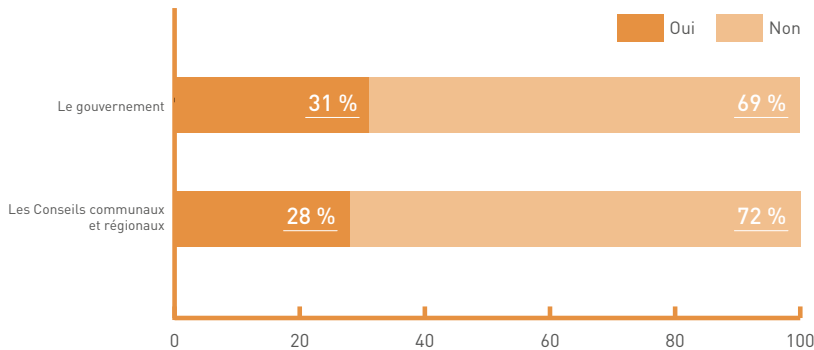
Nonobstant le fait que seuls 11% de répondants ont indiqué s'être présentés un jour comme candidat lors d'une élection (graphique 35), et en dépit d'une forte conscience chez les jeunes des contraintes de l'environnement politique (illustrés dans les graphiques 40 et 42), ceci ne nuit pas à une vision positive de la politique. Dans ce cadre, 60% d'entre eux se disent optimistes par rapport à leur représentation dans les conseils élus dernièrement (graphique 43). Elle n'altère pas, non plus, l'optimisme placé dans la perception de la représentation des jeunes dans les conseils élus dernièrement. Sur ce registre, 81% de cette strate estiment que la présence des jeunes au sein des conseils élus influencera les décisions de ces derniers, comme le montre le graphique suivant :



Graphique 44. Si vous pensez que les jeunes sont bien représentés dans les conseils élus dernièrement, estimez-vous que la présence des jeunes au sein de ces conseils influencera-t-elle les décisions de ces derniers ?

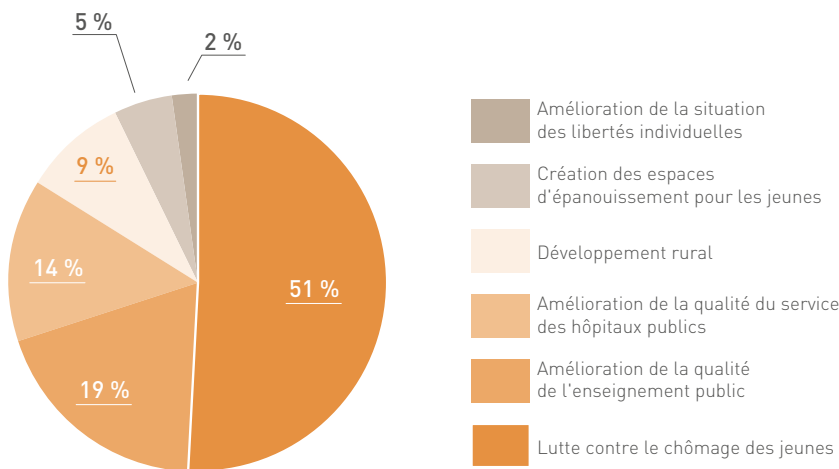


Même si le taux reste au-dessous de la moyenne (31%), les jeunes sont plus confiants par rapport aux capacités du Gouvernement issu des élections du 8 septembre 2021 à honorer ses engagements de campagne électorale avec un écart de 3 points par rapport à la confiance placée en différents Conseils locaux (communaux et régionaux).



Graphique 45. Pensez-vous que les candidats et leurs partis ayant remporté les dernières élections honoreront leurs engagements de campagne électorale ?

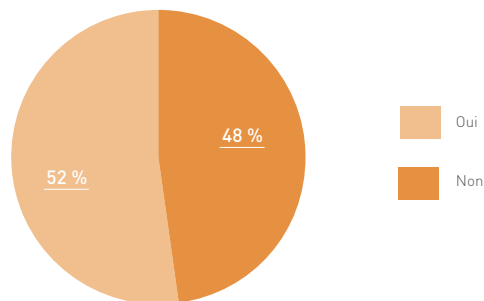
À la question des priorités du nouveau gouvernement, 84% des attentes des jeunes sont des besoins d'accessibilité aux différents services, emploi (51%), enseignement public de qualité (19%), hôpitaux publics de qualité (14%). Cependant, seuls 7% ont exprimé des attentes en termes de gouvernance et de lutte contre la corruption (2%), d'amélioration de la situation de la liberté d'expression et des libertés individuelles (2%), et de création des espaces d'épanouissement pour les jeunes (3%) :



Graphique 46. À votre avis, quelles sont les priorités que le nouveau gouvernement devrait prendre en compte ?

### 3.5 La politique

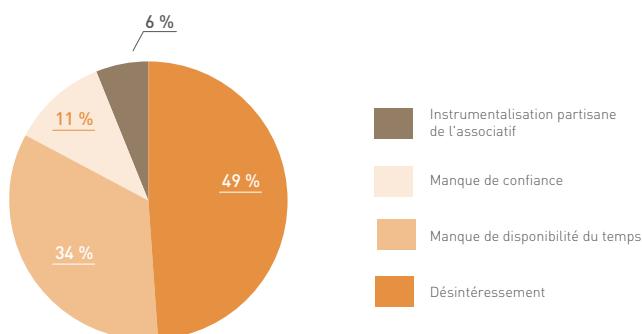
Le rapport de corrélation des données du graphique 28 (42% expriment leur intérêt à la politique) et ceux du graphique suivant permet de mesurer la différence (10 points) dans la probabilité de l'engagement des jeunes dans la démocratie représentative ou participative. Les jeunes expriment une appétence pour le fonctionnement de la démocratie participative (comparé aux mécanismes de la démocratie représentatives): 52% des jeunes expriment de l'intérêt pour le secteur associatif.



Graphique 47. Vous intéressez-vous à l'associatif ?

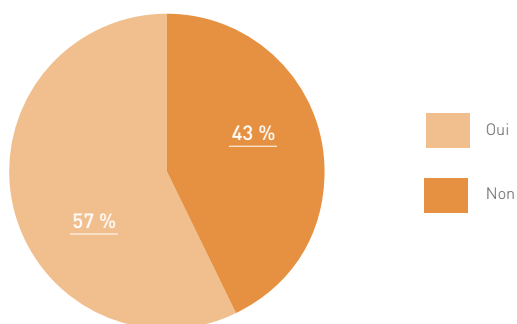
L'enquête illustre un niveau de désintéressement de la strate des jeunes (pour la politique plus élevée que le niveau de désintéressement pour les organisations de la société civile (49% des jeunes). De même que le niveau de défiance par rapport aux organisations de la société civile (11%) est globalement très faible comparé à celui exprimé par rapport à la politique (31%) chez les jeunes de cette strate. Seuls 6% considèrent que les associations sont une composante de la rhétorique et de l'ingénierie politique conventionnelle de l'action endoctrinante et instrumentalisante des partis politiques.

La vision négative des jeunes par rapport à la politique est largement supérieure à celle exprimée pour la société civile ce qui laisse présager un engagement des jeunes dans la sphère civique plus substantiel que celui exprimé dans la sphère formelle politique.



Graphique 48. Si vous n'intéressez-vous pas à l'associatif, pourquoi ?

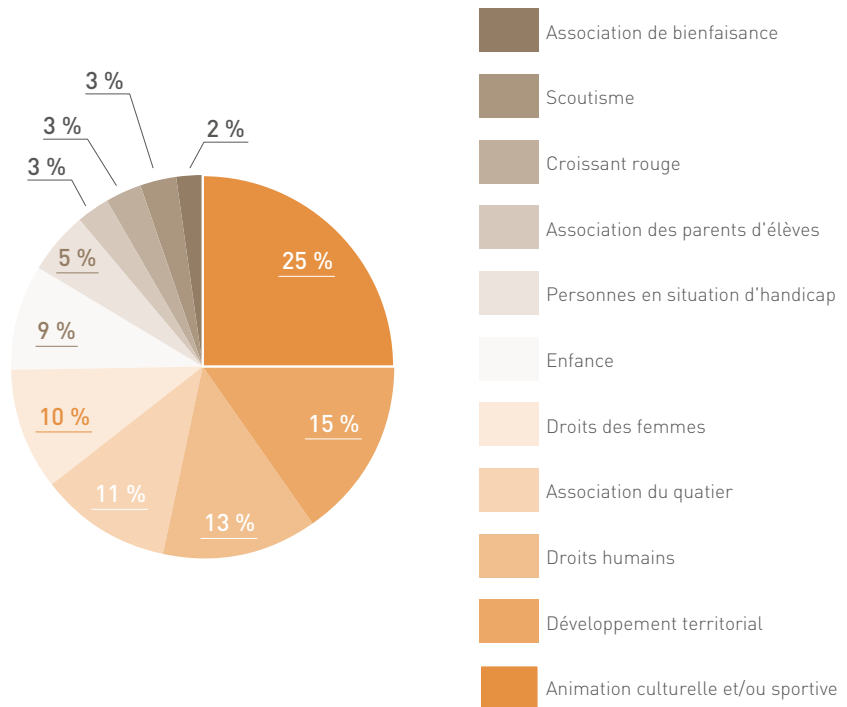
Alors que la plupart des jeunes sont conscients des limites de leur influence à travers le cadre partisan (comme illustré dans le graphique 28 où seuls 14% adhèrent à un parti politique) ces derniers mobilisent leur agencéité, en faveur d'une forte adhésion aux institutions des sphères alternatives. 57% des jeunes expriment leur adhésion aux associations, comme l'illustre le graphique suivant :



Graphique 49. Si vous vous intéressez au bénévolat, êtes-vous adhérent à une association ?

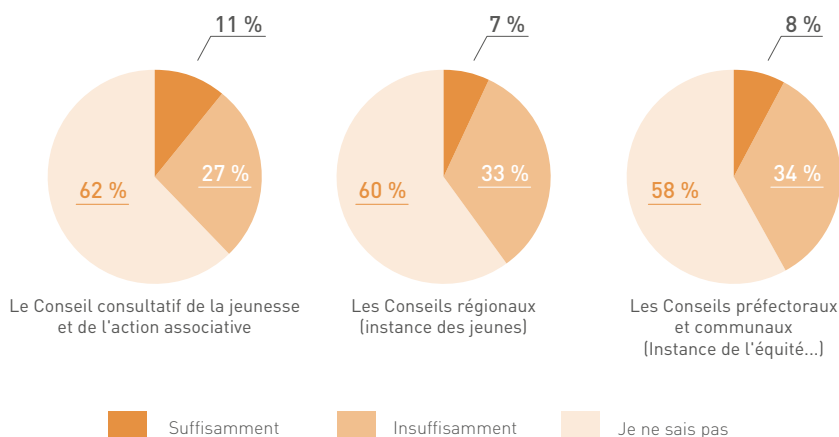
La palette de participation est assez large. Elle varie de l'animation culturelle et sportive (25%), aux droits catégoriels 24% (droits des femmes, enfance et personnes en situation d'handicap), les droits de l'Homme (14%), le développement territorial (14%), le droit humanitaire (croissant rouge) (3%), le scoutisme (3%), etc.

### 3.5 La politique



Graphique 50. Si vous êtes actif dans une association, pouvez-vous indiquer son champ d'action ?

Suite à la réforme constitutionnelle de 2011, l'État a élargi les espaces de participation et d'influence des citoyens ordinaires sur la législation et les politiques publiques. Ces espaces ne sont pas spécifiques à la jeunesse, mais les jeunes pourraient en bénéficier. Ainsi, la nouvelle Constitution a permis la création du Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative (Art. 33). Cependant, seuls 11% de jeunes disent être suffisamment représentés dans cette instance. La constitution a également introduit le principe de la consultation des organisations de la société civile dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques (Art. 12). Nonobstant, seuls 7% de jeunes disent être suffisamment représentés dans les Conseils régionaux (instance des jeunes), et seuls 8% de jeunes disent être suffisamment représentés dans les Conseils préfectoraux et communaux (instance de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre) :



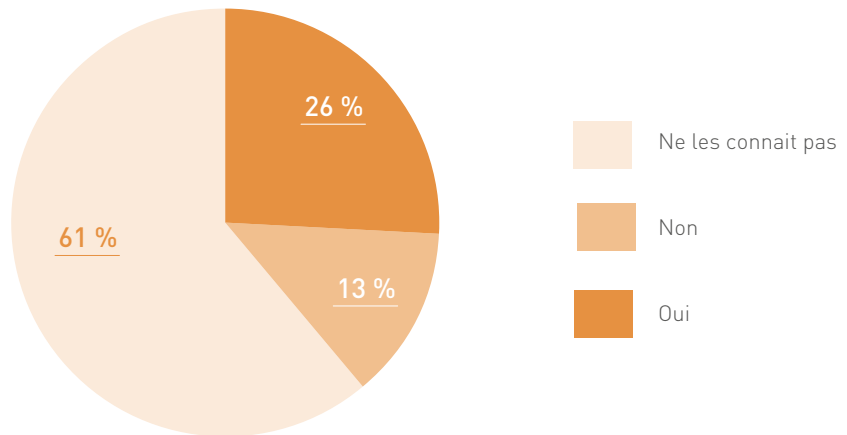
Graphique 51. Estimez-vous que les jeunes soient suffisamment représentés dans les instances institutionnalisées dans la Constitution de 2011 ?

Dans le même registre, seulement 26% de jeunes Marocains sont conscients des ouvertures offertes par les différentes dispositions constitutionnelles, notamment celles qui prévoient des mesures permettant aux citoyens d'influencer la législation et ce en formulant des propositions de loi ou en présentant des pétitions (Art. 13 à 15).

La mobilisation des pétitions et des motions par les jeunes marocains, comme moyen de mobilisation, d'échange et de promotion de la participation civique et des valeurs démocratiques est un marqueur fort de l'exploration graduelle des stratégies d'« immersion » dans le champ politique via des plateformes informelles.

Cependant 62% de jeunes ignorent l'existence du concept et encore moins son utilité. Alors que 13% ne sont pas certain que ces modes alternatifs de participation puissent constituer des préalables pour promouvoir le changement, défendre et plaider pour les causes des jeunes.

### 3.5 La politique

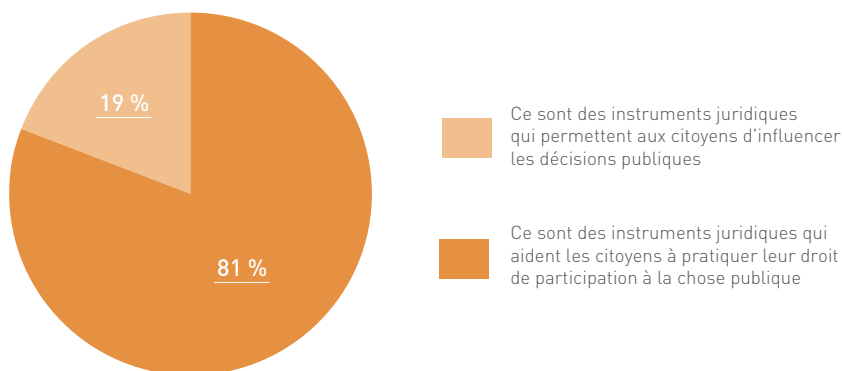


Graphique 52. À votre avis, les pétitions et les motions sont-elles des instruments utiles pour la défense et le plaidoyer pour les causes de la jeunesse ?

81% des jeunes (ayant affirmé leur connaissance des pétitions et des motions) appartenant à la strate convaincue par l'importance de l'action directe et des rôles des pétitions et des motions dans la défense et les plaidoyers pour les causes de la jeunesse, considèrent que ces instruments juridiques favorisent la participation des citoyens à la chose publique.

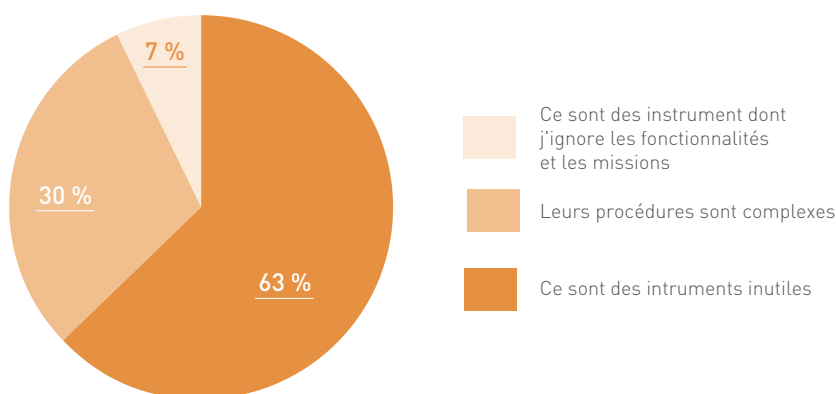
En ligne avec ces préalables à la remise en cause, dont témoigne le vote intermittent, de la médiation traditionnelle par la représentation politique, 19% des jeunes voient dans les pétitions et motions des instruments permettant aux citoyens d'influencer les décisions publiques.

Cette catégorie de jeunes, s'exprime, globalement en faveur des modes d'action plus personnalisés, au détriment des référents classiques de la participation politique qui composent les répertoires de la démocratie représentative.



Graphique 53. Pourquoi, jugez-vous que les pétitions et les motions sont des instruments utiles pour la défense et le plaidoyer pour les causes de la jeunesse ?

Pour ceux qui ont répondu par la négation, 30% d'eux renvoient le non-recours à ces modes alternatifs à la complexité procédurale alors que 7% à l'ignorance de leur fonctionnalité. 63% déplorent l'inutilité de ces instruments juridiques.



Graphique 54. Si vous jugez que les pétitions et les motions ne sont pas des instruments utiles pour la défense et le plaidoyer pour les causes de la jeunesse, pouvez-vous nous en expliquer les raisons ?

Les réponses à une question de l'enquête valeur sur les enjeux politiques d'aujourd'hui au Maroc sont particulièrement significatives d'une priorisation de 79% des jeunes des registres de l'**'ici et maintenant'**. Dans ce cadre, deux catégories de priorités sont identifiées :

■ **La performance et la moralité** : 27% des jeunes donnent plus de valeurs aux enjeux relatifs à l'amélioration de la situation actuelle du développement et de démocratie ; 21% à la lutte contre la corruption,

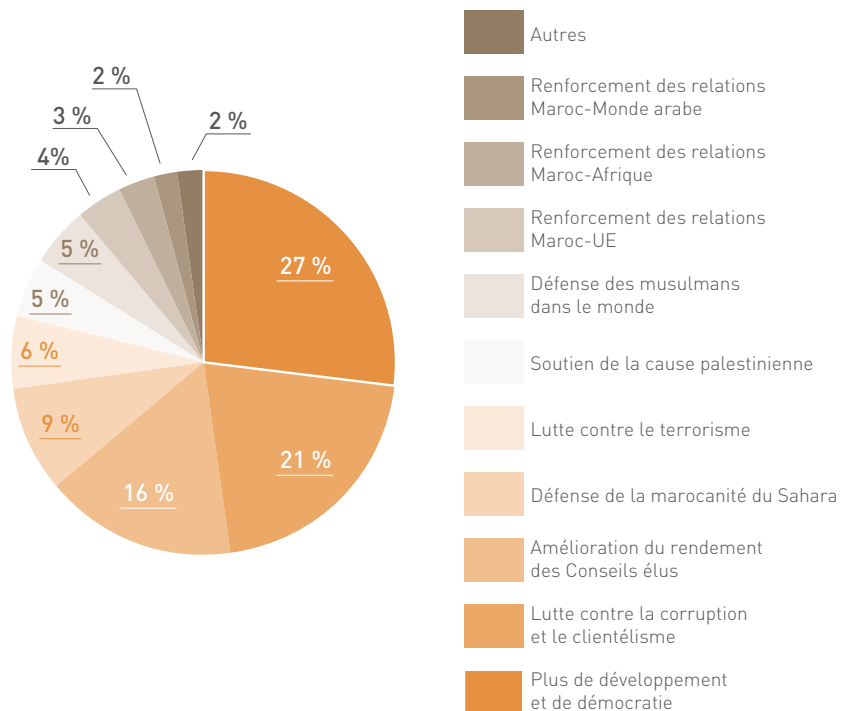
### 3.5 La politique

le clientélisme et les pratiques immorales et 16% à l'amélioration de la qualité des services et du rendement des Conseils élus ;

■ **L'intégrité et sécurité du territoire national** : 9% pour la défense de la marocanité du Sahara et 6% à la lutte contre l'intégrisme djihadiste et le terrorisme.

D'autre part, les résultats terrain remontent que les jeunes au Maroc sont moins soucieux par les registres de l'**'ailleurs'** (19%).

Seuls 5% donnent de la valeur aux enjeux relatifs au soutien de la cause palestinienne, 5% à la défense de l'intérêt de l'Islam et des musulmans dans le Monde, 4% au renforcement des relations du Maroc avec l'UE, 3% au renforcement des relations avec les pays africains et 2% à la consolidation des relations du Maroc avec les pays arabes.



Graphique 55. À votre avis, quels sont les enjeux politiques aujourd'hui au Maroc ?



## Conclusion

Les données de l'enquête ont montré qu'en dépit de grandes réformes constitutionnelles et politiques post 2011, la participation politique des jeunes à travers les cadres formels demeure, globalement, limitée. Cependant, ces résultats enseignent qu'une fois que la participation des jeunes au fonctionnement de la démocratie représentative est déclinée en instruments de mesure séparant strictement la politique partisane et celle des urnes, elle n'implique plus fatalement un désintérêt pour la politique. Les résultats illustrent clairement qu'elle résulte plutôt de l'absence d'identification avec un parti politique au regard des référents de la démocratie représentative. L'absence d'adhésion aux partis politiques (seuls 14% adhèrent à un parti politique, et 11% se sont présentés comme candidat) si elle est l'expression de l'inégalité des ressources dont peuvent se prévaloir les jeunes pour accéder aux institutions de la participation dite 'conventionnelle', et un indicateur d'absence d'une grammaire basée sur une socialisation précoce et d'une culture d'initiation à l'éligibilité, elle n'affecte, cependant, pas fatalement la probabilité de s'engager électoralement. Elles dévoilent que les jeunes ne sont pas totalement apathiques. Elle ne nuit visiblement ni à la vision positive de la politique puisque 42% de jeunes expriment leur intérêt dans ce sens ; ni à l'altération de la volonté de s'engager puisque 58% des jeunes ont acté leur inscription aux listes électorales et 48% ont accepté de voter (parmi les inscrits).

Cette tension au niveau des contenus de la participation politique réactualise la variabilité de la configuration de ces ressources et modalités. Elle dévoile le déploiement par les jeunes d'un fort protocole d'agencéité. Sur ce registre, le déterminant 'confiance' est un préalable dans la démarche de classement de la logique 'statutaire' de la participation politique dite conventionnelle, (*inscrite par l'organisation de la démocratie représentative autour de l'offre des partis politiques au Maroc, et par la définition des statuts de candidats et d'adhérents pour les jeunes*) et le reclassement d'une logique 'contractuelle' inscrite par l'organisation de la démocratie représentative autour d'un investissement graduel des jeunes dans la participation électorale basée sur la confiance, très loin des bassins idéologiques (17%). Sur ce registre l'enquête renseigne que plus de 56% des jeunes interrogés entérinent et motivent leur vote en faveur des candidats sur la confiance 'commandée' par une grammaire d'allégeances familiales, tribales, spatiales (voisinage) ou matérielles-personnelles.

## Conclusion

L'absence d'une vision négative -dans l'absolu- qui permet à tout le moins de ne pas nuire à l'engagement électoral, est de moins en moins tuteurée par les partis politiques comme intermédiaires classiques, et de plus en plus par les voisins, la famille la tribu, voire la JMAA et ZAOUIA, comme principaux introducteurs et catalyseurs aux macrocosmes politique.

Le terrain révèle également une **démobilisation** politique en faveur d'un déclasserement des référents classiques de la participation conventionnelle (*adhérer et candidater sous les bannières idéologiques d'un parti politique*). Il dévoile une **mobilisation** de l'investissement en faveur de l'intérêt pour la politique et pour l'acte électoral (*inscription sur les listes électorales et vote*) par rapport à la politique comme préalable à une **remobilisation** du déploiement des stratégies de redéfinition de l'engagement politique. Cette remobilisation concrétise à l'aune de l'inscription dans des parcours alternatifs ou l'exploration graduelle des stratégies d'« immersion » dans le champ politique via des plateformes informelles. À ce stade les rôles des pétitions et des motions (*comme instruments juridiques*) dans la défense et les plaidoyers pour les causes de la jeunesse, réinventent la participation des jeunes à la chose publique.

Toutes ces données révèlent un profil de jeunes croyant en leur agencéité. Considérés par rapport à leurs capacités et compétences, les jeunes sont placés dans, ces schémas politiques, dans un cadre d'attentes plurielles selon lesquelles ils sont censés s'assumer tout en étant pris en charge.

Les jeunes sont de plus en plus soumis à des injonctions paradoxales, entre conscience de la fatalité de leur retrait face aux limites de leur influence à travers le cadre institutionnel, particulièrement les contraintes de l'environnement partisan au Maroc, et la volonté de ne renoncer ni à leur engagement politique (*Graphique 48. 2, 60% d'entre eux se disent optimistes par rapport à leur représentation dans les conseils élus dernièrement (graphique 48)*) ni à l'adhésion (57% des jeunes expriment leur adhésion aux associations et leur appétence (52%) pour les institutions et le fonctionnement de la démocratie participative); ni à l'exploration des ouvertures constitutionnelles sur les plateformes informelles (pétitions et motions. Art. 13 à 15).

D'où l'importance de travailler sur cette dualité, et non sur un plaidoyer à sens unique en faveur d'une participation au cadre politique formel, forcément réducteur et moins porteur de la dualité ici repérée.

Les dernières élections du 8 septembre 2021, d'ailleurs, ont dévoilé, à l'évidence, que les partis qui ont optimisé ce cadre référentiel ont réussi à doper la participation des jeunes en s'abstenant d'intervenir sur l'acteur 'jeune' lui-même, mais plutôt sur les protocoles d'agence des 'jeunes'

En résumé, à ce stade de l'analyse, les données illustrent que le changement de la Constitution de 2011, n'a pas eu beaucoup d'influence sur le désenchantement des jeunes par rapport aux pratiques politiques ; le terrain remonte que le sentiment d'un écart entre le texte et la pratique anime cette strate de jeunes. Faute de pouvoir intégrer les espaces existants, par désenchantement, avec l'offre politique existante, les jeunes peuvent avoir deux recours. Soit la participation par :

- La création de leurs propres espaces démocratiques/ modes alternatifs de l'action politique (associatifs, pétitions sur le net, plaidoyer, réseaux sociaux, etc.);
- La dénonciation via les espaces virtuels<sup>63</sup>.

Ce constat confirme que les rapports des jeunes à la politique et au politique ne constituent pas un tout figé et imperméable. Il opère dans une dynamique en constante mutation ; c'est un processus dynamique de démobilitation et de remobilisation<sup>64</sup>. Les données -ci-haut- ont largement décelé et signifié comment les taux d'inscription dans les listes électorales varient d'une manière conjoncturelle influencée par les effets de l'environnement social, économique et politique. Elles exhibent une culture politique susceptible d'adaptation et de variation générationnelle et remous culturels : Les différentes articulations façonnant les paradoxes dans les choix et modalités de l'engagement politique et de ses justifications ne confirment-elle par ce que Mohammed Tozy (1987) a qualifié 'une jeunesse marocaine anormalement normale'<sup>65</sup>? Aussi, cette contradiction n'est-elle pas synonyme d'un fait culturel lié à la globalisation du champ politique ? En d'autres termes, les jeunes Marocains d'aujourd'hui (la génération du troisième millénaire) ne creusent-ils pas de plus en plus leurs différences, sur le registre des postures, clivages, pensées et représentations politiques, par rapport à leurs aïeux ? Leurs perceptions et leurs opinions ne sont-elles pas les conséquences d'un changement plus global dans le système de valeurs de la société marocaine affectant, entre autres, les rapports à la politique et à l'espace public ? Enfin, ne sommes-nous pas devant un agent d'une 'modernisation renégociée avec les valeurs' ?

63 - Rajeb Souad, Yahyaoui Mostafa, 2015. Parcours de la participation citoyenne : lectures à la lumière de la Constitution de 2011, Publication Forum de la citoyenneté et Friedrich Naumann STIFTUNG, ISBN : -9954-978 6-5-9337, pp. 57-55

64 - Certains chercheurs qualifient ce processus comme une dynamique de déstructuration et de restructuration du système des valeurs de la société marocaine qui s'est intensifié chez les jeunes depuis les années 90 du 20ème siècle. (Bourquia Rahma, El Ayadi Mohammed, El Harras Mokhtar et Rachik Hassan, 2000. Les jeunes et les valeurs religieuses, ouvrage collectif, éditions Eddif, Casablanca, p.24)

65 - Tozy Mohammed, 1987. « La reproduction des clercs », in Lamalif, N° 190, juillet-août, pp. 42-40.

# CONCLU- SION GÉNÉRALE





## À QUOI SE RÉSUME LA SÉCURITÉ HUMAINE CHEZ LES JEUNES ?

**E**n appui aux résultats de l'enquête quantitative présentés ci-dessus, les données de la phase qualitative de l'enquête (Focus groupes et récits de vie) révèlent un renvoi aux deux composantes de l'insécurité : sociale et civile. Nous présentons ci-après les principales revendications de la sécurité humaine chez les jeunes Marocains.

### Vivre protégé et dans la dignité...

Être en sécurité dans cette sphère signifie être à l'abri des épisodes risquant de dégrader le statut social du jeune. Le sentiment d'insécurité est ainsi la conscience chez les jeunes d'être à la merci des circonstances. Cette conscience se nourrit, chez les jeunes, « de la maladie, du chômage ou de la cessation de l'activité, de l'impuissance de 'gagner sa vie' par l'accès à l'emploi »<sup>66</sup>. Elle remet en question le registre de l'appartenance sociale du jeune qui est censé « tirer les moyens de sa subsistance de son salaire, et le rend incapable de maîtriser son existence à partir de ses propres ressources »<sup>67</sup>. « Le jeune devra être/ continuer à être assisté pour survivre, par son cercle de proches (famille, amis) ».<sup>68</sup>

Il est important de souligner que l'insécurité sociale est une expérience qui a traversé l'histoire de la jeunesse au Maroc ; elle est demeurée discrète dans ses expressions car les jeunes qui ont vécu cette expérience n'ont communiqué sur ces épreuves que lors de rares manifestations et mouvements de rue (émeutes de Fès 1990, Mouvement du 20 février de 2011, etc.). Ces manifestations ont été précipitées par l'absence et la carence du cadrage et de la canalisation des partis politiques : « Nous faisons confiance à la politique mais nous ne faisons pas confiance à ceux qui la mettent en œuvre. Le Mouvement du 20 février a confirmé notre manque de confiance en la politique et en la gestion des affaires politiques au Maroc. A ce titre les jeunes ne font que meubler la scène. »<sup>69</sup> « (...) Les partis politique ne détiennent pas le pouvoir de décision. Le parti en tête fini par être fragilisé. »<sup>70</sup> « La communication des partis est saisonnière. Et ces derniers jugulent les tentatives de rajeunissement ; (...) il n'y a aucun horizon d'encadrement des jeunes chez des partis politiques perpétuellement dirigés par les mêmes personnes sans tenir les promesses de rajeunissement ».<sup>71</sup> Au Maroc, le fait de ne pas pouvoir avancer au même rythme dans les défis du développement humain produit une *frustration auprès des jeunes*<sup>72</sup>.

La sécurité humaine est supposée garantir le développement humain, en combinant les droits humains et le développement humain. Elle est souvent considérée comme *soft* parce qu'elle entend combiner sécurité physique et sécurité matérielle. Comme l'affirme Sen (1999), « *human development is "growth with equity", whereas human security is "downturn with security". When a crisis hits, different group... can have very divergent predicaments. United we may be when we go up and up, but divided we fall when we do fall*<sup>73</sup> ». Lorsque

66 - Tous les focus groupe

67 - Tous les focus groupe

68 - Idem.

69 - Focus de Meknès, Fès et Tanger

70 - Focus de Fès et Meknès

71 - Tous les focus

72 - La plupart des rapports d'évaluation sur la performance des politiques publiques au Maroc signalent ce paradoxe, d'une part, le Maroc enregistre une avancée considérable en matière d'accès aux services sociaux de base, notamment en ce qui concerne la généralisation de la scolarisation pour les enfants âgés de 6 ans et l'amélioration considérable des taux de raccordement des populations rurales en eau potable et en électricité, etc. ; et d'autre part des difficultés insurmontables persistent en matière de maintien des acquis, entre autres, en ce qui concerne l'obligation de la scolarité des enfants jusqu'à l'âge de 15 ans et l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation et du taux de satisfaction des demandes des nouveaux entrants sur le marché de l'emploi, etc.

73 - Sen Amartya, 1999. Development as freedom. Oxford University Press

différentes crises ont traversés le Maroc, ces dernières années (Printemps démocratique de 2011, Covid-19, par exemple), différents groupes de jeunes et de non jeunes ont connus des situations sociales et civiles variées « *La COVID-19 a eu de grands effets sur la famille à travers l'exacerbation de la violence domestique, de la multiplication des problèmes familiaux; de l'augmentation du taux de divorce à cause des problèmes économiques* »<sup>74</sup> « *Le pass vaccinal représente une atteinte aux droits et aux libertés: Il ne faut pas l'imposer; Je suis libre de faire ce que je veux avec mon corps. Le vaccin menace ma santé, j'ai le droit de protéger ma santé* »<sup>75</sup>. Dans ce temps de crise et de post crise, le développement humain, qui a pour vocation principale l'amélioration des conditions des jeunes démunis et la mise à niveau des seuils de privation absolue chez les jeunes, n'est pas outillé pour proposer des stratégies d'action lorsque les situations se détériorent.

A ces stades de détérioration, la sécurité humaine est seule outillée pour mettre l'accent sur le risque de dégradation soudaine des situations. L'insécurité humaine résulte directement des choix politiques du gouvernement qui déterminent qui bénéficie des droits à la sécurité et qui n'en bénéficie pas. « *Certaines jeunes survivent et d'autres tombent et ont des vies brisées. Les chocs et l'insécurité appauvrissent les jeunes pauvres et engendrent la pauvreté* » et la vulnérabilité, en fonction des droits des différents groupes de jeunes.

Pour les jeunes, vivre en dignité dans ces périodes, supposent des améliorations substantielles des programmes de développement humain actuels qui sont insuffisants, car incomplets et n'intègrent toujours pas l'équité et la justice distributive.

Les attentes des jeunes en termes d'un « *vivre digne* » dans ces situations de dénuement soudain concernent « *la présence d'un filet de sécurité sociale* » dont seule la sécurité humaine pourrait garantir l'effectivité. Puisque par vocation, elle est destinée à limiter la frustration sécuritaire des jeunes, qui peut se manifester parce que les programmes protecteurs (du développement humain et du développement territorial, notamment) n'arrivent pas à créer suffisamment d'opportunités à même de satisfaire un large pan de jeunes en situation de besoin en termes d'inclusion socio-économique.

Une telle exaspération de la sensibilité aux risques montre bien que la sécurité n'est jamais donnée, ni même conquise, parce que l'aspiration à être protégé se déplace comme un curseur :« *le*

---

74 - Focus de Marrakech, de Fès, de Meknès, de Tanger et de Casablanca

75 - Focus de Tanger

#### Vivre protégé et dans la dignité...

*traitement digne du jeune, passe par un besoin de se protéger du risque de maladie »<sup>76</sup>. Au fur et à mesure que ses objectifs antérieurs sont en phase d'être réalisés, le/la jeune pose de nouvelles exigences « le besoin de se protéger du risque de maladie des parents » puis « d'un des membres de la famille » ensuite « la peur de perdre les parents ». Ainsi une réflexion sur les protections sociales peut mener également à s'interroger sur la tendance contemporaine à l'aversion au risque qui fait qu'un jeune d'aujourd'hui ne peut jamais se sentir totalement en sécurité. « Pour avoir une vie digne j'ai aspiré à un travail, puis à une maison puisque je me suis mariée. Ensuite pour vivre dignement j'ai besoin d'une voiture, puisque je dois navetter chaque matin (...) »<sup>77</sup>.*

D'un autre côté, l'aspiration à une vie digne, pour une autre catégorie de jeunes place le curseur sur des exigences relatives à un emploi stable « se prémunir contre la perte d'emploi ou ne pas en trouver un » de préférence dans la fonction publique « travailler dans des entreprises privées est insécure, on est perpétuellement confronté à la possibilité de se faire virer du travail à cause du chantage »<sup>78</sup>. « Pour les femmes elles sont exposées dans le privé au harcèlement de la part des collègues ou de l'employeur qui pratique de l'extorsion parce que la jeune a besoin de travail »<sup>79</sup> et de se protéger de « (...) l'incapacité de répondre aux besoins nécessaires (exemple les factures d'eau et d'électricité, etc.) » et d'appartenir à une classe moyenne dont il se soucie de sa disparition. Sauf que le/la jeune, à aucun moment, ne tentera de porter le curseur sur des objectifs entrepreneuriaux « la liberté d'initiative est absente sinon impossible »<sup>80</sup>. Les jeunes ne sont « pas prêts à devenir porteurs de projets, car pas formés »<sup>81</sup> à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale basée sur le développement des idées de projets, ou la création d'opportunités. Tout au plus, les jeunes sont favorables à profiter et exploiter certaines opportunités du marché sans vocation entrepreneuriale. Ils sont attirés par le statut d'hommes d'affaires (qui consiste à exploiter les opportunités existantes du marché) et moins préparés pour celui d'entrepreneur (qui consiste à provoquer et créer de nouvelles opportunités sur le marché grâce à des idées innovantes, la création, etc.).

---

76 - Tous les focus

77 - Récit de vie d'un participant à nos focus groupe

78 - Focus groupe de Tanger

79 - Focus groupe de Fès

80 - Focus groupe de Tanger

81 - Focus groupe de Marrakech, de Casablanca, de Fès et de Meknès,



## Vivre à l'abri du besoin, les jeunes à la quête d'une autonomie sans indépendance...

Les jeunes appartiennent à la société dans laquelle ils vivent. Dans le contexte de la présente étude, la plus importante conclusion est que les jeunes du Maroc accordent une grande importance à la sécurité.

Il s'agit en particulier de la sécurité relative à leurs projets personnels futurs, c'est-à-dire la sécurité associée à l'entrée sur le marché du travail, par exemple le fait de trouver un « bon » poste avec des conditions d'emploi et une sécurité sociale sûres. C'est dans ce domaine que les jeunes sont confrontés à des désavantages structurels.

Une telle quête d'autonomie place les jeunes face à des déplacements continus des curseurs, puisque l'aspiration à être protégé par des institutions, en dehors du lieu familial se vit comme une succession de désirs. Le jeune se veut 'autonome'<sup>82</sup>, responsable, capable mais il est en même temps dépendant –émotionnellement– de l'environnement familial, social et patriarcal « *Je suis longtemps restée au chômage car mon père a refusé que j'adhère à une offre de travail au sein d'une association. J'ai défié mon père, en me mariant à l'homme qu'il ne voulait pas comme gendre. Mon père s'est résigné au final. J'ai réussi à travailler dans la fonction publique, certes loin du lieu de notre domicile à mon conjoint et moi ; mais je vais après l'acquisition de la maison, batailler pour l'acquisition d'une voiture car ma santé ne supportera pas trop longtemps la navette dans les transports en commun* »<sup>83</sup>. En multipliant les désirs d'autonomie propulsée par la société de consommation, conséquence de la modernité, les jeunes développent une aversion au risque qui se développe au fur et à mesure que leurs anciens désirs d'autonomie sont en phase d'être réalisés. En rendant compte de ce paradoxe les jeunes sont, concomitamment demandeurs de programmes de protection puisés dans le répertoire de la modernité (crédit, assurances, mutuelles, indemnités, etc.), sans dénouer avec des trajectoires de protection traditionnelles puisées dans 'les liens émotionnels'<sup>84</sup> et valeurs patriarcales et dans les répertoires traditionnels des allégeances tribales, familiales, etc. (soutien électoral – en échange d'une relation de protection et de proximité définie ou pas – au membre de la djamaa, de la tribu, de la famille, du quartier, etc.).

D'autre part, les jeunes n'arrivent, toujours, pas à marquer leur distance par rapport à cette inflation contemporaine de la notion

---

82 - Tous les focus groupes

83 - Récits de vie d'une participante à nos focus groupe

84 - Tous les focus groupes

#### Vivre à l'abri du besoin, les jeunes à la quête d'une autonomie sans indépendance...

d'autonomie et de l'aversion au risque (dans ses deux composantes : classique comme le chômage et nouvelle comme les épidémies par exemple) qui alimentent une demande éperdue de protection et dissolvent en fait la possibilité d'indépendance.

Parallèlement, dans un contexte d'incertitude économique et sociale, et en raison du manque d'options de carrières institutionnalisées, la jeunesse est désormais contenue, plus que jamais dépendante de la sécurité de leur famille.

La question reste ouverte de savoir dans quelle mesure le chômage, la non-compétitivité et la précarité résultent d'un marché du travail mondialisé qui produit trop peu d'emplois qualifiés, et dans quelle mesure ils sont les conséquences de la dépendance des jeunes vis-à-vis de leur famille, entravant les expériences opportunes de responsabilité personnelle et d'autonomisation.

Certes ces groupes de jeunes ne possèdent pas les attributs de groupes constitués qui leur permettraient de se placer comme acteurs sociaux à part entière (à l'exemple de 'la classe ouvrière'). Mais leurs conditions, dans leurs variétés, constituent un terreau idéal sur lequel se développe le sentiment d'insécurité, et qu'il est indispensable de saisir pour rendre compte de la dimension collective de ce sentiment chez eux.

La modernisation a pris depuis ces dernières années une dimension nationale et 'internationale' de plus en plus accusée. Les catégories de jeunes les plus affectées ne sont plus les jeunes qui constituaient les assises du Maroc traditionnel voir rural (bergers, paysans, vendeurs dans les petites épiceries du quartiers, travail indépendant à l'ancienne mode cireurs de chaussures, grilleurs de fruits secs, passeurs de marchandises, etc.) déjà largement dissoutes : « *Les catégories sociales vulnérables et les jeunes ont été touchés par la fermeture des frontières et du passage de Ceuta sans alternatives* »<sup>85</sup>, et « *(..) l'afflux de jeunes ruraux vers la ville de Tanger pour le travail qui ne dépasse pas le SMIG* »<sup>86</sup>.

Aujourd'hui, elles représentent une part importante des groupes de jeunes qui, de par leur formation, auraient pu occuper une place centrale dans la société marocaine en développement, soit de larges franges des jeunes d'origine populaire ou quartiers en situation difficiles qui autrefois seraient passés sans problème de l'apprentissage ou de la fin de la scolarité à l'emploi stable, etc. En

---

85 - Focus groupe de Tanger

86 - Focus groupe de Tanger

sus du chômage, ces jeunes vivent une déqualification de masse qui affecte spécialement les milieux populaires «(..) qui subissent le décalage entre enseignement public et privé dédié à une classe de privilégiés ; (...) nous étudions et nous n'avons pas de visibilité sur les perspectives d'avenir ; les facultés donnent des diplômes aux chômeurs »<sup>87</sup>, notamment, avec la dévalorisation de certains diplômes comme la licence en sciences humaines, « *La licence pénalise l'étudiant* »<sup>88</sup> ou le certificat professionnel. « *Autrefois, gages d'intégration au monde du travail, de la fonction publique de l'enseignement, etc. ces diplômes sont largement dépréciés* »<sup>89</sup>. Les jeunes s'inquiètent de l'avenir de toutes ces spécialisations figées, attachées à des tâches précises, qui renvoient à un stade antérieur de la division du travail « *mon diplôme ne me sert plus vu les nouvelles exigences du marché du travail* »<sup>90</sup>. Elles paraissent condamner leurs détenteurs à l'immobilité alors que l'avenir appartiendrait à ceux qui sauront être mobiles et capables d'assumer le changement.

Cette frustration collective comporte une dimension structurelle qui peut rendre compte de la réaction des groupes de jeunes invalidés par le changement social : « *L'enseignement académique n'est pas compatible avec le marché du travail. (...) La décision du gouvernement d'imposer une limite d'âge pour passer le concours de l'enseignement*<sup>91</sup> a gâché le rêve de beaucoup de jeunes- les jeunes passent 30 ans à apprendre et à acquérir les diplômes qualifiant pour avoir un travail- Même si c'était pour le bien des élèves il fallait la programmer avant et proposer des alternatives »<sup>92</sup>. « *C'est une marginalisation des jeunes ; les jeunes ont été choqués par cette décision ; l'éducation est un rêve d'enfant ; nous avons étudié pour le travail ; le gouvernement n'a pas proposé d'alternatives avant, d'un point de vue politique ; bon pour pousser les jeunes à se révolter contre les décisions injustes ; une décision aléatoire qui entraînera des conséquences désastreuses.* »<sup>93</sup>

C'est donc bien autour de l'emploi que continue à se jouer une part essentielle du destin social de la grande majorité de la population jeune. La mise en mobilité généralisée des situations de travail et des trajectoires professionnelles place l'incertitude au cœur de l'avenir dans le monde du travail : « *aucune garantie pour maintenir un travail* ». Les jeunes sont de plus en plus soucieux de sécuriser ces situations aléatoires et d'assurer des trajectoires marquées par la discontinuité et l'instabilité. Il en résulte une multiplication de situations faiblement couvertes par le droit : travail à temps partiel, travail « *indépendant* » mais étroitement subordonné à un donneur d'ordre, nouvelles formes de travail à domicile comme le « *télétravail*,

87 - Tous les Focus groupes

88 - Focus groupe de Tanger

89 - Focus groupe de Marrakech

90 - Focus groupe et récits de vie

91 - Dans le cadre des nouvelles orientations concernant l'amélioration de la qualité du système éducatif et à l'occasion de la publication de l'avis d'organisation du concours de recrutement des enseignants au titre de l'année 2022-2021, le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports a plafonné l'âge pour postuler audit concours à 30 ans. Cette décision a suscité des manifestations des étudiants qui sont descendus dans la rue, pour protester contre cette décision. Les protestataires estiment que cette limite d'âge constitue une discrimination systémique des jeunes en recherche d'emploi.

92 - Focus groupes de Fès, de Marrakech et de Tanger

93 - Tous les Focus groupes

#### Vivre à l'abri du besoin, les jeunes à la quête d'une autonomie sans indépendance...

*sous-traitance, travail en réseau, etc. »<sup>94</sup> « Travaille dans un domaine différent de ton diplôme »<sup>95</sup>. En même temps, le chômage s'est creusé et les alternances de périodes d'activité et d'inactivité se sont multipliées « la grosse crainte est de perdre l'emploi ou ne pas en trouver un »<sup>96</sup>.*

Il semble donc que la structure de l'emploi, dans un nombre croissant de cas, n'est plus un support stable suffisant pour assurer des droits et des protections qui soient, permanents : « Très difficile de trouver un travail qui permette de vivre une vie décente. L'importance est de trouver une alternative à la fonction publique. »<sup>97</sup>

Il est incontestable que de larges secteurs de l'emploi sont déjà passés d'un régime stable à ce que l'on peut appeler un régime transitionnel comportant des changements d'orientation, des bifurcations, des périodes d'interruption, et parfois des ruptures. La mobilité de l'emploi entraîne désormais de fréquents passages, ou transitions, non seulement au sein même d'un emploi, mais aussi entre deux emplois et parfois entre emploi et perte d'emploi (chômage).

Dans cette perspective la formation au changement est appelée à prendre une place prépondérante. Bien au-delà de la formation permanente actuelle : « L'incertitude de l'avenir- est-ce que je trouverai un travail ? nos parcours d'études sont inappropriés et inutiles : avenir obscure et inconnu, qui s'annonce mal. »<sup>98</sup>

Les jeunes réclament ainsi l'instauration d'un véritable droit à la formation qui les doterait tout au long de leur parcours des savoirs-faire et des qualifications nécessaires pour faire face à la mobilité : « Nos études ne permettant pas l'intégration au marché de travail, (...) les initiatives de promotion de l'emploi incluent des conditions difficiles à atteindre pour les jeunes et (...) les conditions pour bénéficier des prêts des programmes d'accompagnement des jeunes sont impossibles. » Pour se sécuriser des aléas et contraintes de travail dans le secteur privé, les jeunes expriment leur « prédilection pour la fonction publique qui est plus sécurisée. »<sup>99</sup>

---

94 - Focus groupe de Casablanca

95 - Focus groupe de Tanger

96 - Tous les focus groupes

97 - Focus groupe de Tanger

98 - Focus groupe de Meknès

99 - Focus groupes de Casablanca, de Marrakech, de Fès et de Tanger

## Vivre à l'abri de la peur et du risque...

L'enquête qualitative révèle des situations où les jeunes paraissent s'installer dans une problématique d'insécurité. L'inflation actuelle de la sensibilité aux risques fait de la recherche de la sécurité une quête infinie. L'insécurité se caractérise d'abord par son extrême complexité, à la conjonction de deux temps de transformations.

Les jeunes expriment en premier temps une difficulté grandissante à être assuré contre les principaux et 'traditionnels' risques sociaux : « *La peur du chômage, d'un éventuel accident, de la maladie, de l'incapacité de travailler due à la présence d'un handicap, nous angoisse continuellement* »<sup>100</sup>. Ces dernières supposent le déploiement des systèmes de protection dans la société salariale sur la base de conditions de travail stables pour les jeunes.

Cette série de risques évoqués par les jeunes renvoie à des événements prévisibles, dont on peut estimer les chances qu'ils ont de se produire et le coût des dommages qu'ils entraîneront. La maîtrise de ces risques est possible grâce à un déploiement des systèmes de protection à travers des formes d'indemnisation, de mutualisation, et d'assurance.

En deuxième temps, les jeunes évoquent une nouvelle génération de risques 'contemporains' qui ne semble pas entretenir de lien direct avec la première. Cette nouvelle génération de risques est largement imprévisible, n'est pas calculable, et entraîne des conséquences irrévocables, elles aussi incalculables. Elle s'installe en écho aux différentes conséquences incontrôlées du développement des sciences et des technologies : « *Les jeunes appartiennent à une génération qui fait face à de nouveaux risques : sanitaires, pandémie, Covid-19, naturels, alimentaires, écologiques, etc.* »<sup>101</sup>. « *Les jeunes doivent, en plus, affronter de nouveaux risques. Une catastrophe sanitaire comme la Covid-19, les épisodes de grippes 'aviaires, porcines, etc.* » qui constituent des menaces, ou des dangers qui risquent effectivement d'advenir, mais sans que l'on dispose de technologies adéquates pour les prendre en charge, ni même des connaissances suffisantes pour les anticiper. L'imprévisibilité de la plupart de cette nouvelle génération de risques, la gravité et le caractère irréversible de leurs conséquences font que la meilleure prévention consiste souvent à anticiper le pire et à prendre des mesures pour éviter qu'il n'advienne, même s'il reste très aléatoire. Le confinement, par exemple, de toute une région, quartier, université, école ou classe « *dans l'incertitude du fait qu'il ait été ou non contaminé, au prix*

---

100 - Tous les focus groupes

101 - Idem

#### Vivre à l'abri de la peur et du risque...

*de conséquences économiques et sociales disproportionnées par rapport au risque réel », afin d'éviter une éventualité, ont produit des dommages très réels.*

Certains groupes de jeunes qui subissent les changements socioéconomiques intervenus ces dernières années sans avoir la capacité de les maîtriser se trouvent de plus en plus en situation de vulnérabilité. D'où une insécurisation face à l'avenir et un désarroi qui peuvent aussi alimenter l'insécurité civile, surtout dans des territoires de la périphérie comme les quartiers en situation difficile où se cristallisent les principaux facteurs de délitement social. D'où la nécessité d'élargir la portée de la 'sécurité' pour inclure les menaces non traditionnelles, tout en l'approfondissant pour des objets référents au-delà de l'État qui dépendent non pas directement de l'action de la puissance publique mais d'une mobilisation du monde des nouvelles technologies d'information et de communication.

La sécurité humaine peut répondre en outre à la nécessité d'expliquer les 'menaces' au développement, qui demeurent négligées par le discours sur le développement humain. D'autant plus que les acquis du développement sont de plus en plus remis en cause par des ralentissements brutaux, qui effacent progressivement ses gains (la pauvreté, tant en termes de biens que d'opportunités en matière de santé, d'éducation, etc., peut faire son retour parmi les groupes de jeunes qui avaient dépassé le seuil, tout en touchant certains groupes de jeunes pour la première fois).

Ces situations montrent qu'il est non seulement difficile de maintenir les progrès, mais aussi que les progrès enregistrés peuvent être sérieusement érodés. Les systèmes de protection sociale (ou filets de sécurité sociale) s'avèrent insuffisants pour répondre aux besoins des jeunes touchés.

Les jeunes attendent pour atténuer les risques, que « *le gouvernement se dote des capacités institutionnelles de gérer les licenciements de manière adéquate et de trouver des mécanismes formels pour protéger les jeunes du chômage et de ses conséquences* »<sup>102</sup>.

Cela implique non seulement l'identification des obstacles structurels à la politique (c'est-à-dire la gestion macroéconomique adéquate nécessaire à la croissance, sa répartition adéquate pour le développement humain), mais aussi l'identification et la prévention des risques, les réponses adéquates ainsi que les mesures de protection en réponse aux situations de crise.

---

<sup>102</sup> - Focus groupes de Fès et de Casablanca

### **Une jeunesse soucieuse de son autonomie...**

Les besoins du quotidien et le paysage des valeurs des jeunes marocains sont restés relativement stables au cours des vingt-cinq dernières années. Le désir d'autonomie, la recherche de la reconnaissance sociale et la revendication de la sécurité sont fortement ancrées dans l'univers de cette nouvelle génération de jeunes, natifs des années 1990 et 2000. Désormais, la conscience des droits de citoyenneté sert de catalyseur à certaines demandes. L'emploi, la confiance et la protection contre les risques de l'insécurité et de la vulnérabilité socio-économiques acquièrent ainsi une importance grandissante, et deviennent des ressources de mobilisation et d'identification.

### **Une jeunesse inquiète mais responsable...**

Malgré, la densité de ses revendications sociales, économiques et politiques, la jeunesse marocaine se sent en sécurité. Elle soutient la stabilité du pays, fait preuve d'un haut degré de responsabilité civique face à tout risque d'engagement qui nuirait à la cohérence et à la solidarité nationale.

L'enquête a démontré qu'un pourcentage élevé de jeunes Marocains sont inquiets et se soucient de leur chance d'accéder à un emploi dans le futur. Aussi, ils sont soucieux de la persistance de la corruption et du clientélisme, de la situation dégradée de l'enseignement, de la santé et des services de proximité.

Ainsi, les jeunes aspirent à une stabilité sociale, économique et politique durable. Ils sont, en revanche allergique à toute prise de risque en faveur de changements brutaux et radicaux ; en ligne avec leurs attentes, ils rejettent toutes formes de violence tout en réclamant leur droit à être entendu et traité dignement par les pouvoirs publics.

D'autre part, les jeunes portent peu d'intérêt aux événements de l'"ailleurs" et adhèrent moins à des démarches de solidarité construite sur des liens religieux et ou sur toute forme d'engagement idéologique international (les réseaux internationaux de l'islam politique).

#### 'Une jeunesse marocaine anormalement normale'...

Les rapports à la politique et aux droits de la citoyenneté sont les thèmes principaux qui, selon l'enquête, symbolisent les mutations sociales de la jeunesse marocaine d'aujourd'hui.

L'engagement politique des jeunes d'aujourd'hui ne s'inscrit pas dans les structures et institutions politiques conventionnelles. S'ils sont de plus en plus nombreux à s'inscrire sur les listes électorales, ils expriment moins d'appétence à adhérer ou à candidater à/pour un parti. « Méfiant », « préoccupé par la centralité de l'éthique », et 'sensible à la famille, à l'intérêt territorial et à la liberté de choix' sont les principaux éléments qui décrivent le nouveau portrait du jeune Marocain.

Aussi, l'enquête a remonté une figure centrale des jeunes de nos jours : ils sont désormais libres de se définir en toute circonstances - le jeune et la politique sans liens fixes ou stables - ce qui permettraient à l'effort de définition et d'affirmation de soi de s'arrêter. N'ayant aucun lien permanent avec la politique (notamment avec les élections), le jeune Marocain, certes, reconnaît qu'il doit tisser des liens pour s'engager dans la vie publique, en utilisant son intelligence, ses compétences et son dévouement. Cependant, pour lui, aucun de ces liens ne doit garantir une identification idéologique ou appartenance partisane durable. Le principe directeur est que ces liens sont supposés se nouer de sorte à se dénouer rapidement à chaque changement de conjonctures ou de circonstances. Ce qui ne manquera pas de se reproduire encore et encore. L'étrange fragilité des liens des jeunes à la politique, le sentiment d'insécurité que cette fragilité inspire et les désirs contradictoires de resserrer les liens tout en les gardant relâchés sont les principales caractéristiques de cette génération !

Enfin pour comprendre cette nouvelle génération, il faut, d'abord, déceler ce qui les mobilise et suscite leurs changements d'attitudes. C'est une génération disposée à accepter le changement. Elle est constituée de natifs d'un monde globalisé et 'digitalisé' travaillés par des valeurs en perpétuelles mutations. Ce sont désormais des jeunes qui, comme tous leurs pairs d'autres pays, ne renoncent pas à exploiter les parcours pour la reconnaissance et la protection de leurs droits et la préservation de leur estime. Ils sont attachés à s'affirmer dans l'espace public avec leur propre libre-choix, à se démarquer dans leurs aspirations, leur perception du *vivre ensemble*,



leur style de vie et leurs rapports au système de valeurs de la société, notamment, à la famille et à l'institution en général.

En résumé, les jeunes Marocains de nos jours ont des profils certes multiples, mais qui convergent vers l'image d'une jeunesse qui revendique son autonomie, affiche son inquiétude à l'égard de l'avenir et impose son style et son regard à la vie en collectivité.

# ANNEXES

**ANNEXE 1 :**  
FICHE TECHNIQUE DE LA FORMATION DES  
ENQUÊTEUR(TRICE)S

**ANNEXE 2 :**  
LE QUESTIONNAIRE

**ANNEXE 3 :**  
AGENDA DE L'ATELIER « PEER-REVIEW » DE L'ÉTUDE

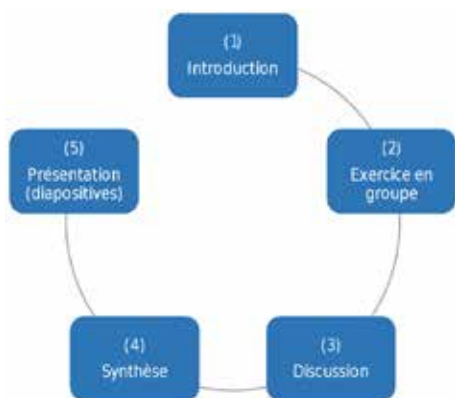
## ANNEXE 1 : FICHE TECHNIQUE DE LA FORMATION DES ENQUÊTEUR(TRICE)S

### 1. Étape 1 de la formation

Jour	Temps	Sujet	Méthode de Formation
<b>Atelier 1 (à distance)</b>			
Dimanche 13 juin 2021	10.00-12.00 (2 h)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Message de bienvenue, tour de table (présentation &amp; attentes)</li> <li>– Présentation de l'enquête</li> <li>– Protocole de recueil des données</li> <li>– Structure de l'échantillon</li> <li>– Restitution</li> </ul>	Présentation du modérateur et réactions des participants
<b>Atelier 2 (à distance)</b>			
Dimanche 20 juin 2021	18.30-21.30 (3 h)	– Présentation du contenu du questionnaire par lot de questions	Présentation du modérateur et réactions des participants
Samedi 10 juillet 2021	18.30-21.30 (3 h)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Remarques à chaud des participants</li> <li>– Restitution</li> </ul>	
<b>Atelier 3 (à distance)</b>			
Mardi 10 août 2021	10.30-13.30 (3 h)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Présentation des résultats de test du questionnaire par les enquêteurs (échanges et propositions de modification de la version préliminaire du questionnaire)</li> <li>– Arrêt du planning de la phase du recueil des données</li> <li>– Restitution de la procédure du recueil des données, les règles à ne pas oublier et ajustement des questions</li> <li>– Évaluation de la formation</li> </ul>	Présentation du modérateur et réactions des participants

### 2. Étape 2 de la formation

#### Cycle d'apprentissage



#### Introduction/ Contenu de l'atelier (étape 3) :

Thématique principale (p. ex. sécurité humaine chez les jeunes marocains), besoins des participant.e.s dans la phase de la conduite de l'enquête sur le terrain, etc.

#### Exercices en groupes et ou en binômes :

Exercices :

**Atelier (1) :** l'amélioration du contenu du questionnaire sur la base d'un retour collectif sur l'expérience terrain lors de la phase test.

**Atelier (2) :** les techniques d'administration des entretiens par questionnaire (test de connaissance), jeu de rôles, simulation, dialogue en plenum, etc.

#### Discussions en plénière :

Présentation des résultats des travaux de groupes suivie par des commentaires, échanges et débats des autres participant.e.s.

#### Synthèse :

Restitution et mise en valeur de la connaissance pratique ressortie des moments du partage des expériences et des avis des participant.e.s. L'atelier de formation doit également comporter les éléments de réponse et de solutions aux différentes remarques formulées par les enquêteur(trice)s lors de la phase test du questionnaire.

#### Présentation (diapositives) :

Les techniques d'enquêtes en sciences sociales, et les outputs de l'atelier de la réécriture collective du questionnaire, etc.

#### Objectifs pédagogiques

Au terme de cette étape, les superviseur(se)s et les enquêteur(trice)s auront :

- Acquis une compréhension de la façon dont les données recueillies lors des entretiens se rapportent aux objectifs du projet de l'enquête sur '**la Sécurité Humaine et les besoins des Jeunes Marocain.e.s**' ;
- La matière et le retour du terrain pour capitaliser sur l'expérience teste en examinant chaque question du questionnaire, l'indicateur que chaque question est conçue pour mesurer et pourquoi cet indicateur particulier est considéré comme important pour l'enquête ;
- Acquis de l'expérience par la pratique de l'utilisation correcte du lexique de la 'sécurité humaine' et de la formulation des questions lors des entretiens avec les répondant(e)s ;
- Pratiqué en utilisant le questionnaire final de l'enquête et la liste de contrôle de la qualité des entretiens comme outil de supervision ;
- Acquis des compétences en supervision, en entretien et en bonnes techniques d'enquête terrain.

Durant la formation, les axes thématiques du questionnaire, les questions et les instructions seront revus et discutés en détail. En outre, dans **un premier temps**, les participant(e)s feront un retour sur l'expérience terrain pendant la phase test dans un objectif de réécrire d'une manière collective le questionnaire qui sera utilisé dans la phase d'enquête. Dans **un deuxième temps**, ils verront et écouteront des interviews de démonstration conduites en salle comme exemples de procédures d'interview. Ils pratiqueront la lecture du questionnaire à haute voix devant une autre personne plusieurs fois afin qu'ils se sentissent à l'aise dans la lecture des questions à haute voix. Il sera demandé aussi aux participant(e)s de contribuer à des jeux de rôle au cours desquels ils joueront le rôle d'enquêtrice/enquêteur avec une autre personne en formation.

## Séquences

### Atelier 1 (Première journée)

1.1 Introduction	5 minutes
1.2 Rappel des objectifs et le contenu de l'enquête	15 minutes
1.3 Retour sur l'expérience de la phase test (Restitution des remarques des enquêteur(trice)s)	10 minutes
1.4 Discussion en plénière	15 minutes
1.5 Atelier de réécriture collective du questionnaire par axe thématique : Exercices en groupes/en binômes	15 minutes X 5
1.6 Présentation des travaux de groupes et synthèse de discussion par axe thématique	10 minutes X 5
1.7 Présentation de la version finale du questionnaire (diapositives)	15 minutes

### Atelier 2 (Deuxième journée)

2.1 Introduction	5 minutes
2.2 Reconnaissance du terrain et identification des répondant(e)s/enquêté(e)s (Zoning et sélection des jeunes cibles de l'enquête)	20 minutes
2.3 Les règles générales qui s'appliquent aux entretiens par questionnaire	15 minutes
2.4 Discussion en plénière	15 minutes
2.5 Jeux de rôle : Mise en situation	90 minutes
<b>Règle 1 :</b> Pratiquer la prise de contact avec le/ la répondant(e) (Stratégies de contact et convaincre les jeunes à participer à l'enquête)	
<b>Règles 2 :</b> Situation d'entretien (Comportements verbal et non verbal)	
– Effet de la parole et de la voix	
– Conseil : Expliquer et informer sur les questions	
– Gestion du flux des questions	
– Gestion du temps	
– Gestion des problèmes particuliers associés aux thématiques de l'enquête (la sensibilité de quelques questions, etc.)	
<b>Règle 3 :</b> Vérification de la qualité de la saisie des réponses (contrôler et mesurer le rendement journalier)	
2.6 Restitution (diapositives)	15 minutes

## Matériel pédagogique

Questionnaire imprimé en autant de copies qu'il y a de participant(e)s; 2 tableaux à feuilles; ruban adhésif ; une dizaine de fiches vierges ; data Show ; stylos.

### ANNEXE 2 : LE QUESTIONNAIRE

---

Zone d'enquête :

N° questionnaire : \_\_\_\_\_

Jour de l'entretien :    1        2        3        4        5        6        7        8

Date de l'entretien :    ... / ... / 2021

#### Déclaration du superviseur

Je confirme avoir entièrement examiné le questionnaire rempli pour valider la cohérence des réponses. Les incohérences ont été discutées avec l'enquêteur. Les corrections apportées visaient principalement à indiquer « réponses sans objet » et ne modifient en rien les réponses originales fournies par le répondant/l'interviewé.

Nom du superviseur valide et signe :

\_\_\_\_\_

#### Consentement

Je m'appelle \_\_\_\_\_ de l'Association des jeunes 'Institut Prometheus'. Nous menons une enquête sur la perception de la sécurité (العيش في أمن وأمان) chez les jeunes et nous aimerions vous poser quelques questions. L'entrevue durera environ 30 minutes.

Je tiens à vous assurer que toutes les informations que nous collectons seront conservées dans la plus stricte confidentialité et utilisées à des fins de recherche uniquement. Il ne sera pas possible d'identifier une personne ou une adresse en particulier dans les résultats.

Je souhaite obtenir votre consentement pour poursuivre cet entretien. Si le consentement est obtenu, continuez. Si le consentement est refusé, remerciez la personne interviewée. Pouvons-nous commencer l'entretien maintenant ?

OUI    1            NON    2

Si NON, veuillez mettre fin à l'entrevue.

\_\_\_\_\_

Avant de commencer, pouvez-vous confirmer que vous avez plus de 18 ans ?

OUI    1            NON    2

Si OUI, poursuivez l'entretien. Seuls les adultes peuvent participer à cette enquête.

Tout d'abord, je voudrais vous poser quelques questions sur votre profil social.

#### LOCALISATION

---

1. Région :

- Beni-Mellal – Khénifra
- Guelmim - Oued-Noun
- Drâa-Tafilalet
- Marrakech – Safi
- Oriental
- Tanger - Tétouan - Al Hoceima

1
2
3
4
5
6

2. Province/ Préfecture :

- Khouribga 

1
---
- Sidi Ifni 

2
---
- Zagora 

3
---
- Marrakech (Menara) 

4
---
- Jerada 

5
---
- Al Hoceima 

6
---

3. Commune

- Rurale 

1
---
- Urbaine 

2
---

**PROFIL**

---

4. Nom (Optionnel) :

5. Sexe :

- Homme 

1
---
- Femme 

2
---
- Autre 

3
---

6. Tranche d'âge :

- 18- 22 ans 

1
---
- 23- 25 ans 

2
---
- 26- 29 ans 

3
---
- 30- 34 ans 

4
---

7. Niveau d'instruction :

- Sans 

1
---
- Coranique 

2
---
- Scolaire 

3
---
- Collège 

4
---
- Lycée 

5
---
- Supérieur 

6
---

8. Situation matrimoniale :

- Célibataire 

1
---
- Marié(e) 

2
---
- Divorcé(e) 

3
---
- Autre à préciser \_\_\_\_\_ 4

9. Situation professionnelle :

- Élève 

1
---
- En formation professionnelle 

2
---

## LA PERCEPTION DE LA SÉCURITÉ HUMAINE

PAR LES JEUNES MAROCAINES ET MAROCAINS D'AUJOURD'HUI

---

- Étudiant(e) 

3
---
- Ni à l'école, Ni au travail 

4
---
- Au chômage 

5
---
- Fonctionnaire dans la F. Publique à préciser \_\_\_\_\_ 6
- Cadre, Ouvrier(e) dans le secteur Privé à préciser \_\_\_\_\_ 7
- Commerçant, métier libéral à préciser \_\_\_\_\_ 8
- Autre à préciser \_\_\_\_\_ 9

9.1 Si vous êtes au chômage, depuis combien d'années, vous l'êtes ?

- Moins de 3 ans 

1
---
- 3- 5 ans 

2
---
- Plus de 5 ans 

3
---

10. Avec qui habitez-vous ? (Veuillez cocher pour chaque personne avec qui vous vivez à la maison)

- Vos parents 

1
---
- Votre père ou votre mère 

2
---
- Votre époux(se) et vos enfants 

3
---
- Vos frères ou sœurs 

4
---
- Vos ami(e)s 

5
---
- Autres à préciser, \_\_\_\_\_ 6

11. Combien de chambres y a-t-il dans votre maison ?

- 1 chambre 

1
---
- 2 à 3 chambres 

2
---
- 4 à 5 chambres 

3
---
- Plus de 5 chambres 

4
---

12. Avez-vous une chambre seul(e) ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---

12.1 Si NON, Avec qui vous la partagez ?

---

13. Si vous êtes sans emploi (en lien avec la réponse à la question 9), qui prend en charge vos besoins (alimentation, santé, scolarité, argent de poche, etc.)

- Votre père 

1
---
- Votre mère 

2
---
- Les deux 

3
---
- Mon épouse 

4
---
- Aucun 

5
---
- Autre membre de la famille, à préciser \_\_\_\_\_ 6



14. Quels sont vos dépenses vitales au quotidien ? (Vous pouvez cocher plusieurs choix)

- Frais de la scolarité 

1
---
- Frais de la santé 

2
---
- Frais de téléphone et internet 

3
---
- Frais de loisirs et de rencontres conviviales 

4
---
- Cigarette 

5
---
- Autres à préciser \_\_\_\_\_ 

6
---

15. Approximativement, combien dépensez-vous par jour aux moyennes ?

- Moins de 20 DH 

1
---
- 20 à 50 DH 

2
---
- Plus de 50 DH 

3
---
- Si plus de 100 DH, à préciser \_\_\_\_\_ 

4
---

16. Quelles langues parlez-vous à la maison ? (Vous pouvez cocher plusieurs choix)

- Darija 

1
---
- Tamazight 

2
---
- Hassania 

3
---
- Français 

4
---
- Anglais 

5
---
- Espagnole 

6
---
- Autres, à préciser \_\_\_\_\_ 

7
---

17. Quelles langues parlez-vous avec vos ami(e)s? (vous pouvez cocher plusieurs choix)

- Darija 

1
---
- Tamazight 

2
---
- Hassania 

3
---
- Français 

4
---
- Anglais 

5
---
- Espagnole 

6
---
- Autres, à préciser \_\_\_\_\_ 

7
---

**SECURITE EN FAMILLE ET AVEC LES AMI(E)S**

18. À laquelle des catégories suivantes avez-vous le sentiment d'appartenir ? (Une seule réponse)

Les gens aisés	1
Les gens cultivés	2
Classe populaire (Eddarawich)	3
Avec tout le monde sans préférence particulière	4

19. Dans quelle mesure votre père est-il proche de vous ? (Veuillez répondre sur une échelle de zéro à 4. Zéro signifie complètement **Pas du tout proche**, 4 signifie **Très proche**. Vous pouvez utiliser les valeurs intermédiaires pour noter votre évaluation)

Pas du tout proche Très proche

0            1            2            3            4

20. Dans quelle mesure votre mère est-elle proche de vous ? (Veuillez répondre sur une échelle de zéro à 4. Zéro signifie complètement **Pas du tout proche**, 4 signifie **Très proche**. Vous pouvez utiliser les valeurs intermédiaires pour noter votre évaluation)

Pas du tout proche Très proche

0            1            2            3            4

21. Dans quelle mesure vos frères et sœurs sont-ils proches de vous ? (Veuillez répondre sur une échelle de zéro à 4. Zéro signifie complètement **Pas du tout proche**, 4 signifie **Très proche**. Vous pouvez utiliser les valeurs intermédiaires pour noter votre évaluation)

Pas du tout proche Très proche

0            1            2            3            4

22. Dans la vie sociale, comment trouvez-vous vos relations avec les garçons ?

Aucune            Mauvaise            Normale            Bonne            Plutôt bonne

0            1            2            3            4

23. Dans la vie sociale, comment trouvez-vous vos relations avec les filles ?

Aucune            Mauvaise            Normale            Bonne            Plutôt bonne

0            1            2            3            4

24. Pensez-vous que votre avis compte au sein la famille ? (Encercler le numéro correspond à votre réponse)

Oui, plutôt	1
Non, plutôt pas, et c'est surtout en raison de votre âge	2
Non, plutôt pas, et c'est surtout pour une raison indépendante de votre âge	3

25. Dans quelle mesure la famille, la religion et l'amitié sont-elles importantes chez les jeunes ?

	Pas du tout importante	Peu importantes	Relativement importante	Très importante
La famille	1	2	3	4
La religion	1	2	3	4
L'amitié	1	2	3	4

26. Choisissez dans la liste ci-dessous jusqu'à cinq qualités que vous encouragez les jeunes d'aujourd'hui à avoir : (Encercler le numéro correspond à votre réponse)

	OUI	NON
Bonne éducation (se comporter bien)	1	2
Tolérance et respect d'autrui	1	2
Obéissance des parents	1	2
Sentiment de responsabilité	1	2
Autonomie et indépendance	1	2
Faire des économies et ne pas être dépensier	1	2
Persévérance et déterminé	1	2
Ne pas être égoïste	1	2
Ne pas prendre le risque et respecter la loi	1	2
Être connecté à l'internet et présent dans les réseaux sociaux	1	2

### **SECURITE ÉCONOMIQUE**

27. Actuellement, vous sentez-vous inquiet ?

- Oui
- Non

1
2

27.1 Si OUI, de quoi ? (Choisir de la liste ci-dessous jusqu'à cinq éléments de votre inquiétude, encercler le numéro correspond à votre réponse)

	OUI	NON
Perdre de l'emploi	1	2
Ne pas trouver de l'emploi après avoir un diplôme	1	2
Ne pas arriver à aider vos parents	1	2
Être incapable de vous constituer une famille	1	2
Rester dépendant longtemps de vos parents faute de moyens	1	2
De perdre vos ami(e)s	1	2
Avoir des soucis de santé	1	2
Ne pas avoir la chance d'immigrer à l'étranger	1	2

28. Comment voyez-vous votre avenir dans les trois ans qui viennent ? (Encercler le numéro correspond à votre réponse)

Vous êtes très confiant	1
Vous êtes plutôt confiant	2
Vous êtes plutôt inquiet	3
Vous êtes très inquiet	4

28.1 Quel mot (ou phrase courte) décrit le mieux votre état d'esprit actuel ?

\_\_\_\_\_

### SECURITE DANS LES ESPACES PUBLICS

29. Actuellement, de la liste des problèmes suivants, quels sont, d'après vous, les cinq plus préoccupants dans votre ville (ordre aléatoire)

La crise sanitaire (Covid-19)	1
Le terrorisme	2
Le chômage et le manque d'opportunités d'emploi	3
La délinquance	4
La pauvreté	5
L'environnement (pollution de l'air, pollution des sols, qualité de l'eau, ...)	6
La sécurité routière	7
La migration clandestine vers l'Europe	8
Le trafic de drogue et le commerce des stupéfiants	9
L'augmentation du nombre des migrants étrangers et des réfugiés	10
Les risques et les dangers de l'internet sur l'éducation des enfants	11

29.1 Quel est le plus préoccupant ?

\_\_\_\_\_ (Indiquer le numéro correspondant de la réponse dans le tableau ci-dessus)

30. Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité dans l'espace public ?

Souvent	1
De temps en temps	2
Rarement	3
Jamais	4

31. Si la réponse est 'Souvent' ou 'De temps en temps', dans quel type d'espace public, vous sentez-vous en insécurité ? (Vous pouvez cocher plusieurs choix)

La voie publique	1
Les moyens de transport en commun (bus, car, taxi, train, etc.)	2
À l'intérieur de l'école (collège, lycée, etc.)	3
Dans l'administration publique	4
Au marché (souk)	5
Dans les ruelles vides ou sombres	6
Autre à préciser	7

32. Avez-vous été personnellement victime de violences de la part d'une personne représentante de l'autorité publique ?

- Oui
- Non

1
2

32.1 Si Oui, quel type de violences avez-vous subi ?

Violences physiques	1
Violences verbales (insultes et injures, etc.)	2
Violences multiples	3

32.2 Si Oui, cette personne assurait-elle une fonction publique au moment de l'acte ?

- Oui
- Non

1
2

32.3 Si Oui, était-elle un(e) ? (Vous pouvez cocher plusieurs choix)

Policier	1
Gendarme	2
Membre des forces auxiliaires	3
Caïd ou Pacha	4
Moqadem	5
Fonctionnaire civil	6
Un élu	7
Autre à préciser	

32.4 Si Oui, pourquoi avez-vous été victime de ces actes de violences, parce que... ? (Vous pouvez cocher plusieurs choix)

Contester une décision	1
Manifester dans la voie publique	2
En sit-in dans la voie publique ou au sein de l'administration publique	3
Refuser d'obéir à l'autorité publique	4
Ventre des marchandises dans la voie publique	5
Dénoncer un mauvais traitement d'une autre personne	6
Photographier ou filmer dans la voie publique	7
Autre à préciser	

**SECURITE SANITAIRE**

33. Avez-vous un handicap :

- Oui  1
- Non  2

33.1 Si OUI, quel type de handicap ?

- Moteur  1
- Sensoriel (visuel ou auditif)  2
- Psychique (Schizophrénie, maladies bipolaires Hypochondriaques, etc.)  3
- Mental (autisme, trisomie 21, inadapté Mentalement, etc.)  4

34. Dans les deux années dernières, avez-vous consulté un médecin ?

- Oui  1
- Non  2

34.1 Si OUI, avez- vous une maladie invalidante ?

- Oui  1
- Non  2

34.1.1 Si OUI, quel type de maladie ?

\_\_\_\_\_

34.1.2 Avez-vous une mutuelle santé actuellement ?

- Oui  1
- Non  2

34.1.3 Consultez-vous votre régulièrement votre médecin (en lien avec la question 34.1) ?

- Oui  1
- Non  2

34.1.4 Si NON, pourquoi ?

---

---

---

---

35. Fumez-vous, actuellement, des cigarettes ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---

35.1 Si OUI, avez-vous envie d'arrêter de fumer ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---

35.2 Si Non, avez-vous fumé auparavant ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---

36. Actuellement, consommez-vous de la drogue ou de l'alcool ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---

37. Avez-vous eu le coronavirus ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---

37.1 Si OUI, comment l'avez-vous su ? (Cochez tout ce qui s'applique)

- J'ai fait un test du coronavirus? 

1
---
- Pas à travers le test mais par le médecin 

2
---
- J'ai eu des symptômes 

3
---
- Autre à préciser \_\_\_\_\_ 

4
---

37.2 Si OUI (en lien avec la question 37), avez-vous respecter les règles d'isolement ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---

38. Pensez-vous que le confinement a un impact négatif sur votre psychologique ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---

38.1, Si OUI, pouvez-vous nous expliquer comment ?

---

---

---

39. Pensez-vous que le confinement a un impact négatif sur votre vie familiale ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---

39.1, Si OUI, pouvez-vous nous expliquer comment ?

---

---

---

40. Pensez-vous que la vie sociale reviendra à la normalité après la disparation du COVID-19 ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---

40.1, Si OUI, pouvez-vous nous expliquer comment ?

---

---

---

### **SECURITE POLITIQUE**

---

41. À quel moment, vous sentez-vous fiers d'appartenir au Maroc ?

---

42. Pensez-vous que la religion est importante dans la vie quotidienne ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---
- Refus de répondre 

3
---

42.1 Si NON, pourquoi ?

---

---

---

43. Vous intéressez-vous à la vie politique ?



- Oui 

1
---
- Non 

2
---
- Refus de répondre 

3
---

43.1 Si NON, pourquoi ?

---



---



---

43.2 Si OUI, adhérez-vous à un parti politique ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---

43.2.1 Si NON, pourquoi ?

---



---



---

43.2.2 Si OUI, êtes- vous ?

- Membre d'une structure dirigeante localement 

1
---
- Membre d'une structure dirigeante nationale 

2
---
- Simple adhérent 

3
---

44. Êtes-vous inscrit dans les listes électorales ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---
- Je ne sais pas 

3
---

44.1 Si NON, pourquoi ?

---



---



---

44.2 Si OUI, depuis quand ?

- Plus d'une année 

1
---
- Depuis 2021 

2
---
- Je ne sais pas 

3
---

44.2.1 Vous êtes-vous déjà présenté aux élections en tant que candidat ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---

44.2.2 Si OUI, lesquelles ? (Possibilité du choix multiple)

Les élections communales	1
Les élections régionales	2
Les élections parlementaires	3
Les élections professionnelles	4

45. Pensez-vous que les élections sont essentielles ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---

46. Avez-vous voté lors du scrutin du 8 septembre dernier ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---

46.1 Si NON, pourquoi ?

---

---

---

46.2 Si OUI, quelles sont les critères de votre choix de candidat ?

---

---

---

47. Pensez-vous que l'éthique et l'intégrité ont été prises en compte dans la victoire des candidats lors des dernières élections ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---

48. Pensez-vous que les jeunes sont bien représentés dans les conseils élus suite au scrutin du 8 septembre 2021 ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---
- Je ne sais pas 

3
---

48.1 Si NON, pourquoi ?

---

---

---

48.2 Si OUI, estimez-vous que la présence des jeunes au sein de ces conseils influencera les décisions de ces derniers ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---
- Je ne sais pas 

3
---

49. Pensez-vous que les candidats et leurs partis ayant remporté les dernières élections honoreront leurs engagements de campagne électorale ?

	OUI	Non
Au niveau du gouvernement	1	2
Au niveau territorial (communal et régional)	1	2

50. À votre avis, quelles sont les trois priorités que le nouveau gouvernement devrait prendre en compte ?

---



---



---

51. Vous intéressez-vous à l'associatif ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---

51.1 Si NON, pourquoi ?

---



---



---

51.2 Si OUI, êtes-vous adhérent à une association ?

- Oui 

1
---
- Non 

2
---

51.2.1 Si NON, pourquoi ?

---



---



---

51.2.2 Si OUI, pouvez-vous indiquer son champ d'action ?

---

52. Estimez-vous que les jeunes soient-ils suffisamment représentés dans les instances institutionnalisées dans la Constitution de 2011 ?

	Oui	Non	Je ne sais pas
<b>Au niveau National</b> : Conseil Consultatif de la Jeunesse et de l'Action Associative	1.1	1.2	1.3
<b>Au niveau régional</b> : Instance Consultative sur les questions de la jeunesse	2.1	2.2	2.3
Au niveau préfectoral et communal : Instance Consultative de l'équité, d'égalité des chances et de l'approche genre	3.1	2.2	3.3

53. A votre avis, les pétitions et les motions sont-elles des instruments utiles pour la défense et le plaidoyer pour les causes de la jeunesse ?

- Oui
- Non
- Je ne les connais pas

1
2
3

53.1 Si OUI, pourquoi ?

---

---

---

53.2 Si NON, pourquoi ?

---

54. À votre avis, quels sont les enjeux politiques aujourd'hui au Maroc ?

---

---

---

N'hésitez pas à fournir des commentaires supplémentaires en relation avec les questions précédentes ou d'autres questions clés que vous jugez pertinentes pour cette enquête.

---

---

---

---

Merci de votre coopération.

# LA PERCEPTION DE LA SÉCURITÉ HUMAINE PAR LES JEUNES MAROCAINES ET MAROCAINS D'AUJOURD'HUI



## AGENDA : ATELIER-FTOUR REVISION PAR LES PAIRS

Étude empirique sur : « *La perception de la sécurité humaine par les jeunes marocain.e.s aujourd'hui* »

تمتُّن الشباب المغربي للأمان الإنساني

Le 28 avril 2022 à l'hôtel Sofitel -Rabat

**Objectif de l'atelier :** Dans une démarche scientifique, l'atelier a pour but d'échanger entre les académiciens et les chercheurs sur les résultats de l'enquête et faire une lecture et interprétation plurielles des données empiriques. Pour ce faire, le débat sera lancé autour de quatre volets de lecture : 1-Sociologique, 2-Droits de l'Homme, 3-Politique, 4-Plaidoyer.

Accueil	17h15-17h30
Allocation d'ouverture :	17h30-17h45
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mme Yasmine BOUTAIB</b>, Vice Coordinateur Général de Institut Prometeus pour la Démocratie et les Droits Humains (IPDDH).</li> <li>• <b>Mme Cécile LAGOUTTE</b>, Directrice du programme Maroc au Centre pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité (DCAF)</li> <li>• <b>Mme Sara LAHOUCINE</b>, Chargée de projets, programme Maroc au Centre pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité (DCAF).</li> <li>• <b>M. Abdelhamid IBN EL FAROUK</b>, Membre du laboratoire des recherches pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales, FLSH- Mohammedia (LARISHS).</li> </ul>	
<b>PRESENTATION DE L'ENQUETE ET PRINCIPAUX RESULTATS</b>	17h45-18h15
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pr. <b>Mme Souad RAJEB</b> : Professeur de l'Enseignement Supérieur, FSJES- Mohammedia</li> <li>• Pr. <b>M. Mostafa YAHYAOU</b> : Professeur de l'Enseignement Supérieur, FLSH-Mohammedia (LARISHS).</li> </ul>	
<b>DISCUSSIONS ET ÉCHANGES</b>	
<b>1. Dimensions Sociologique et politique :</b> Pr. <b>M. Abdellah SAAF</b> : Professeur de l'Enseignement Supérieur, FSJES Rabat-Agdal et Directeur du Centre des Études et Recherches en Sciences Sociales.	18h15-18h35
 Interactions et tour de table.	18h35- 19h00
<b>Pause -Ftour</b>	
<b>2. Dimension Droits Humains :</b> Pr. <b>M. Mahjoub EL HAIBA</b> : Professeur de l'enseignement supérieur, FSJES- Casablanca.	20h15-20h30
 Interactions et tour de table.	20h30-20h45
<b>3. Dimension plaidoyer :</b> Pr. <b>M. Abderrazak EL HANNOUCHI</b> : Chercheur et défenseur des droits humains.	20h45-21h00
 Interactions et tour de table.	21h00-21h15
Mot de clôture : <b>M. Yassin BAZZAZ</b> , Coordinateur Général de l'Institut Prometeus pour la Démocratie et les Droits Humains.	

معهد بروميتيوس  
للمفوضية وحقوق الإنسان



المعهد بروميتيوس  
INSTITUT PROMETHEUS  
pour la démocratie et les droits humains

16, Rue New York, Quartier Océan, Rabat  
Tél./Fax : +212 (0) 5 37 73 30 73  
GSM : +212 (0) 6 68 98 98 72  
E-mail : institut.prometheus@gmail.com

[www.prometheus.ma](http://www.prometheus.ma)

 /institutprometheus

 @iprometheusdh